



ETUDE BILAN, EVALUATION ET PROSPECTIVES DU CONTRAT DE RIVIERE LOUE (1999 - 2003 - 2011)

MODULE 2 : BILAN TECHNIICO-FINANCIER



2013

TABLE DES MATIERES

Table des matières.....	2
Table des illustrations.....	3
1 Rappel du contexte.....	6
1.1 Le bassin versant.....	6
1.1.1 Réseau hydrographique.....	Erreur ! Signet non défini.
1.2 Le SDAGE (année 2010 2015).....	7
2 Les grands objectifs du Contrat de Rivière - rappel.....	11
3 Méthodologie du bilan technico-financier.....	12
4 Bilan technico-financier décline par volet du Contrat de Rivière.....	14
4.1 Objectif Amélioration de la qualité de l'eau.....	14
4.1.1 Thème A1 : Limiter les rejets domestiques et laitiers.....	14
4.1.2 Thème A2 : Limiter les rejets liés aux activités agricoles.....	19
4.1.3 Thème A3 : Limiter les rejets liés aux activités industrielles et autres.....	23
4.1.4 Thème A4 : Maintenir les débits en sauvegardant les zones humides et en améliorant la gestion des eaux pluviales.....	26
4.1.5 Thème A5 : Protéger la ressource en eau potable.....	29
4.2 Objectif amélioration physique de la rivière.....	33
4.2.1 Thème B1 protection contre les inondations.....	33
4.2.2 Thème B2 Berges et ouvrages.....	54
4.2.3 Thème B3 Restauration du milieu aquatique.....	68
4.3 Objectif, tourisme, paysage, communication, gestion.....	84
4.3.1 Thème C1 Tourisme.....	84
4.3.2 Thème C2 Paysage.....	90
4.3.3 Thème C3 Communication.....	94
4.3.4 Thème C4 Gestion.....	99
5 bilan general tous volets confondus.....	107
5.1 Financement des partenaires du Contrat de Rivière Loue.....	107
5.1.1 Répartition des financements sur volet A :.....	107
5.1.2 Répartition des financements sur le volet B :.....	107
5.1.3 Répartition des financements sur le volet C :.....	108
5.1.4 P Répartition des financements sur l'ensemble des projets.....	108
5.2 Financement par les maîtres d'ouvrages.....	113
5.2.1 Financements pour l'assainissement dans le cadre des programmes départementaux sur les eaux usées.....	113
5.2.2 Financement des Maîtres d'Ouvrages hors assainissement et PMPOA et PMBE.....	115
5.3 comparaison des budgets « études » et « travaux » dans les départements du doubs et du jura.....	115

5.3.1	Comparatif Jura et Doubs sur le financement des travaux.....	115
5.3.2	Financement général des études.....	115
5.3.3	Analyse par département du financement des études.....	116
5.3.4	Analyse de la part de l'animation, de la sensibilisation et du fonctionnement.....	116
ANNEXES	117

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Graphique 1	: d'avancement des fiches actions engagées sur le thème A1 : Assainissement domestique et laitier.....	15
Graphique 2	: Etat d'avancement des fiches actions engagées sur le thème A2 : Rejets liés aux activités agricoles.....	19
Graphique 3	: Etat d'avancement des fiches actions engagées sur le thème A3 : Limiter les rejets liés aux activités industrielles et autres.....	23
Graphique 4	: Etat d'avancement des fiches actions engagées sur le thème A4 : Zones humides et eaux pluviales.....	26
Graphique 5	: Etat d'avancement des fiches actions engagées sur le thème A5 : Protection de l'alimentation en eau potable.....	29
Graphique 6	: Rapport entre le nombre de fiches actions engagées et non engagées sur le détail du volet A.....	31
Graphique 7	: Comparaison entre les fiches actions engagées et non engagées sur le volet de l'amélioration de la qualité de l'eau.....	31
Graphique 8	: Avancement des fiches actions engagées pour la Haute-Loue thème B1 : Protection contre les inondations Bilan du thème B1 Haute Loue.....	33
Graphique 9	: Etat d'avancement des fiches actions engagées au niveau de la Haute-Loue sur le thème B1 : Protection contre les inondations.....	33
Graphique 10	: Comparaison entre le budget prévisionnel et les sommes engagées pour la protection contre les inondations sur la Haute-Loue.....	38
Graphique 11	: Comparaison entre les fiches actions engagées pour la protection contre les inondations sur la Haute-Loue.....	38
Graphique 12	: Etat d'avancement des fiches actions engagées au niveau de la Moyenne-Loue sur le thème B1 : Protection contre les inondations.....	40
Graphique 13	: Comparaison entre le budget prévisionnel et les sommes engagées pour la protection contre les inondations sur la Haute-Loue.....	43
Graphique 14	: Comparaison entre les fiches actions engagées et non engagées pour la protection contre les inondations sur la Moyenne-Loue.....	43
Graphique 15	: Fiches actions engagées de la Basse-Loue sur le thème B1 : Protection contre les inondations.....	45
Graphique 16	: Comparaison entre les fiches actions engagées et non engagées pour la protection contre les inondations sur la Basse-Loue.....	50
Graphique 17	: Comparaison entre le budget prévisionnel et les sommes engagées pour la protection contre les inondations sur la Basse-Loue.....	50
Graphique 18	: Etat d'avancement des fiches actions engagées au niveau de la Basse-Loue sur le thème B2 : Berges et ouvrages.....	54
Graphique 19	: Comparaison entre le budget prévisionnel et les sommes engagées pour les berges et ouvrages sur la Haute-Loue.....	58
Graphique 20	: Comparaison entre les fiches engagées et non engagées pour les berges et ouvrages sur la Haute-Loue.....	58
Graphique 21	: Etat d'avancement des fiches actions engagées au niveau de la Moyenne-Loue sur le thème B2 : Berges et ouvrages.....	60
Graphique 22	: Comparaison entre le budget prévisionnel et le budget engagé au niveau de la Moyenne-Loue sur le thème B2 : Berges et ouvrages.....	62
Graphique 23	: Comparaison entre les fiches actions engagées et non engagées pour les berges et ouvrages sur la Moyenne-Loue.....	62
Graphique 24	: Etat d'avancement des fiches actions engagées au niveau de la Basse-Loue sur le thème B2 : Berges et ouvrages.....	64
Graphique 25	: Comparaison entre le budget prévisionnel et les sommes engagées pour les berges et ouvrages sur la Basse-Loue.....	66
Graphique 26	: Comparaison entre les fiches actions engagées et non engagées pour les berges et ouvrages sur la Basse-Loue.....	66
Graphique 27	: Etat d'avancement des fiches actions engagées au niveau de la Haute-Loue sur le thème B3 : Restauration du milieu aquatique.....	68

Graphique 29 : Comparaison entre les fiches actions engagées et non engagées pour l'amélioration physique du cours d'eau sur la Haute-Loue.....	70
Graphique 28 : Comparaison entre le budget prévisionnel et les sommes engagées pour l'amélioration physique du cours d'eau sur la Haute-Loue.....	70
Graphique 30 : Etat d'avancement des fiches actions engagées au niveau de la Moyenne-Loue sur le thème B3 : Restauration du milieu aquatique.....	72
Graphique 31 : Comparaison entre les fiches actions engagées et non engagées pour l'amélioration physique du cours d'eau sur la Moyenne-Loue.....	75
Graphique 32 : Etat d'avancement des fiches actions au niveau de la Basse-Loue sur le thème B3 : Restauration du milieu aquatique.....	77
Graphique 34 : Comparaison entre les fiches actions engagées et non engagées pour l'amélioration physique du cours d'eau sur la Basse-Loue.....	82
Graphique 33 : Comparaison entre le budget prévisionnel et les sommes engagées pour l'amélioration physique du cours d'eau sur la Basse-Loue.....	82
Graphique 35 : Etat d'avancement des fiches actions sur le thème C1 : Tourisme.....	84
Graphique 37 : Comparaison entre budget prévisionnel et le budget engagé sur le thème du tourisme.....	88
Graphique 36 : Comparaison entre les fiches actions engagées et non engagées sur le tourisme.....	88
Graphique 38 : Etat d'avancement des fiches actions engagées sur le thème C2 : Paysage.....	90
Graphique 39 : Comparaison entre le budget prévisionnel et les sommes engagées pour le thème du paysage.....	92
Graphique 40 : Comparaison entre les fiches actions engagées et non engagées pour le thème du Paysage.....	92
Graphique 41 : Etat d'avancement des fiches actions engagées sur le thème C3 : Communication.....	94
Graphique 42 : Comparaison entre les fiches actions engagées et non engagées pour le thème de la communication.....	97
Graphique 43 : Comparaison entre le budget prévisionnel et les sommes engagées pour le thème de la communication.....	97
Graphique 44 : Avancement des fiches actions engagées thème C4 : Gestion.....	99
Graphique 45 : Etat d'avancement des fiches actions engagées sur le thème C4 : Gestion.....	99
Graphique 47 : Comparaison entre les fiches action engagées et non engagées pour le thème de la gestion.....	105
Graphique 46 : Comparaison entre le budget prévisionnel et les sommes engagées pour le thème de la gestion.....	105
Tableau 1 : Présentation des fiches actions proposées durant la phase effective du Contrat de Rivière (2004-2011).....	12
Tableau 2 : Synthèse du bilan technico financier.....	13
Tableau 3 : Exploitation mises aux normes entre 2003 et 2010.....	20
Tableau 4 : Bilan des actions réalisées sur les affluents secondaires de la Basse-Loue.....	79
Tableau 7 : Bilan de la participation financière du Conseil Général du Doubs sur la période 2004-2011.....	108
Tableau 8 : Bilan de la participation financière de l'Agence de l'Eau sur la période 2004-2011.....	109
Tableau 9 : Bilan de la participation financière du Conseil Général du Jura sur la période 2004-2011.....	109
Tableau 10 : Bilan de la participation financière de l'Etat (anciennement la DIREN) sur la période 2004-2011.....	110
Tableau 11 : Bilan de la participation financière du Conseil Général sur la période 2004-2011.....	110
Tableau 12 : Bilan de la participation financière de l'Europe sur la période 2004-2011.....	111
Tableau 6 : Apport des financeurs et des collectivités sur les différents volets du Contrat de Rivière Loue.....	113
Carte 1 : Fiches actions thème A1 : Assainissement domestique et laitier.....	18
Carte 2 : Fiches actions sur le thème A2 : Limiter les rejets liés aux activités agricoles.....	22
Carte 3 : Fiches actions sur le thème A3 : Limiter les rejets liés aux activités industrielles et autres.....	25
Carte 4 : Fiches actions sur le thème A4 : Zones humides et eaux pluviales.....	28
Carte 5 : Fiches actions thème A4 : Zones humides et eaux pluviales.....	30

Carte 6 : Fiches actions thème A5 : Ressource en eau potable.....	32
Carte 7 : Fiches actions Haute-Loue sur le thème B1 : Protection contre les inondations	39
Carte 8 : Fiches actions sur la Moyenne-Loue sur le thème B1 : Protection contre les inondations.....	44
Carte 9 : Fiches actions Moyenne-Loue thème B1 : Protection contre les inondations	45
Carte 10 : Fiches actions Basse Loue zone pilote thème B1 : Protection contre les inondations	51
Carte 11 : Fiches actions Cuisance sur le thème B1 : Protection contre les inondations	52
Carte 12 : Fiches actions Cuisance thème B1 : Protection contre les inondations.....	52
Carte 13 : Fiches actions affluents secondaires de la Basse-Loue thème B1 : Protection contre les inondations.....	53
Carte 14 : Fiches actions Haute-Loue thème B2 : Berges et ouvrages.....	59
Carte 15 : Fiches actions Moyenne-Loue sur le thème B2 : Berges et ouvrages	63
Carte 16 : Fiches actions Moyenne-Loue thème B2 : Berges et ouvrages	63
Carte 17 : Fiches actions Basse-Loue thème B2 : Berges et ouvrages	67
Carte 18 : Fiches actions Haute Loue thème B3 : Restauration du milieu aquatique	71
Carte 20 : Fiches actions Moyenne-Loue sur le thème B3 : Restauration du milieu aquatique	76
Carte 21 : Fiches actions Moyenne-Loue thème B3 : Restauration du milieu aquatique	76
Carte 23 : Fiches actions Basse-Loue thème B3 : Restauration du milieu aquatique.....	83
Carte 22 : Fiches actions Basse-Loue sur le thème B3 : Restauration du milieu aquatique	83
Carte 24 : Fiches actions thème C1 : Tourisme.....	89
Carte 25 : Fiches actions thème C2 : Paysage	93
Carte 26 : Fiches actions thème C3 : Communication	98
Carte 27 : Fiches actions thème C4 : Gestion.....	106

1 RAPPEL DU CONTEXTE

1.1 LE BASSIN VERSANT

La source de la Loue est située dans la commune d'Ouhans, c'est une résurgence du Doubs. La moitié des débits de la résurgence proviennent des pertes du Doubs à l'aval de Pontarlier, l'autre moitié provient, en partie des pertes entre le Lac Saint-Point et Pontarlier et en partie des pertes recensées sur le Drugeon. La rivière Loue peut se découper en trois secteurs, « Haute-Loue », « Moyenne Loue » et « Basse-Loue ».

La Haute-Loue : Sur cette unité, les écoulements superficiels et souterrains sont fortement imbriqués et font la richesse écologique de la région mais aussi sa complexité en termes de dynamique d'écoulement et de stockage. Sur 43 affluents étudiés sur ce secteur, seul 16 possèdent un écoulement aérien d'une longueur significative (c'est-à-dire supérieur à 1km). Les affluents superficiels sont souvent de petits ruisseaux (entre 5 et 8 km de longueur) et leurs vallées entaillent le plateau d'Ornans sous la forme de reculées typiques du relief Jurassien. Les affluents karstiques sont présent sur les plateaux sous la forme de petits cours temporaires, qui au fil de leur tracés disparaissent rapidement dans le karst pour ressurgir ensuite dans la Loue ou à quelques centaines de mètres de celle-ci. Le Lison est l'affluent de la Haute-Loue dont le débit est le plus important. Le bassin de cet affluent a des caractéristiques analogues à celui de la Loue. Après sa résurgence, le Lison s'encaisse très rapidement dans un canyon sinueux, avant de s'élargir jusqu'à la confluence avec la Loue sur la commune de Chatillon-sur-Lison.

L'unité Moyenne-Loue est délimitée à l'amont au niveau de Quingey et à l'aval au niveau d'Arc-et-Senans. La Loue bute sur le faisceau géologique de Quingey sous pour autant le traverser. Afin de contourner ce faisceau, elle s'oriente dans un premier temps vers le sud jusqu'au lieu dit de Granges-de-Vaivre et s'oriente ensuite vers le nord

jusqu'à Champagne-sur-Loue. Les affluents de la moyenne Loue proviennent tous de la même structure géologique unitaire : le faisceau de Quingey. Ils sont tous issues de sources karstiques pérennes. Le principal affluent de la Loue sur cette zone est la Furieuse, cette dernière présente un linéaire de 18,5km pour un bassin versant d'environ 85km². Situés sur une zone de plissements et d'accidents tectoniques, les cours d'eau présentent des caractéristiques particulières, dont une pente très forte (3,25%) est une salinité naturellement élevée. L'unité Moyenne-Loue est délimitée à l'amont au niveau de Quingey et à l'aval au niveau d'Arc-et-Senans.

La basse Loue débouche au niveau d'Arc-et-Senans dans la plaine de Bresse. La transition est brutale puisqu'en quelques kilomètres, la « plaine » passe de 200 mètres à 4km de largeur. Les écoulements karstiques, prédominants à l'amont, sont remplacés par des ruissellements de surface sur les cailloutis de la Bresse. La Cuisance est le principal affluent de la Loue sur ce territoire, elle présente une longueur de 35 kilomètres et un bassin versant d'environ 205 km². Les réseaux souterrains karstiques sont développés. La grande source de la Reculée des Planches présente un potentiel de galeries souterraines pénétrables d'une cinquantaine de kilomètres. L'importance de ces réseaux karstiques fait qu'à la source de la Cuisance, le bassin représente déjà une centaine de kilomètres carrés environ. L'unité Basse-Loue est délimitée à l'amont au niveau d'Arc-et-Senans et à l'aval au niveau de Parcey, environs un kilomètre à l'amont de sa confluence avec le Doubs.

A plus grande échelle, la Loue fait partie du bassin versant du Rhône. Hiérarchiquement la Loue est une tête de bassin de ce réseau hydrographique, et en ce sens elle présente une vulnérabilité importante. C'est plus la forte dépendance des cours d'eau de tête de bassin vis-à-vis des milieux terrestres que leur grande densité qui

engendre leur grande vulnérabilité aux perturbations anthropiques sur les bassins versants. En fait l'incapacité chronique de ces bassins versants à retenir efficacement le carbone et les nutriments les rend tributaires d'apports allochtones réguliers, d'origine terrestre et anthropique. L'importance de ces cours d'eau en tête de bassin découle de leur contrôle sur la structure et le fonctionnement des cours d'eau d'ordre supérieur.

NB : le réseau hydrologique et la géologie sont décrites dans la phase I « Comparatif Etat des lieux initial et final »

1.2 LE SDAGE (ANNEE 2010 2015)

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) est un document de planification décentralisé instauré par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992. Il définit pour une période de 6 ans les grandes orientations pour une gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que les objectifs de qualité des milieux aquatiques et de quantité des eaux à maintenir ou à atteindre dans le bassin. Son contenu a été défini par 2 arrêtés ministériels en date du 17 mars 2006 et du 27 janvier 2009.

Le SDAGE Rhône Méditerranée oriente et planifie la gestion de l'eau à l'échelle du bassin. Il intègre les termes de la Directive Cadre européenne sur l'eau et du Grenelle de l'environnement. Le SDAGE 2010-2015 s'appuie sur huit orientations fondamentales et s'accompagne d'un programme de mesures qui propose les actions à engager sur le terrain pour atteindre les objectifs d'état des milieux aquatiques : il en précise l'échéancier et les coûts par masse d'eau.

La notion de masse d'eau, introduite par la Directive Cadre sur l'Eau, constitue l'unité spatiale d'évaluation de l'état écologique et chimique. L'atteinte ou non du bon état d'une masse d'eau est appréciée à cette échelle spatiale, en mesurant l'écart entre les conditions observées (à l'instant t) et les conditions dites de référence (conditions naturelles les plus probables en l'absence d'activités humaines).

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC ET DES MESURES PRECONISEES SUITE AU TRAVAIL RELATIF A LA DCE SUR LES MASSES D'EAU DU BASSIN LOUE

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES		STATUT	ÉTAT ECOLOGIQUE 2009		OBJECTIF. BON ETAT	REPORT		ÉTAT CHIMIQUE 2009			REPORT	
Numéro	NOM		ETAT	FIABILITE		MOTIF	PARAMETRE	ETAT	FIABILITE	OBJ. BE	MOTIF	PARAMETRE
FRDR617	La Basse Loue d'Arc-et-Senans à la confluence avec le Doubs	MEN	BE	3	2015			MAUV	3	2021	FTr	Autres polluants
FRDR618	La Cuisance	MEN	MOY	1	2021	FTr	cond.morpho./flore aquatique/ichtyofaune/physico-chimie	MAUV	3	2021	FTr	Autres polluants
FRDR619	La Loue de sa source à Arc-et-Senans	MEN	BE	3	2015			BE	1	2015		
FRDR1653	La Furieuse	MEN	MOY	3	2015			MAUV	3	2027	CN	Autres polluants
FRDR10067	Ruisseau de raffenot	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR10145	Vieille rivière	MEN	MOY	1	2027	FTr	cond.morpho/reg.hydrologique/ichtyofaune/	BE	2	2015		
FRDR10257	Ruisseau le Glanon	MEN	MOY	1	2021	FTr	physico-chim/flore aquatique	BE	1	2015		
FRDR10297	Ruisseau de la Réverotte	MEN	MOY	1	2021	FTr	cond.morpho/faune benth/physico-chim./reg hydrologique/flore aquatique/ichtyofaune	?		2015		
FRDR10320	Ruisseau de Bonneille	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR10335	Ruisseau de la Biche	MEN	MOY	1	2021	FTr	physic.chim/flore aqu.	?		2015		
FRDR10372	Bief de caille	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR10487	Ruisseau du moulin vernerey	MEN	MOY	1	2021	FTr	cond.morpho/flore aqu/ichtyofaune/faune benth/physico.chim	?		2015		

FRDR10602	Ruisseau de malans	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR10649	Ruisseau de vau	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR10706	Ruisseau de clairvent	MEN	MOY	1	2021	FTr	physico-chimie/ hydrologie/ichtyofaune flore aquatique	?		2015		
FRDR10926	Ruisseau de cornebouche	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR11093	Ruisseau la larine	MEN	MOY	1	2021	FTr	physico- chim/hydrologie/ ichtyofaune/flore aq.	?		2015		
FRDR11148	Ruisseau lison supérieur	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR11178	Ruisseau d'athose	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR11284	Ruisseau du grand mont	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR11434	Ruisseau de gouaille	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR11523	Ruisseau de l'eugney	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR11535	Ruisseau de norvaux	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR11837	Ruisseau la brême*	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR11865	Le Lison	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		
FRDR12018	Ruisseau la vache	MEN	BE	2	2015			BE	2	2015		

Etat écologique et chimique

TBE	Très Bon Etat
BE	Bon Etat
MOY	Etat Moyen
MED	Etat Médiocre
MAUV	Etat Mauvais
?	Etat indéterminé : Absence de limite de classe ou de référence
	Absence de données

Statut

MEN	Masse d'eau naturelle (non MEFM)
MEFM	Masses d'eau fortement modifiées au sens de l'art. 4.3 de la DCE
MEA	Masse d'eau artificielle

Fiabilité de l'état

1	Faible
2	Moyen
3	Fort
	Indéterminé

Motif du report

FTr	Faisabilité technique (report d'objectif)
CDr	Coûts disproportionnés (report d'objectif)
CN	Conditions naturelles
FTo	Faisabilité technique (objectif moins strict)
CDo	Coûts disproportionnés (objectif moins strict)
NM	Nouvelle modification (projet d'intérêt général)

MASSES D'EAU SOUTERRAINES

MASSES D'EAU SOUTERRAINES		ETAT QUANTITATIF		ETAT CHIMIQUE		REPORT	
N°	NOM	ETAT 2009	OBJ BON ETAT	ETAT 2009	OBJ. BON ETAT	MOTIF	Paramètres
FRDG 114	Calcaires et marnes jurassiques chaîne du Jura et Bugey	BE	2015	BE	2015		
FRDG 120	Calcaires jurassiques chaîne du Jura - BV Doubs et Loue	BE	2015	BE	2015		
FRDG 140	Calcaires jurassiques chaîne du Jura 1er plateau	BE	2015	BE	2015		
FRDG 306	Alluvions de la vallée du Doubs	BE	2015	BE	2015		
FRDG 320 A	Alluvions de la Basse vallée de la Loue et alluvions du Doubs rive gauche	?		?			
FRDG 332	Cailloutis pliocènes de la Forêt de Chaux	BE	2015	BE	2015		
FRDG 348	Alluvions du Drugeon, nappe de l'Arlier	BE	2015	BE	2015		
FRDG 505	Domaine marneux de la Bresse	BE	2015	BE	2015		
FRDG 516	Domaine triasique et liasique du Vignoble jurassien	BE	2015	BE	2015		

Etat quantitatif et qualitatif

TBE	Très Bon Etat
BE	Bon Etat
MOY	Etat Moyen
MED	Etat Médiocre
MAUV	Etat Mauvais
?	Etat indéterminé : Absence de limite de classe ou de référence
	Absence de données

Fiabilité de l'état

1	Faible
2	Moyen
3	Fort
	Indéterminé

Motif du report

FTr	Faisabilité technique (report d'objectif)
CDr	Coûts disproportionnés (report d'objectif)
CN	Conditions naturelles
FTo	Faisabilité technique (objectif moins strict)
CDo	Coûts disproportionnés (objectif moins strict)
NM	Nouvelle modification (projet d'intérêt général)

2 RAPPEL : LES GRANDS OBJECTIFS DU CONTRAT DE RIVIERE

Les qualités hydrauliques et paysagères de la Loue sont reconnus depuis longtemps comme en témoigne par exemple les œuvres de Courbet et les nombreux vestiges de moulins et de forges. Cependant les diverses pressions anthropiques, résidentiel, touristique, agricole, agro-alimentaire, ou encore industrielles ont conduit à une dégradation progressive de la qualité de l'eau de la rivière Loue. Depuis 1999, les collectivités territoriales soutenues par les services de l'Etat, l'Agence de l'eau, le Conseil Général de Franche-Comté et le Conseil Général du Jura se sont engagés, dans une démarche de Contrat de Rivière. Elaboré entre 2001 et 2004, le Contrat de Rivière Loue est entré dans sa phase opérationnelle à partir de 2004. Les actions se sont poursuivies jusqu'en 2011.

Les principaux objectifs affichés par le Contrat de Rivière Loue étaient les suivants :

Orientation n° 1 : Assurer la qualité de l'eau a hauteur des usages

Orientation n° 2 : Promouvoir une gestion des inondations et des étiages à l'échelle du bassin versant

Orientation n° 3 : Préserver et réhabiliter les milieux naturels

Orientation n° 4 : Valoriser le potentiel touristique de la vallée

Pour atteindre ces objectifs un programme d'actions a été élaboré. Il se décline selon les 3 principaux volets suivants :

VOLET A

Amélioration de la qualité de l'eau

VOLET B

Amélioration physique de la rivière

VOLET C

Tourisme, Paysage, Communication,
Gestion

3 METHODOLOGIE DU BILAN TECHNIKO-FINANCIER

Le bilan est rédigé suivant les volets du contrat présentés ci-avant. Dans un premier temps, chaque volet fait l'objet d'une analyse entre les coûts prévisionnels et les montants engagés. Le bilan des actions par volet a été organisé en distinguant la réalisation des actions programmées, celles réalisées conjointement à un autre programme et les 9 actions non prévues initialement en 2003. De plus, une distinction est faite entre les fiches actions engagées et les actions réalisées. En effet une action réalisée est considérée comme une action validée et achevée, tandis qu'une action engagée est une opération qui a été validée par le comité de pilotage de Contrat de Rivière mais qui n'est pas forcément achevée au moment du présent bilan. Deux tableaux présentent les fiches actions du Contrat de Rivière :

-Un tableau ci-dessous comprenant les fiches actions qui ont été ajoutées durant la période effective du Contrat de Rivière

-Un tableau synthétique qui reprend par volet le nombre de fiches actions engagées et/ou réalisées ainsi que les montants prévisionnels et les montants engagés.

Intitulé	Thème	Bassin	Coût en Euros	Maître d'ouvrage
Nettoyage du saut de la Brême	Rejets liés aux activités industrielles et autres A3	Haute Loue	7 000	Syndicat Mixte de la Loue
Reprise de la passe à poissons de Rurey	Restauration du milieu aquatique B3	Haute-Loue	66 205	Syndicat Mixte de la Loue
Plan pluriannuel entretien sélectif de la végétation en bord de Loue	Restauration du milieu aquatique B3	Haute Loue	66 258	Syndicat Mixte de la Loue
Opération nettoyage de printemps	Communication C3	Basse Loue et Moyenne Loue	13 106	TRI et ADAVAL
Création d'un CD Contrat de Rivière	Gestion C4	Ensemble du bassin versant	6 637	Syndicat Mixte de la Loue
Création de panneaux de chantier « Contrat de Rivière »	Gestion C4	Ensemble du bassin versant	10 582	Syndicat Mixte de la Loue
Journées d'informations pour les membres du bureau du comité de rivière	Gestion C4	Ensemble de bassin versant	1 495	Syndicat Mixte de la Loue
Réalisation d'un suivi de développement algues, 2006, 2008,2010	Gestion C4	Haute Loue	7 035	Syndicat Mixte de la Loue

**TABLEAU SYNTHETIQUE DU BILAN FINANCIER DU
CONTRAT DE RIVIERE LOUE**

		Synthèse du bilan technico-financier															
Volet	Thème	Actions listées uniquement dans le Contrat de Rivière Loue							Actions listées dans le Contrat faisant partie d'autres programmes				Ensemble des fiches actions				
		Nombre d'actions prévues	Nombre d'actions engagées	Nombre d'actions réalisées	% fiches engagées	Budget prévu	Budget engagé	Budget engagé en %	Nombre de fiches actions	Budget prévu	Budget engagé	Budget engagé en %	Ensemble fiches actions	Budget total prévu	Budget engagé toutes opérations confondues	Budget engagé en %	
Volet A	A1 Rejets domestiques et laitiers	2	2	2	100	23 500	9 158	39	2	13 770 000	35 328 983	257	4	13 793 500	35 338 141	256,2	
	A2 Rejet lié aux activités agricoles	0	0	0	0	0	0	0	17	14 529 090	7 667 308	53	17	14 529 090	7 738 660	53,3	
	A3 Rejets industriels et autres	5 (1)*	0 (1)	0 (1)	0 (20)	185900 (7 000)	0 (7 000)	0 (4)	2	196 600	0	0 (3,6)	7 (1)	382500 (7 000)	0 (7000)	0 (1,8)	
	A4 Zones humides et eaux pluviales	4	1	1	25	66 200	0	0	1	150 000	0	0	5	216 200	0	0	
	A5 Alimentation en eau potable	1	1	0	100	35 000	?	0	16	2 045 000	0	0	17	2 080 000	?	0	
Objectif : Amélioration de la qualité de l'eau		12 (1)	4 (1)	3 (1)	33 (38)	317 600 (7 000)	16 158 (7 000)	3 (5)	38	30 690 690	42 296 291	138	50 (1)	31 001 290 (7 000)	43 076 801 (7 000)	138,7 (138,7)	
Volet B	B1 Haute Loue	13	2	1	15	2 446 500	64 039	3	0	0	0	0	13	2 446 500	64 039	2,6 [6ne]**	
	Protection contre les inondations	11	7	3	64	975 200	64 412	7	0	0	0	0	11	975 200	64 412	6,6	
	B1 Basse Loue	27	14	0	52	7 391 930	586 372	8	0	0	0	0	27	7 391 930	586 283	7,9	
	B1 ensemble	2	1	0	50	800 000	0	0	0	0	0	0	2	800 000	non engagé ?	0 [ne?]	
	Volet B1		53	24	4	45	11 613 630	714 823	6	0	0	0	0	53	11 613 630	714 734	6,1
	Berges et Ouvrages	B2 Haute Loue	7	4	1	57	1 461 800	525 029	36	0	0	0	0	7	1 461 800	525 029	35,9 [ne?]
	B2 Moyenne Loue	9	3	0	33	406 125	11 500	3	0	0	0	0	9	406 125	11 500	1,9	
	B2 Basse Loue	13	5	1	38	1 576 050	28 500	2	0	0	0	0	13	1 576 050	28 500	1,8	
	B2 Ensemble BV	1	1	1	100	100 000	100 000	100	0	0	0	0	1	100 000	100 000	100	
	Volet B2		30	13	3	43	3 543 975	665 029	19	0	0	0	0	30	3 543 975	665 029	18,8
Restauration du milieu aquatique	B3 Haute Loue	4 (2)	1 (2)	1 (2)	20 (60)	108 700 (132 463)	3 000 (132 463)	2,8 (56)	0	0	0	0	4 (2)	108 700 (132 463)	3 000 (132 463)	2,8 (56)	
B3 Moyenne Loue	18	2	0	11	974 453	46 363	5	1	180 000	278 650	155	19	1 154 453	325 013	28,2		
B3 Basse Loue	19	10	3	53	1 858 969	1 237 572	67	0	0	0	0	19	1 858 969	1 237 572	66,6		
Volet B3		42 (2)	13 (2)	4 (2)	30,9 (34,1)	2 942 122 (132 463)	1 286 935 (132 643)	43,7 (46,2)	1	180 000	278 650	155	43 (2)	3 130 122 (132 463)	1 565 585 (132 463)	50 (52)	
Objectif : Amélioration physique de la rivière		125 (2)	50 (2)	10 (2)	40 (40,9)	18 099 727 (132 463)	2 566 787 (132 463)	14,2 (14,8)	1	180 000	278 650	155	126 (2)	18 287 727 (132 463)	2 945 348 (132 463)	16,1 (16,7)	
Volet C	C1 Tourisme	20	9	4	45	1 172 300	330 910	28	0	0	0	0	20	1 172 400	330 910	28,2	
	C2 Paysage	5	2	1	40	302 110	61 527	20	3	348 000	20 905	6	8	650 110	82 432	12,7	
	C3 Communication	8 (1)	4 (1)	3 (1)	50 (56)	478 100 (13 106)	357 663 (13 106)	74,8 (75,5)	0	0	0	0	8 (1)	478 100 (13 106)	357 663 (13 106)	74,8 (75,5)	
	C4 Gestion	13 (4)	9 (4)	2(4)	69 (76)	1 716 345 (25 479)	1 309 873 (25 749)	76,3 (76,6)	7	226 420	15 200	7	20 (4)	1 942 765 (25 749)	1 325 073 (25 749)	69,8 (70,2)	
Objectif : Valorisation du tourisme et des paysage et assurer la communication et la gestion du contrat de rivière		46 (5)	24 (5)	10 (5)	52,2 (56,9)	3 668 855 (38 855)	2 059 973 (38 855)	56,6 (57,1)	10	593 134	36 105	6	56 (5)	4 243 375 (38 855)	2 096 078 (38 855)	50,1 (50,6)	
Total		183 (8)	78 (8)	23 (8)	42,1 (44,5)	22 086 182 (178 318)	4 642 918 (178 318)	21,1 (21,7)	49	31 537 082	42 611 046	135	232 (8)	53 532 392 (178 318)	48 118 227 (178 318)	89,90 (89,92)	

>75%	+++
50-75%	++
25-50%	+
0-25%	-

*Les nombres entre parenthèses correspondent aux nouvelles fiches actions proposées durant la phase effective du Contrat de Rivière (2004-2011)
**Les nombres entre crochets correspondent aux fiches où l'engagement ou la somme engagée n'est pas connue

4 BILAN TECHNICO-FINANCIER DECLINE PAR VOLET DU CONTRAT DE RIVIERE

4.1 OBJECTIF AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU

Le volet A comporte 50 fiches-action dont l'objectif principal est l'amélioration de la qualité de l'eau, répartie en 5 thèmes :

- A1 : Limiter les rejets domestiques et laitiers (4 fiches actions dont 2 sur un autre programme)
- A2 : Limiter les rejets liés aux activités agricoles (17 fiches actions dont l'ensemble est sur d'autres programmes)
- A3 : Limiter les rejets liés aux activités industrielles et autres (7 fiches actions dont 2 qui sont sur un autre programme)
- A4 : Maintenir les débits en sauvegardant les zones humides et en améliorant la gestion des eaux pluviales (5 fiches actions dont une qui est sur un autre programme)
- A5 : Protéger la ressource en eau potable (17 fiches actions dont 16 qui sont sur un autre programme)

Le montant total estimé pour ce volet s'élève à 31 001 290 €HT auquel s'ajoute 7 000 €HT sur le nettoyage du Saut de la Brême (nouvelle fiche action).

A ce jour, 36 fiches actions ont été engagées dans le volet A (dont 8 réalisées), pour un montant total de 43 001 249 €HT (7 000 €HT), ce qui représente 139 % du budget prévisionnel.

A ce bilan s'ajoute le nettoyage du Saut de la Brême pour un coût de 7 000 € (nouvelle fiche action).

4.1.1 Thème A1 : Limiter les rejets domestiques et laitiers

Sur les programmes annexes :

-2 fiches actions sur le volet A1 : Assainissement domestique et laitier pour un budget prévisionnel de 13 770 000 €HT et un budget engagé de 35 328 983 €HT.

-L'ensemble des fiches actions soit 17 fiches actions sur le volet A2 : Limiter les rejets liés aux activités agricoles pour un budget prévisionnel de 14 529 090 €HT et un budget engagé 7 667 308 €HT.

-2 fiches actions sur le volet A3 : Limiter les rejets liés aux activités industrielles et autres pour un budget prévisionnel 196 600 €HT et un budget engagé de 0 €.

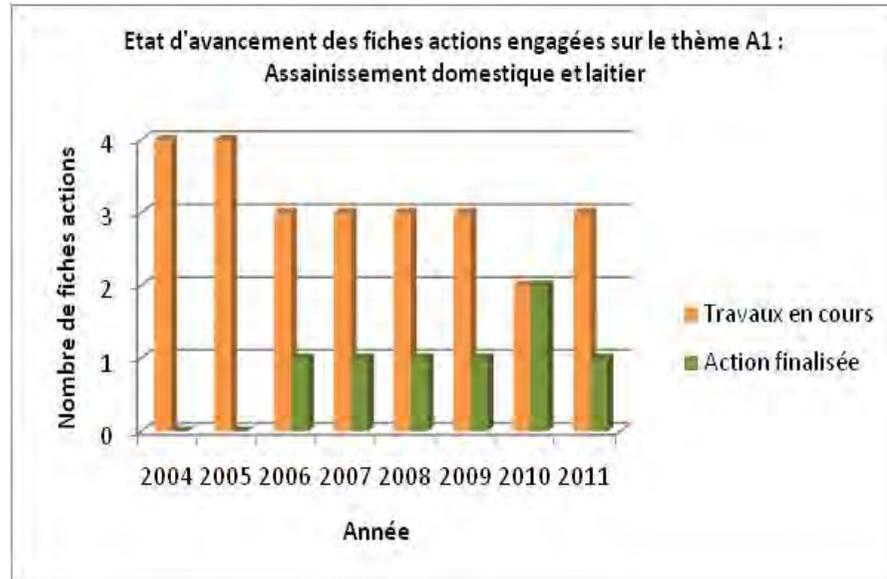
-1 fiche action sur le volet A4 : Maintenir les débits en sauvegardant les zones humides et en améliorant la gestion des eaux pluviales pour un budget prévisionnel de 150 0000 €HT et un budget engagé de 0 €.

-17 fiches actions sur le volet A5 : Protéger la ressource en eau potable pour un budget prévisionnel de 2 045 000 €HT et un budget engagé de 0 €. (Pour l'ensemble des élaborations des périmètres de protection de captages le budget prévisionnel n'est pas comptabilisé.)

4.1.1.1 Bilan du thème A1

Le thème A1 comporte 4 fiches actions dont l'objectif principal est de limiter les rejets domestiques et laitiers. Ce volet porte sur un budget prévisionnel de 13 793 500 €HT.

A ce jour, toutes les fiches actions ont été engagées dont deux réalisées, pour un montant total de 35 338 141 €HT ce qui représente 256% du budget prévisionnel.



4.1.1.2 Fiches-action : A1-01 et A1-03 poursuite de l'assainissement domestique dans le Doubs et le Jura

A01-03 : Poursuite de l'assainissement domestique dans le Doubs

Dans le département du Doubs, le périmètre du Contrat de Rivière regroupait environ 43 000 habitants (hors communes limitrophes). Des priorités ont été faites par l'Agence de l'Eau, le Conseil Général du Doubs en concertation avec la DDAF, le Conseil Supérieur de la Pêche et la Commission de Protection des Eaux. Ces priorités résultaient d'un croisement entre les connaissances sur l'état des structures d'épuration, le nombre d'équivalent-habitant, les rejets dans des cours d'eau à faible débit et des notions de limites budgétaires. Ainsi 66 communes avaient été définies comme prioritaires vis à vis de partenariats financiers pour

des actions sur le réseau de collecte ou sur le système d'épuration. Le coût avait été estimé grossièrement à 25 110 000 €. En considérant que 40% de ces priorités seraient entreprises d'ici la fin du Contrat de Rivière, le coût prévisionnel avait été estimé à 8 370 000 €.

Les travaux d'assainissement ont concernées 55 communes. On compte 40 communes qui ont réalisées des travaux sur leurs réseaux, et 19 communes qui ont réalisées des travaux sur leur unité d'épuration. Les 5 communes d'Etalans, d'Arc-sous-Montenot, d'Epeugney, d'Ornans et de Scey-Maisières ont réalisées des travaux sur leur réseau d'assainissement et sur leur système d'épuration. L'ensemble de ces actions ont couté 30 342 915 €HT soit un dépassement de l'ordre de 20 % du coût estimé lorsque les travaux seront terminés. **La somme engagée est 3,6 fois supérieure aux 8 370 000 €HT prévus au départ.**



Station d'épuration d'Ornans

Les travaux d'amélioration du dispositif de traitement tertiaire (déphosphatation) ont été terminés en 2006.



Filtre à sable planté de macrophyte à Mouthier HautePierre le 9 Octobre 2010



Travaux sur la station d'épuration de Montrond-le-Château



Travaux sur la station d'épuration de Quingey

A01-01 : Poursuite de l'assainissement domestique et laitier dans le Jura

Par rapport aux priorités de 2003 sur l'assainissement domestique et laitier, des travaux d'investissement ont été engagés par les communes (excepté Mouchard, Arbois et Villette-les-Arbois) dans le secteur du Jura. Dans l'ensemble de notre territoire d'étude, ce sont plus de 90% des communes qui ont réalisé des travaux d'investissement sur les réseaux ou sur l'unité d'épuration. 12% des communes, listées comme prioritaire en 2003, ont choisi un système de traitement non-collectif. Les travaux ont été terminés à la fin du mois d'avril 2012 à Salins-les-Bains, et sont au stade de réflexion à Mont-sous-Vaudrey.

Sur la durée effective du Contrat de Rivière Loue (2004-2011), les travaux d'assainissement ont concerné 9 communes. La station de

Chamblay a une capacité de 1 500 habitants sur le ruisseau de la Biche. Les travaux sur les réseaux ont été réalisés sur les communes de Villette-les-Arbois, Pupillin, Chissey, Villers-Farlay, Santans, Châtelay, Germigney et Salins-les-Bains. Les dates de dépôt de subventions permettant le démarrage des travaux s'échelonnent entre 2004 et 2010. L'ensemble des actions sur l'assainissement dans le département du Jura ont coûté 4 959 450 €HT pour un montant prévisionnel de 5 400 000 €HT, soit 92 % du budget prévisionnel.



Exemple de la station d'épuration de Chamblay

Cette station qui rejette désormais dans la Loue est équipée pour permettre à certaines périodes le traitement de l'azote et du phosphore des effluents.

4.1.1.3 Fiche-action A1-02 Mise en place d'aires de dépotage de camping-car (interne CCVA)

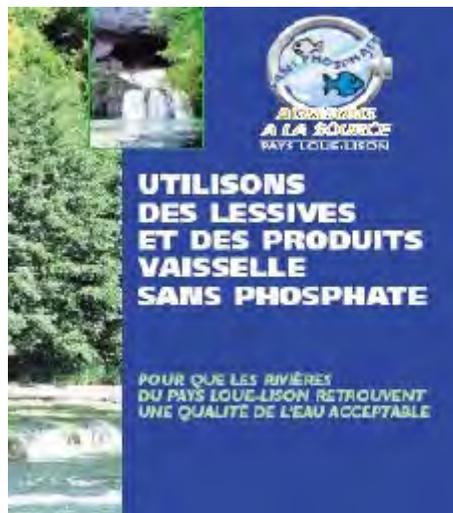
Lors de l'élaboration du Contrat de Rivière, la CCVA fait part de la présence régulière de tas de dépotage de campings-cars sur le secteur de la Moyenne-Loue. Le projet prévu en 2003 consistait à aménager des aires de dépotage raccordées à un dispositif de traitement, au niveau des campings de Champagne/Loue et Port Lesney.

Sur les aires de dépotage de camping-car, la commune de Champagne sur Loue a mis en place cette infrastructure. On peut citer également une aire de vidange des camping-cars qui a également été mise en place à Salins-les-Bains a proximité de la Furieuse.

4.1.1.4 Fiches-action A1-04 Programme de sensibilisation sur l'utilisation de produits ménagers sans phosphate

Sur l'analyse de la part de phosphore lié aux ménages et sur le plan de communication associé, le Syndicat Mixte Pays Loue-Lison a essayé de quantifier les différents apports de détergents avec phosphores dans les réseaux d'eaux usées de son territoire.

En 2006, le Président du Comité de rivière a envoyé un courrier à des législateurs Français et Européens sur les produits de détergence.



Plaquette utilisée pour le programme de sensibilisation sur l'utilisation des produits ménagers sans phosphate.

4.1.1.5 Conclusion sur l'amélioration de la qualité de l'eau

Sur les 4 fiches actions proposées toutes ont été engagées dont une terminée.

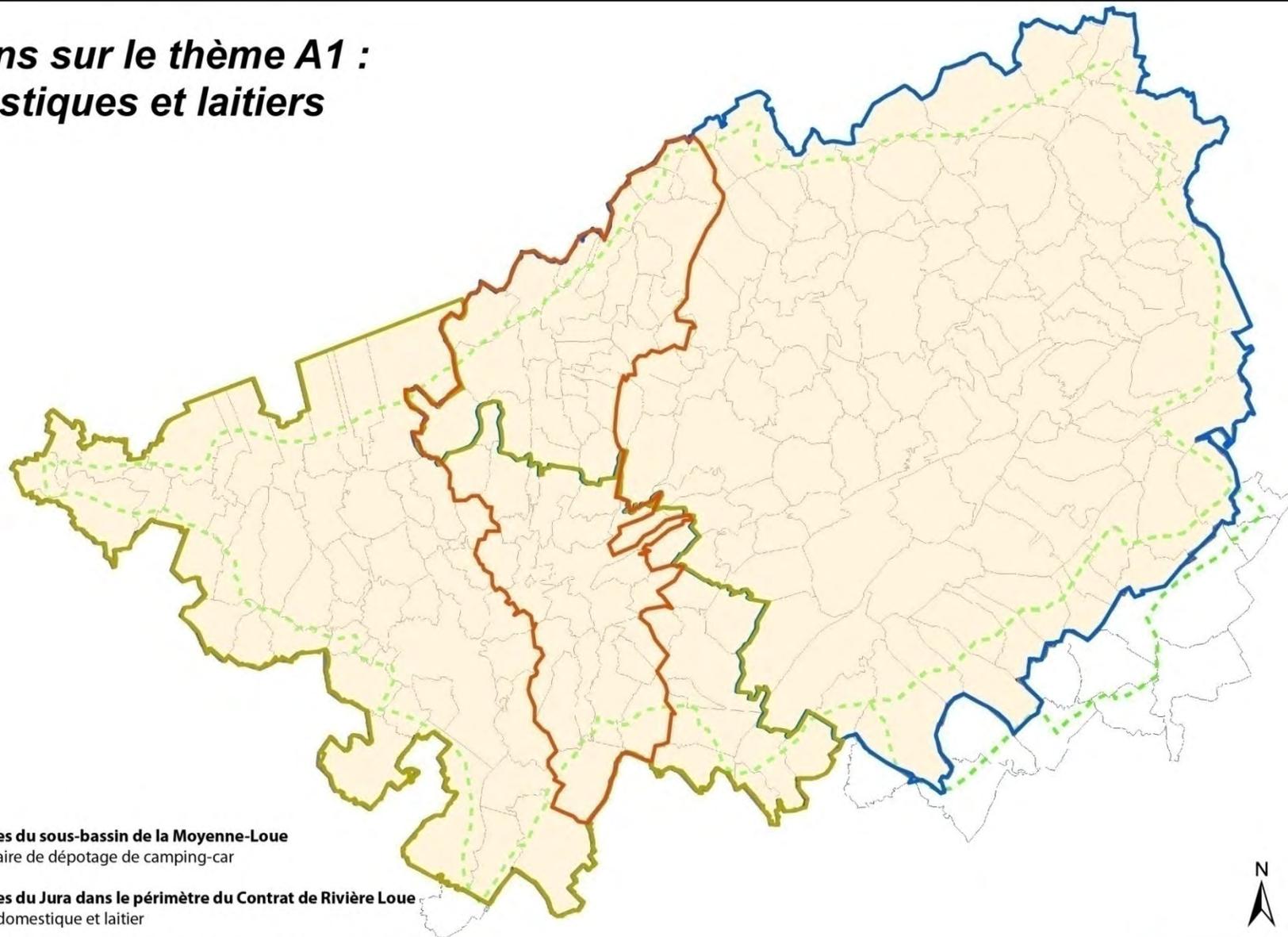
4.1.1.6 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

A1-01, A1-03 (autre programme), Programme départemental des eaux usées

A1-02 : Interne Communauté de Commune du Val d'Amour

Fiches actions sur le thème A1 : Rejets domestiques et laitiers



Légende

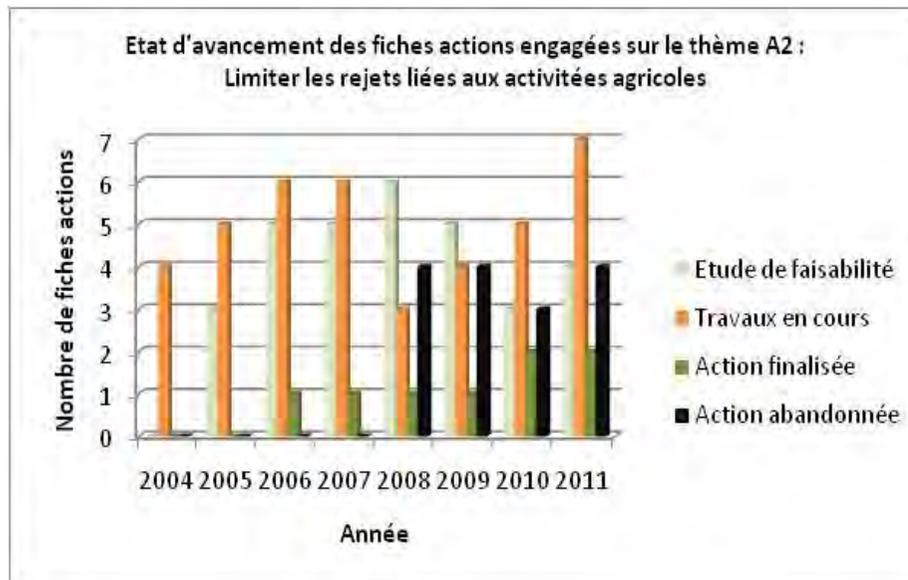
-  Ensemble des communes du sous-bassin de la Moyenne-Loue
A01-02 : Mise en place d'aire de dépotage de camping-car
-  Ensemble des communes du Jura dans le périmètre du Contrat de Rivière Loue
A01-01 : Assainissement domestique et laitier
-  Ensemble des communes du Doubs dans le périmètre du Contrat de Rivière Loue
A01-01 : Assainissement domestique et laitier
-  Ensemble des communes dans le périmètre du Contrat de Rivière Loue
A01-04 : Analyse de la part de phosphore lié aux ménages et plan de communication des communes

4.1.2 Thème A2 : Limiter les rejets liés aux activités agricoles

Le volet A2 comporte 17 fiches actions dont l'objectif principal est de limiter les rejets liés aux activités agricoles. Ce volet porte un montant prévisionnel de 14 529 090 €HT.

A ce jour 14 fiches actions ont été engagées pour un montant prévisionnel de 14 529 090 €HT et un montant engagé de 7 738 660 €HT soit 53,3 % du budget prévu. Certaines sont toujours en cours.

4.1.2.1 Bilan du thème A2



4.1.2.2 Fiches-actions : A2-03, A2-08, 02-11, A2-12, A02-13, A2-14, A2-17, A2-18 (actions sur les phytosanitaires)

Dans l'ensemble, les actions touchant au fonctionnement du matériel de pulvérisation des produits phytosanitaires ou d'épandage ont été menées localement. Si l'on se focalise sur le sous-bassin de la Cuisance l'ensemble des actions a été terminé. Sur les communes du Contrat de Rivière dans le Jura, les actions ont été engagées mais aucune n'a été terminée à ce jour. Dans les communes du Contrat de Rivière dans le département du Doubs, la majeure partie des actions n'ont pas été engagées hormis l'aménagement de locaux phytosanitaires et de postes de remplissage.

4.1.2.3 Fiches actions A2-01, A2-02, A2-15, A2-16 (actions sur la mise en conformité des bâtiments d'élevage et la couverture de fumières)

Cette partie concernant la mise en conformité et la modernisation des bâtiments d'élevage représente le plus gros budget de ce thème sur les rejets liés aux activités agricoles, soit un peu moins de 11 700 000 € de prévu en 2003 et un peu plus de 7 600 000 € engagé depuis, soit 65 % du budget prévisionnel. Ces deux types d'action sont ceux qui présentent les enjeux les plus importants.

Afin de visualiser les progrès réalisés depuis 2003, on peut utiliser comme indicateur l'évolution du nombre d'UGB aux normes des organismes de certification (normes OC).

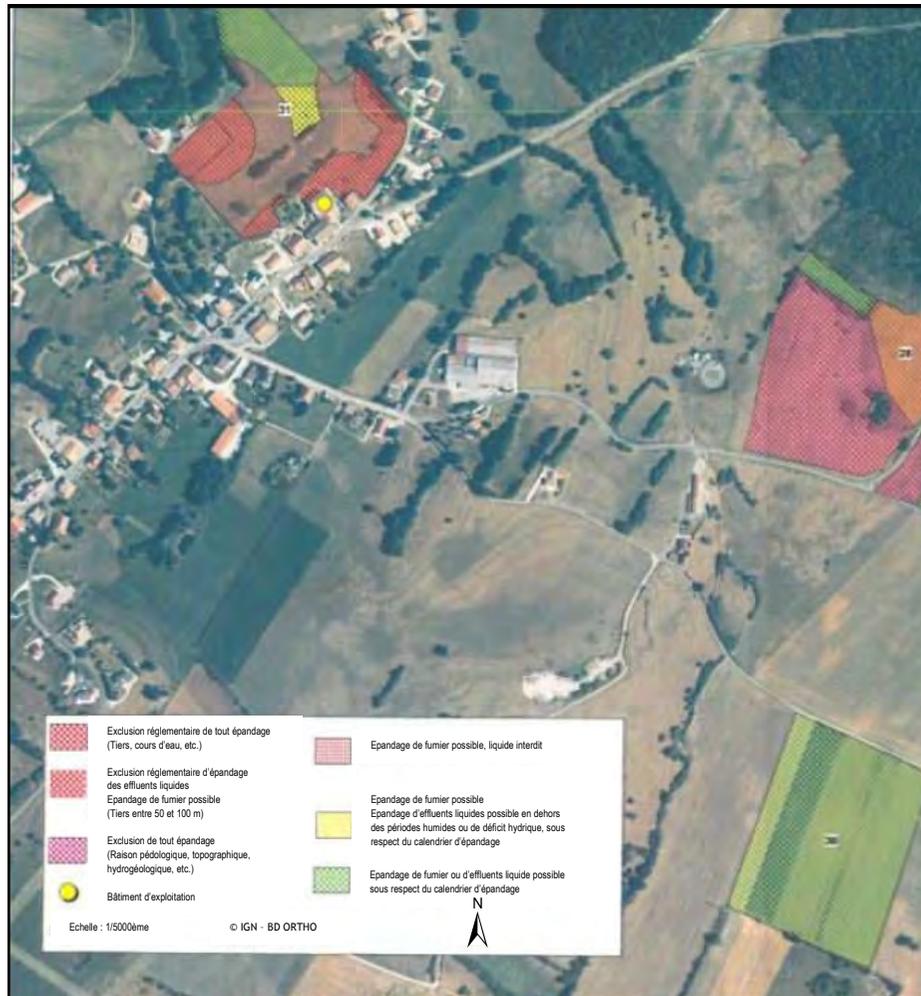
Exploitation mises aux normes entre 2003 et 2010					
Zones	Nombre de communes	Nombre d'exploitations	Nombre d'UGB	UGB "aux normes 2003"	Nombre d'UGB 2010 "aux normes OC"
Basse Vallée de la Loue 25	19	69	4 239	969 23%	1941 52%
Premier Plateau	17	81	5 421	1 899 35%	3371 66%
Haute Vallée de la Loue	22	96	3 345	787 24%	1322 51%
Plateau d'Ornans	36	274	16 267	3 466 21%	10318 67%
Deuxième Plateau	27	273	16 506	3 672 22%	11596 68%
Total Doubs	121	793	45 778	10 793 24%	28 548 65%
Nombre d'UGB mises aux normes entre 2007 et 2009 sur le sous bassin de la Furieuse					
Zones	Nombre de communes	Nombre d'UGB 2007	UGB aux normes OC en 2007	Nombre d'UGB 2009	Nombre d'UGB aux normes OC en 2009
Bassin de la Furieuse	58	7 370	3 759 51 %	6 849	4 109 60 %
Bassin de la Cuisance	31	2 948	1 415 48 %		
Bassin de la Moyenne Loue et de la Basse Loue	23	3 082	2 070 67 %		

Dans le département du Doubs, la population d'UGB correspondant aux normes OC a augmenté de 18 000 UGB. Sur les territoires listés dans le tableau ci-dessus, ces effectifs ont doublé, voir triplé sur le plateau d'Ornans.

Les mesures mises en place dans le cadre du Contrat de Rivière Loue ont eu aussi un impact dans le département du Jura, puisqu'entre 2007 et 2009, le nombre d'UGB aux normes OC est passé de 51% à 60%.



Exemple d'un bâtiment d'élevage mise aux normes dans le département du Doubs



Carte issue de la lettre d'opération collective d'Octobre 2011 mise à disposition des agriculteurs par la chambre d'agriculture d'un plan d'épandage dans le département du Doubs

4.1.2.4 Fiche action A2-10 (action aménagements de bassin de décantation en bas des coteaux de vignes)

4.1.2.5 Fiche action A2-04, A2-06, A2-09 (action mesure agro-environnementales modification des pratiques agricoles en zone inondable et mise en place de bande enherbées le long des cours d'eau)

Cf : L'ensemble de ces actions et celle du PMPVV sont décrites dans la phase I « Comparatif état des lieux initial et final »

4.1.2.6 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

A2-01 : (autre programme avec invitation au comité de suivi de programme (et éventuelle participation selon disponibilité), PMBE 25

A2-02 : (autre programme avec invitation au comité de suivi de programme (et éventuelle participation selon disponibilité), PMBE 25

A2-03 : (autre programme), profession agricole

A2-04 : (autre programme), DRAF, Agence, Europe

A2-06 : (autre programme), règlement

A2-08 : (autre programme), ADIVALOR, Ecophyto

A2-09 : (autre programme), DRAF, Agence, Europe A2-11 : (autre programme), PMPVV

A2-10 : (autre programme), Programme de maîtrise des pollutions viti-vinicole

A2-12 : (autre programme), ADIVALOR Ecophyto

A2-13 : (autre programme), ADIVALOR Ecophyto

A2-14 : (autre programme), ADIVALOR Ecophyto

A2-15 : (autre programme avec invitation au comité de suivi de programme (et éventuelle participation selon disponibilité), PMBE Furieuse

A2-16 : (autre programme avec invitation au comité de suivi de programme (et éventuelle participation selon disponibilité), PMBE Furieuse

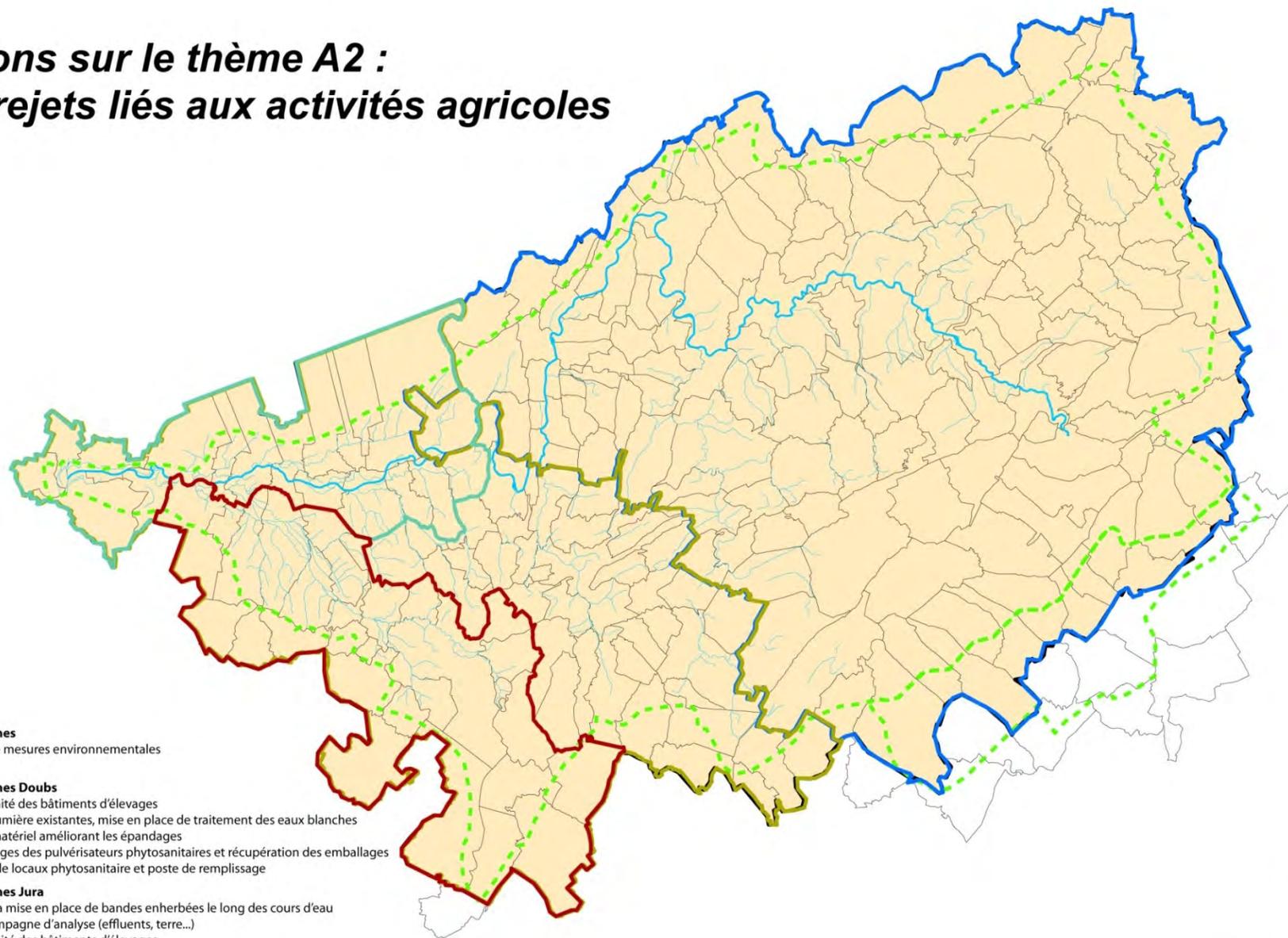
A2-17 : (autre programme), profession agricole

A2-18 : (autre programme), ADIVALOR Ecophyto

4.1.2.7 Conclusion sur les rejets liés aux activités agricoles

Concernant les actions pour limiter les rejets liés aux activités agricoles, l'ensemble des projets a été engagé.

Fiches actions sur le thème A2 : Limiter les rejets liés aux activités agricoles



Légende



Ensemble des communes
A2-04 : Mise en place de mesures environnementales



Ensemble des communes Doubs
A2-01 : Mise en conformité des bâtiments d'élevages
A2-02 : Couverture de fumières existantes, mise en place de traitement des eaux blanches
A2-03 : Acquisition de matériel améliorant les épandages
A2-08 : Diagnostic/réglages des pulvérisateurs phytosanitaires et récupération des emballages
A2-13 : Aménagement de locaux phytosanitaire et poste de remplissage



Ensemble des communes Jura
A2-06 : Incitation pour la mise en place de bandes enherbées le long des cours d'eau
A2-07 : Fertilisation : campagne d'analyse (effluents, terre...)
A2-15 : Mise en conformité des bâtiments d'élevages
A2-16 : Couverture de fumières existantes, mise en place de traitement des eaux blanches
A2-17 : Acquisition de matériel améliorant les épandages
A2-18 : Diagnostic/réglages des pulvérisateurs phytosanitaires et récupération des emballages



Ensemble des communes sous-bassin de la Cuisance
A2-10 : Aménagement de bassins tampons en bas des coteaux de vignes
A2-11 : Acquisition de pulvérisateurs phytosanitaire
A2-12 : Diagnostic/réglages des pulvérisateurs phytosanitaires et récupération des emballages



Ensemble des communes plaine de la Loue
A2-09 : Incitation pour modifier les pratiques agricoles en zones inondables
A2-14 : Diagnostic sur les phytosanitaires proposition d'un programme



4.1.3 Thème A3 : Limiter les rejets liés aux activités industrielles et autres

Le thème A3 comporte 8 fiches actions (dont une nouvelle) dont l'objectif principal est de limiter les rejets liés aux activités industrielles et autres. Ce thème porte sur un montant prévisionnel de 382 500 €HT (auquel on peut ajouter 7 000 €HT pour le nettoyage du saut de la Brême, nouvelle fiche action).

A ce jour, une fiche action a été engagée (aucune n'a été réalisée). Les dépenses réalisées sur la seule fiche action engagée ne sont pas indiquées.

Fiche A3-02 : Programme inconnu

Fiche A3-03 : Programme de maîtrise des pollutions viti-vinicole



4.1.3.1 Bilan du thème A3

Sur les 7 fiches actions de ce thème, 5 se situent à proximité de la Cuisance. Mais aucune n'a été engagée, que ce soit les études sur la

décharge et la cartonnerie ou encore le programme de maîtrise des pollutions liées aux scieries, la création de plateforme de distillation avec création d'une filière de compostage du marc de raisins et le dépôt d'ordure dans deux anciens bras de la rivière.

A ce bilan s'ajoute :

-Nouvelle fiche action : Nettoyage sur le saut de la Brême ; cette fiche action a été réalisée pour un montant de 7 000 €HT.

4.1.3.2 Fiche-action A3-01 (Action étude diagnostic sur les foyers de micropollution)

L'étude diagnostique sur les foyers de micropollution concerne l'ensemble des communes du périmètre du Contrat de Rivière, elle représente le 2^{ème} budget de ce volet après la création de plateforme de distillation, soit respectivement 150 000 € et 196 600 € d'investissement prévu.

Cette étude sur les foyers de micropollutions a débuté en Avril 2008, les données résultantes sur les analyses de l'eau et sur les sédiments étaient disponibles au Syndicat Mixte de la Loue.

Suite au programme « LIFE tête de bassins », des réflexions plus détaillées ont portées sur trois sous-bassins (Valbois, Amathay, Saumont). Un contact avec l'université de Franche-Comté avait été pris pour déterminer les indicateurs biologiques les plus pertinents sur le bassin de la Loue, vis-à-vis de la pollution par les micropolluants. Un traçage avait été réalisé sur la décharge de Chassagne et ce dernier est ressorti au niveau de la grotte de Chauveroché, les éventuels flux de polluants transitent donc en dehors du bassin-versant du ruisseau de Valbois sur le ruisseau de Bonneille.

4.1.3.3 Fiche-action A3-07 Suivi chimique de l'incidence du dépôt d'obus dans le gouffre de Jardel

En 1999 le cabinet Reilé proposait la réalisation de suivis de qualité physico-chimique pour connaître l'incidence du dépôt d'obus dans le gouffre de Jardel. En octobre 2010 l'A.R.S. a effectué des prélèvements d'eau et de sédiments (trois prélèvements sur l'eau et deux prélèvements sur sédiments). Tous les résultats sont inférieurs au seuil de détection analytique du laboratoire. Le suivi chimique de l'incidence du dépôt d'obus dans le gouffre de Jardel, connecté souterrainement aux sources de la Loue, est encore en cours. Le retrait des obus a débuté sur la fin du Contrat de Rivière.



Intervention dans le Gouffre de Jardel

4.1.3.4 Conclusion sur les rejets industriels et autres

Dans l'ensemble peu de projets ont été entrepris sur les pollutions liées aux activités industrielles.

Sur les 4 projets prévus sur la Cuisance, la création de plates-formes de distillation et d'une filière de compostage de marc de raisins faisaient partie du programme de maîtrise des pollutions viti-vinicole. Les trois

autres actions, dont deux qui nécessitaient une étude préalable, n'ont pas été engagées.

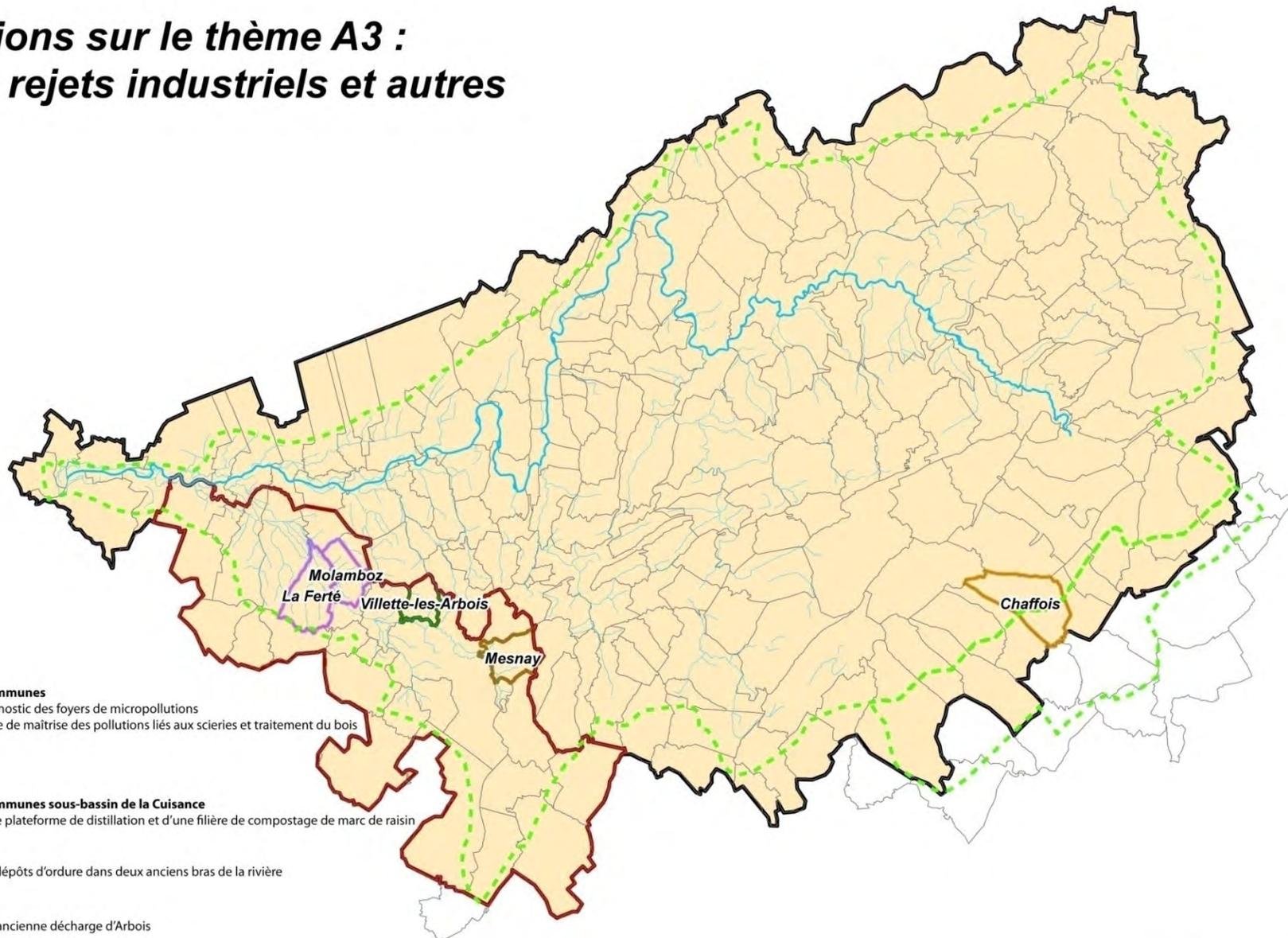
4.1.3.5 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

Fiches actions non engagées

A3-02 ; A3-03 ; A3-04 ; A3-05 ; A3-06

Fiches actions sur le thème A3 : Limiter les rejets industriels et autres



Légende

-  Ensemble des communes
A3-01 : Etude diagnostic des foyers de micropollutions
A3-02 : Programme de maîtrise des pollutions liés aux scieries et traitement du bois
-  Ensemble des communes sous-bassin de la Cuisance
A3-03 : Création de plateforme de distillation et d'une filière de compostage de marc de raisin
-  A3-04 : Retrait de dépôts d'ordure dans deux anciens bras de la rivière
-  A3-05 : Etude de l'ancienne décharge d'Arbois
-  A3-06 : Etude de dépollution de l'ancien site de la cartonnerie
-  A3-07 : Suivi chimique de l'incidence du dépôt d'obus dans le Gouffre de Jardel



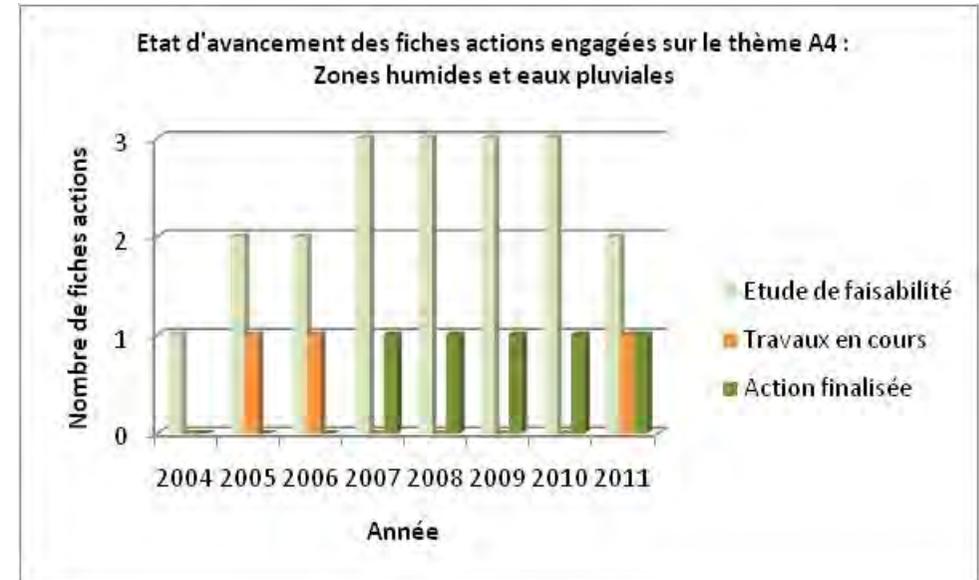
4.1.4 Thème A4 : Maintenir les débits en sauvegardant les zones humides et en améliorant la gestion des eaux pluviales

Le thème A4 comporte 5 fiches actions dont l'objectif principal est de maintenir les débits en sauvegardant les zones humides et en améliorant la gestion des eaux pluviales. Ce volet porte sur un montant prévisionnel de 216 200 €HT. Une fiche action fait partie d'un autre programme assuré par la fédération de chasse du Jura et le Syndicat Mixte de la Loue, ce projet consistait à communiquer et à élaborer un plan de gestion de zones humides

A ce jour, deux fiches actions ont été engagées (dont une réalisée), ce qui représente la moitié des fiches. Le montant engagé n'est pas connu.

4.1.4.1 Bilan du thème A4

Sur le thème zones humides et eaux pluviales, deux actions ont pour objectif de traiter les eaux pluviales. Deux fiches proposent des plans de gestion des zones humides sur l'ensemble des communes du sous-bassin et une action concerne la sensibilisation de la gestion de l'eau à l'étiage. Au niveau de la communication sur les zones humides, les actions ont été entreprises et représentent la part financière la plus élevée de ce thème (150 000€).



4.1.4.2 Fiche action A4-01 Mise en place de bacs de rétention des eaux pluviales sur une future zone artisanale

En 2007, la CCVA a créé des bassins de décantation pour les eaux pluviales. L'objectif étant de compenser la surface imperméabilisée par la création de la zone artisanale.

4.1.4.3 Fiche actions A4-02 Mise en place d'un décanteur au niveau des rejets pluviaux de la commune de Mouchard

Au niveau du projet de décanteur autour des eaux pluviales de Mouchard, le cabinet Reilé proposait en 2002 de revoir les déversements au niveau des déversoirs d'orages du réseau d'eaux usées. A la fin de l'année 2008, la commune de Mouchard engage un diagnostic de son réseau d'assainissement, vis-à-vis notamment d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). A ce jour le projet est encore en attente.

4.1.4.4 Communication et élaboration de plan de gestion des zones humides A4-05

Durant l'été 2005, la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura a débuté un recensement des zones humides (< 1 ha) à l'échelle du département.

-Deux réunions de présentation de l'inventaire sur le terrain ont été organisées en Juillet et Août 2008.

-Au mois de septembre 2010, un Comité départemental des zones humides a été créé. Ce dernier est animé depuis 2011 par la Fédération des chasseurs du Jura. Ce comité départemental a pour vocation :

-d'assurer une veille technique et financière, afin de conseiller les maîtres d'ouvrages qui s'engageraient dans un plan de gestion ou dans un plan de restauration

-de mettre à jour la base de données des zones humides

-de répondre aux demandes d'informations (communication, sensibilisation)

4.1.4.5 Elaboration d'un projet de restauration d'une zone humide à Lemuy A4-03

En Février 2006 la Communauté de communes de Salins-les-Bains travaillait sur des fiches pédagogiques faune/flore du Haut Lison sur la zone humide de Lemuy de façon analogue aux fiches pédagogiques réalisées par la CCVA. Ces fiches ont été relues en Juillet 2006 par le comité technique et financier mais elles n'ont pas été éditées. Le projet est toujours en phase préparatoire.

4.1.4.6 Conclusion sur les zones humides et eaux pluviales

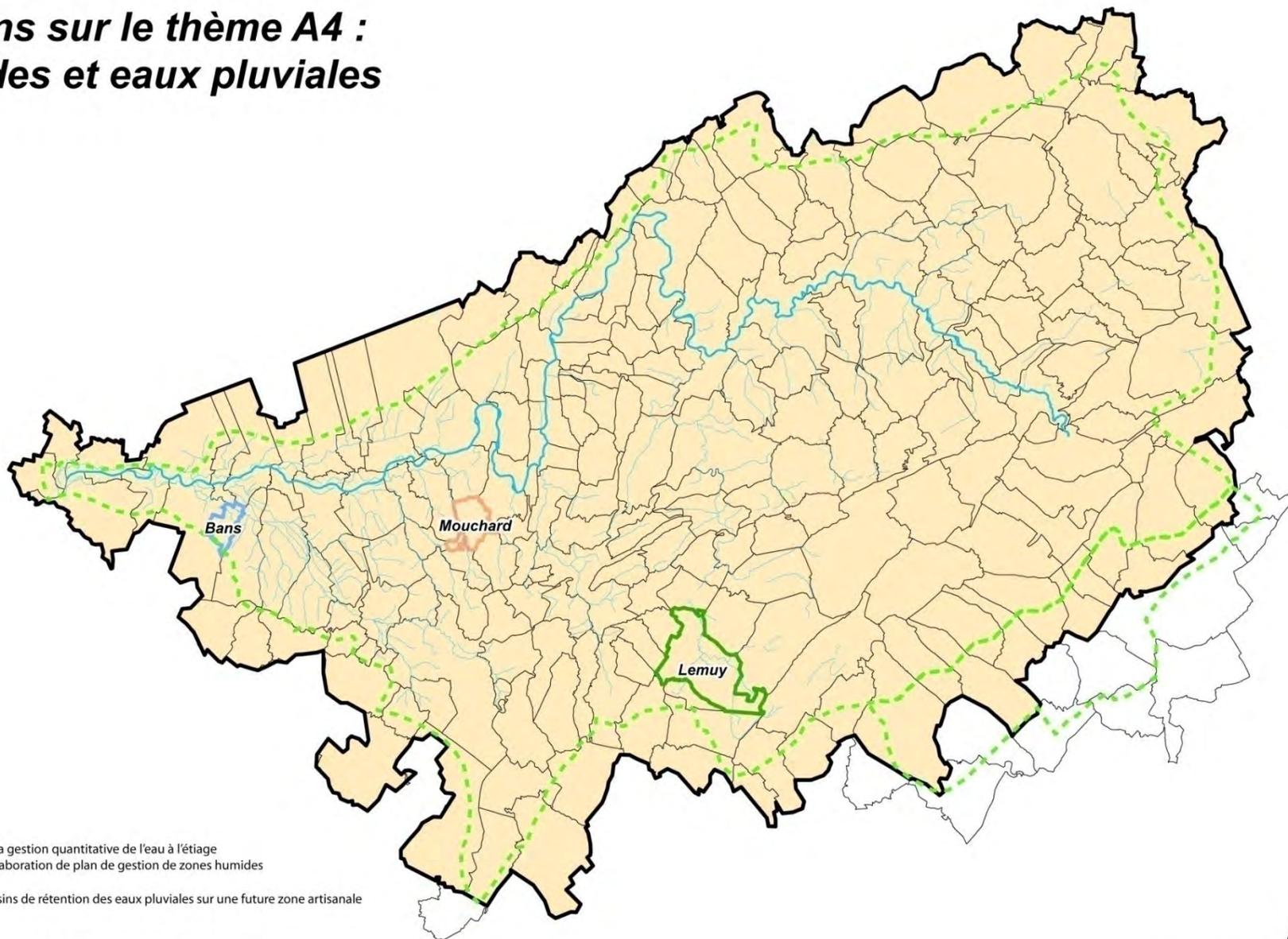
Sur le domaine des zones humides et des eaux pluviales les ambitions du Contrat de Rivière Loue étaient assez modestes. Au niveau des zones humides, sur les deux actions concernant l'ensemble du territoire, la campagne de sensibilisation pour la gestion quantitative de l'eau, notamment à l'étiage, n'a pas été engagée. Par contre le programme porté par la fédération de chasse du Jura et par le Syndicat Mixte de la Loue continue ses animations pour assurer ses objectifs. Actuellement la Fédération de chasse du Jura propose une assistance technique pour l'inventaire des zones humides de moins de un hectare dans le département du Doubs afin d'harmoniser les inventaires sur les deux départements. Au niveau de la gestion des eaux pluviales les actions ont été engagées, elles ont été réalisées au niveau de la commune de Bains pour sauvegarder une zone artisanale. Sur la commune de Mouchard, la mise en place de bassins de décantation est encore au stade préliminaire.

4.1.4.7 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

Fiche action non engagée :A4-04Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

A4-05 : Programme de la Fédération des chasseurs du Jura et le Syndicat Mixte de la Loue

Fiches actions sur le thème A4 : Zones humides et eaux pluviales



Légende

-  Ensemble des communes
-  A4-04 : Sensibilisation pour la gestion quantitative de l'eau à l'étiage
-  A4-05 : Communication et élaboration de plan de gestion de zones humides
-  A4-01 : Mise en place de bassins de rétention des eaux pluviales sur une future zone artisanale
-  A4-02 : Mise en place d'un décanteur au niveau des rejets pluviaux
-  A4-03 : Elaboration du projet de zone humide



0 10 20
Kilomètres

4.1.5 Thème A5 : Protéger la ressource en eau potable

Le thème A5 comporte 17 fiches actions dont 16 font partie d'autres programmes, leur objectif principal est de protéger la ressource en eau potable. Ce thème porte sur un montant prévisionnel de 2 080 000 €HT.

A ce jour, 12 fiches-action ont été engagées (dont deux terminées), ce qui représente 71 % des fiches engagées. Le montant engagé ainsi que la plupart du budget prévisionnel n'est pas connu.

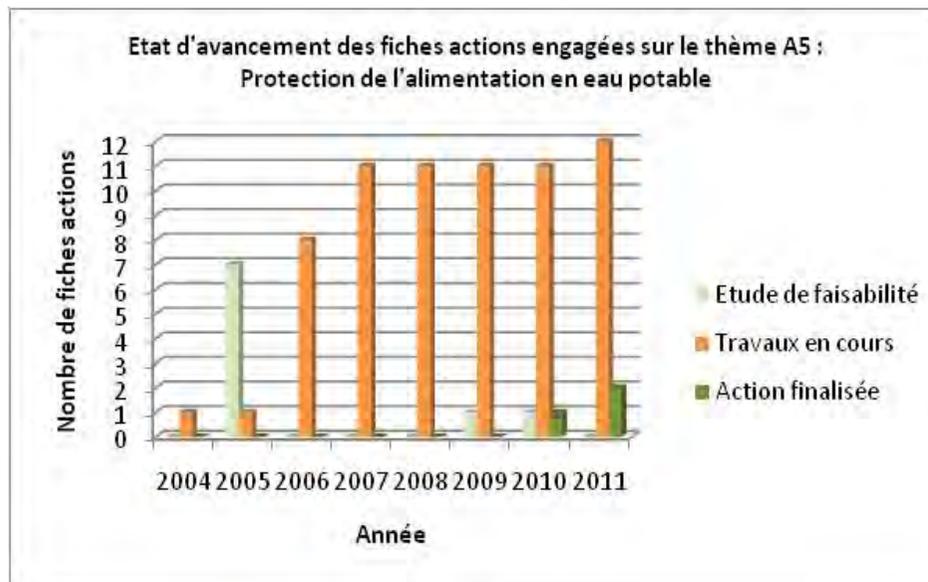
4.1.5.1 A5-03 jusqu'à A5-16 Elaboration de périmètre de protection

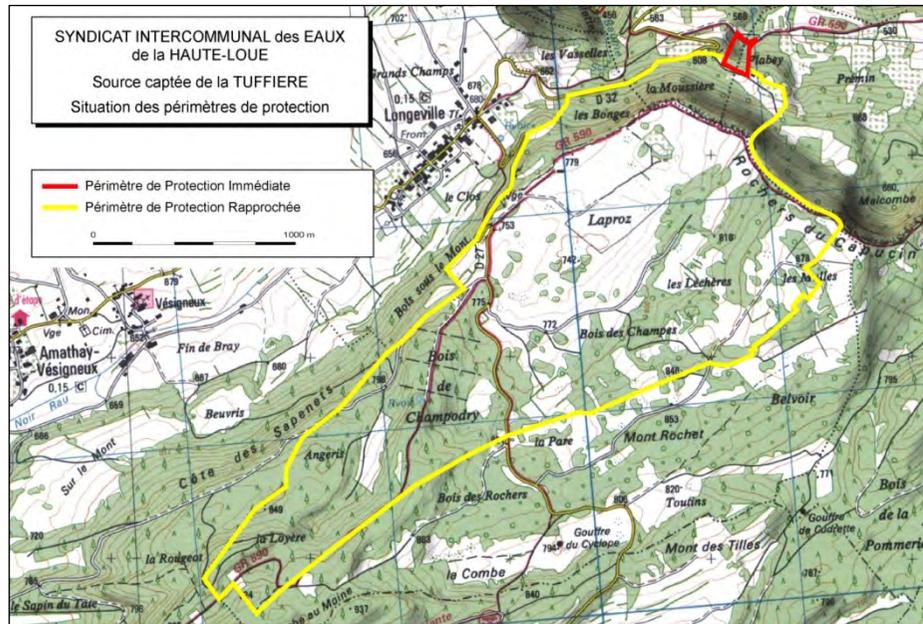
Sur les 17 fiches actions contenues dans le thème de la ressource en eau potable, 14 consistent à l'engagement de la procédure, dans la mise en place des périmètres de protection des captages AEP. Ces captages sont implantés dans l'ensemble du territoire, notamment

- à Longeville et Villers-sous-Chalamont sur la Haute Loue,
- à Souvans, Ecleux et Cramans sur la Basse-Loue, Grange-de-Vaivre sur la Moyenne-Loue,
- à La-Chapelle-sur-Furieuse, Ivrey, Ivory, Lemuy et Saint-Thiébaud sur la Furieuse
- à Mesnay et Besain sur la Cuisance

La plupart de ces actions sont actuellement en cours. Les périmètres de protection des captages de Cramans et de Longeville ont été déclarés d'utilité publique.

Au niveau du captage de Souvans, l'ARS a fourni en 2011 un bilan. A cette date, l'ARS précise que le SIVOM de Nevy-les-Dole a engagé la procédure de protection. Ce projet est donc encore en cours.





Exemple des périmètres de protection immédiate et rapprochée de la source captée de la Tuffière, 2008

Cf : Les caractéristiques du Dugeon et de la nappe de l'Arlier pour l'alimentation en eau potable sont décrites dans la phase I « Comparatif état des lieux initial et final »

4.1.5.2 Conclusion

Hormis l'étude globale des moyens de sécuriser l'alimentation en eau potable qui n'a pas été engagé et dont découlent les travaux dans le département du Jura et du Doubs, l'ensemble des actions ont été entreprises voir terminées dans le cadre du programme départemental d'alimentation en eau potable. On peut dire en ce sens que les objectifs du Contrat de Rivière sur le thème des ressources en eau potable ont été atteints.

4.1.5.3 *Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme*

Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

A5-01 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-03 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-04 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-05 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-06 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-07 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-08 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-09 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-10 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-11 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-12 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-13 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-14 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-15 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-16 : (autre programme), Programme départementale AEP

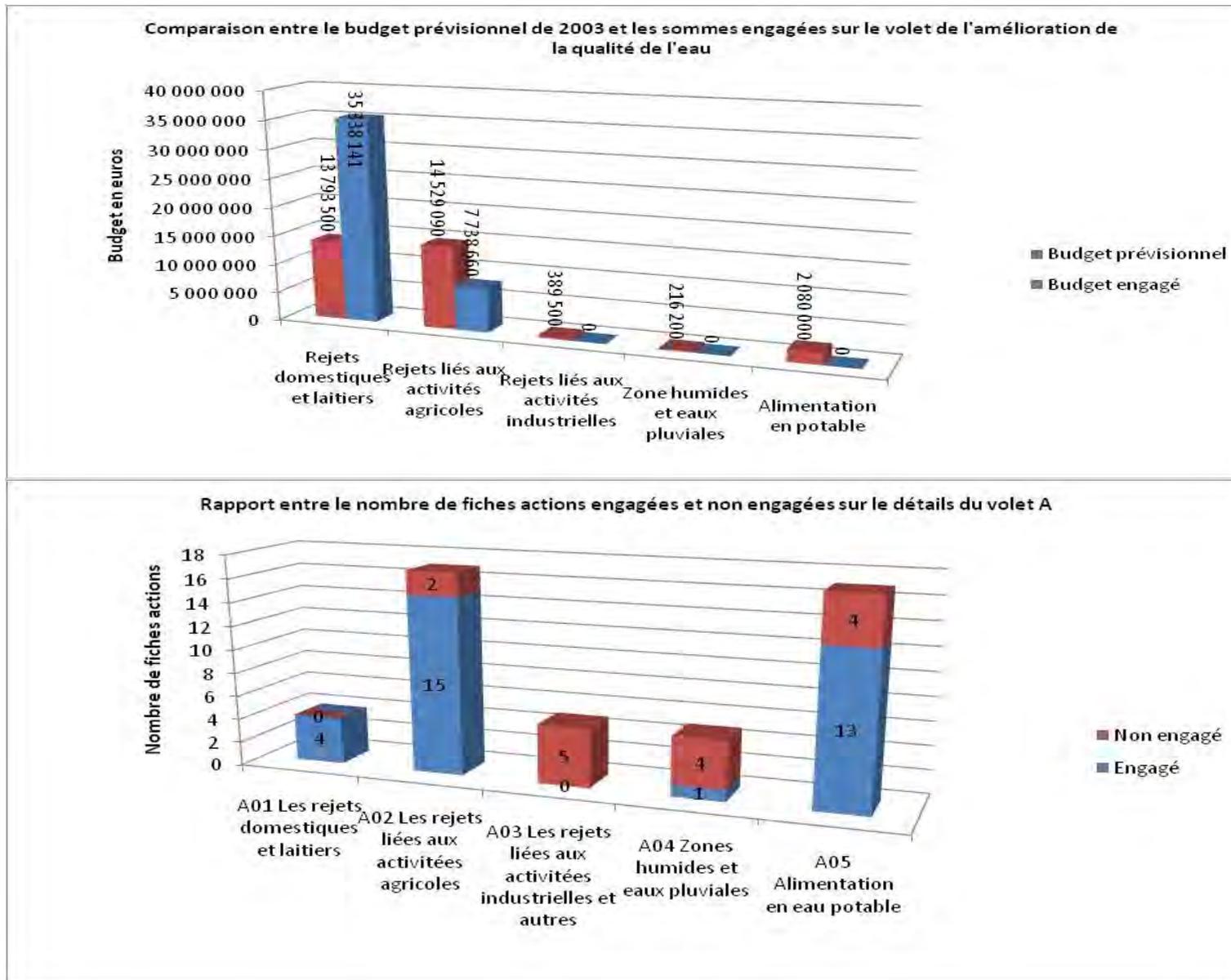
A5-17 : (autre programme), Programme départementale AEP

A5-18 : (autre programme), Programme départementale AEP

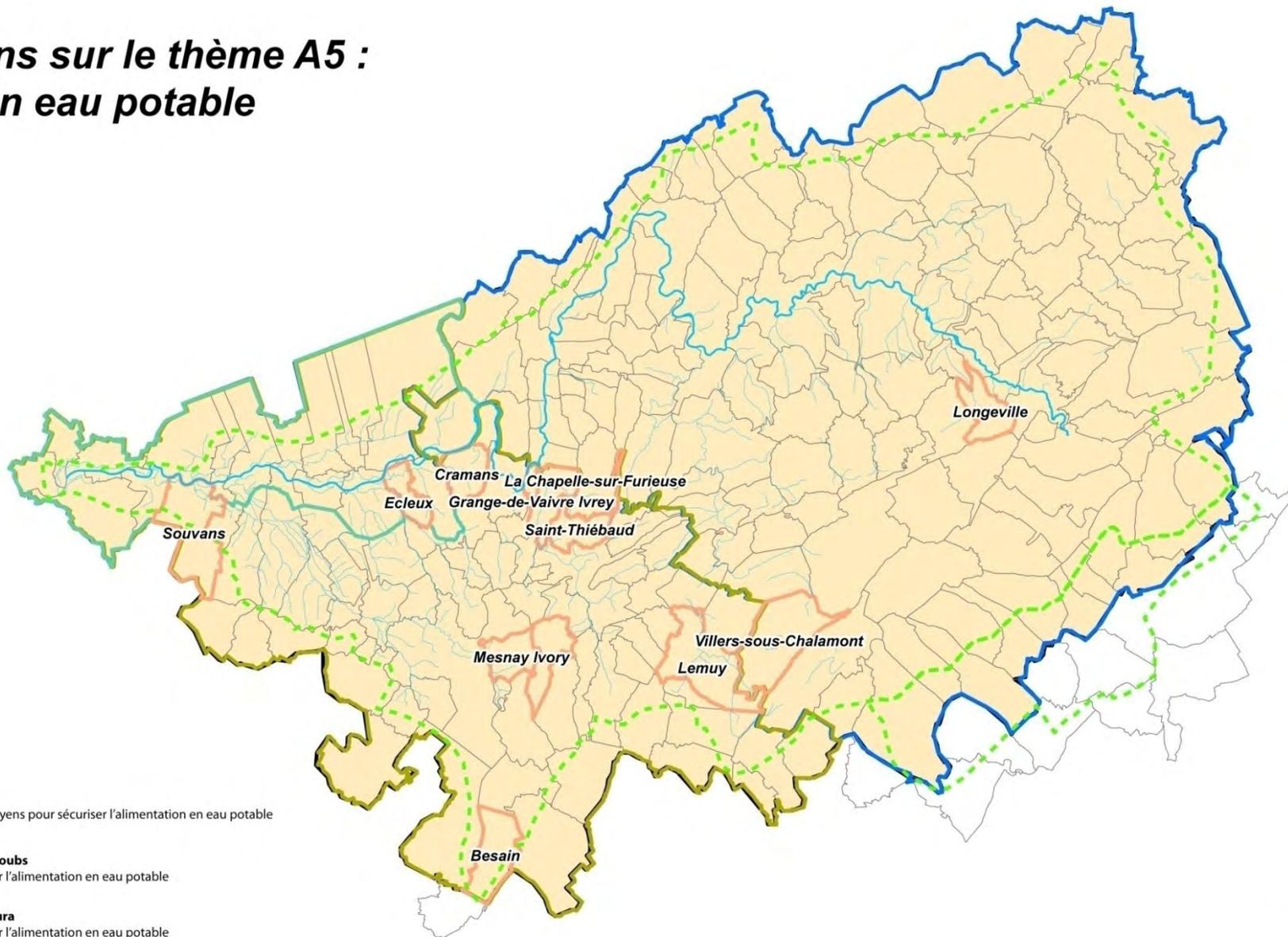
Fiches actions non engagées

A5-01, A05-17, A5-18

L'étude globale et les travaux qui en découlent pour sécuriser l'alimentation en eau potable n'ont pas été engagés ou ne sont pas connus. Toutefois les périmètres de protection pour les captages sur le linéaire de la Loue ont été définis et sont pour la plupart en phase travaux via les programmes départementaux de l'alimentation en eau potable. Ces actions représentaient un budget prévisionnel de 2 045 000 €.



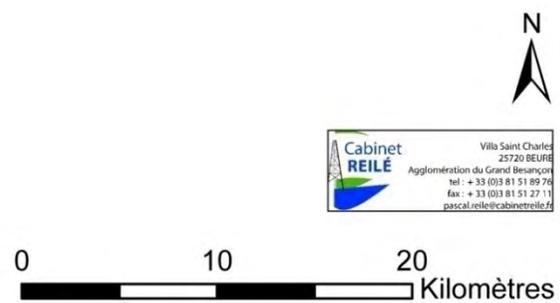
Fiches actions sur le thème A5 : Ressource en eau potable



Légende

-  Ensemble des communes
A5-01 : Etude globale des moyens pour sécuriser l'alimentation en eau potable
-  Ensemble des communes Doubs
A5-17 : Travaux pour sécuriser l'alimentation en eau potable
-  Ensemble des communes Jura
A5-18 : Travaux pour sécuriser l'alimentation en eau potable
-  Ensemble des communes Plaine de la Loue
A5-02 : Aménagement des forages non destinés à l'AEP pour protéger la nappe
-  Elaboration de périmètres de protection de captages
Fiche action A5-03 jusqu'à A5-16

 **Cabinet REILÉ**
Villa Saint Charles
25720 BELLEFÈRE
Agglomération du Grand Besançon
tel : + 33 (0)3 81 51 89 78
fax : + 33 (0)3 81 51 27 11
pascal.reile@cabinetreile.fr



4.2 OBJECTIF AMELIORATION PHYSIQUE DE LA RIVIERE

Le Volet B comporte 124 fiches actions dont l'objectif principal est l'amélioration physique de la rivière, réparties en trois thèmes :

- Thème B1 protection lors des inondations (53 fiches actions)
- Thème B2 amélioration physique de la rivière (30 fiches actions)
- Thème B3 restauration du milieu aquatique (43 fiches actions)

Le montant total estimé pour ce volet s'élève à 18 458 187 €HT. Auquel s'ajoute 132 463 €HT pour les 2 nouvelles fiches actions.

A ce jour, 49 fiches actions ont été engagées dans le volet B (dont 11 réalisées), pour un montant total de 2 945 348 €HT (132 463 €HT), ce qui représente 39,2 % des fiches actions engagées et 15,9 % du montant prévisionnel.

A ce bilan s'ajoute deux nouvelles fiches actions sur :

- Reprise de la passe à poissons au barrage de Rurey
- Plan pluriannuel entretien sélectif de la végétation en bord de Loue

4.2.1 Thème B1 protection contre les inondations

Le volet B1 comporte 53 fiches actions dont l'objectif est la protection contre les inondations.

Le montant total estimé pour ce volet s'élève à 11 613 630 €HT.

A ce jour, 24 fiches actions ont été engagées dans le volet B (dont 4 réalisées), pour un montant total de 714 734 €HT, ce qui représente 36 % des fiches actions engagées et 6,1 % du montant prévisionnel.

2 fiches actions concernent l'ensemble du territoire du Contrat de Rivière Loue :

B1-48 : Réduction de la vulnérabilité des bâtiments inondables

Cette action n'a pas été engagée.

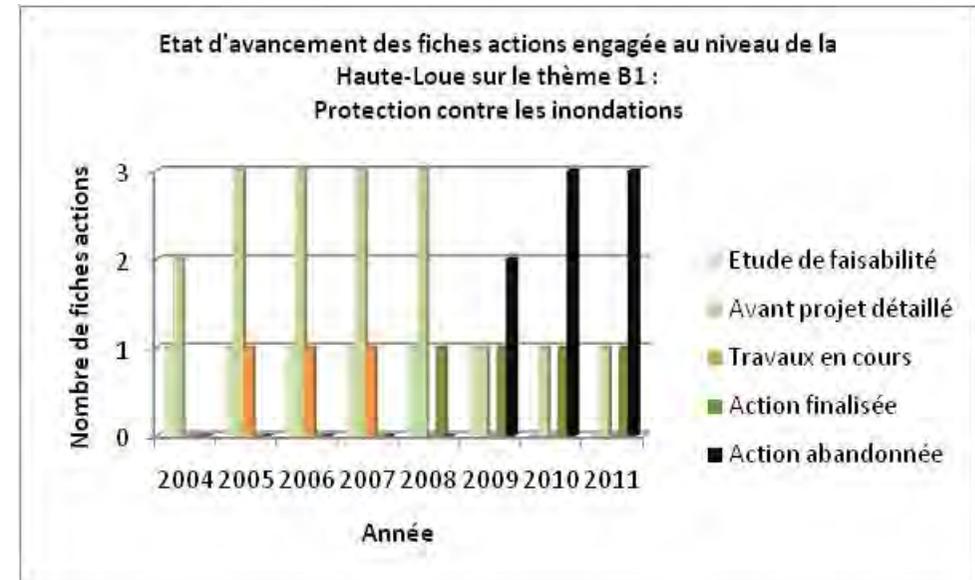
B1-49 : Amélioration du système de l'annonce de crues

On ne sait si cette action a été engagée ou non.

4.2.1.1 Bilan Protection contre les inondations Haute-Loue

Le thème B1 sur la Haute-Loue comporte 13 fiches actions dont l'objectif principal est la protection contre les inondations. Ce thème porte sur un budget prévisionnel de 2 446 500 €HT.

A ce jour, deux fiches actions ont été engagées (dont une réalisée), pour un montant total de 64 039 €HT, ce qui représente 15 % des fiches actions engagées et 2,6 % du montant prévisionnel.



4.2.1.1.1 *Fiche-action B1-01, jusqu'à B1-09, B1-50 (Protection contre les inondations Haute Loue)*

Sur les 10 projets localisés sur la Haute-Loue, 7 sont situés sur la commune d'Ornans. De part la disposition de son bâti par rapport à la Loue, Ornans est fortement exposée aux phénomènes d'inondations. Les seuls projets engagés dans cet ensemble concernent les études qui portent sur :

- La faisabilité pour la modification du barrage Chirac
- La création d'un lit moyen en aval de la commune d'Ornans

D'ailleurs les travaux qui découlent de la seconde étude n'ont pas été engagés.

Mise en place de clapets automatiques barrage Anriot B1-01

En Avril 2005 l'Avant Projet Sommaire de la mise en place de clapets automatiques sur le barrage Anriot à Lods était terminé. L'évaluation financière des travaux dépasse de beaucoup l'estimation initiale. Le Syndicat Mixte de la Loue n'avait pas décidé de la suite à donner aux opérations à partir d'Octobre 2005.

Au mois de décembre 2007, le Syndicat Mixte a abandonné la poursuite des 2 propositions techniques et réfléchissait à une autre solution qui consistait à acquérir le barrage et de mettre en place des clapets (qui s'effacent en période de crues).

En septembre 2009, l'hypothèse d'acquérir le barrage n'était plus à l'ordre du jour. Le projet n'a pas évolué depuis.

Etude de faisabilité pour la modification du barrage Chirac B1-08

En 2002, le bureau d'étude SAFEGE précise que l'abaissement de la ligne d'eau en cas d'effacement du barrage Chirac serait de l'ordre de 40cm en amont du barrage et 19cm à 300 mètres à l'amont lors d'une crue centennale. Cela aurait permis de retarder la submersion de la place du Champ de Foire.

Le projet en 2003 consistait à réaliser une modélisation hydraulique plus fine dans la traversée d'Ornans et d'évaluer la faisabilité technico-économique

Etude et travaux pour la création d'un lit moyen en aval de l'agglomération d'Ornans B1-09, B1-50

Etude :

En Avril 2005 le Syndicat Mixte de la Loue a retenu l'entreprise PMM pour réaliser l'étude visant à la création d'un lit moyen en aval d'Ornans et à des modifications du barrage Rivex et Chays.

En Mars 2006, PMM avait réalisé l'analyse du diagnostic et des contraintes (phase I de l'élaboration du projet).



Loue en eau moyenne 25 m³/s



Loue en crue moyenne 100m³/s



Hôtel de la truite d'or à Lods



Inondation de la route départementale devant l'hôtel

Durant le mois d'août 2007, l'entreprise PMM a fourni la dernière phase de l'étude « synthèse des éléments d'appréciation du rapport coût/avantage technique du projet »

En Janvier 2009, le Syndicat Mixte avait reçu le document finalisé.

Cependant les travaux découlant de cette étude n'ont pas été engagés.

Travaux :

Selon l'analyse effectuée sur les possibilités de création d'un lit moyen, 3 propositions de travaux pourraient être envisagées. L'ordre de grandeur du coût avait été estimé à 1 250 000 €. Le Syndicat Mixte de la Loue a réalisé une étude technico-financière en 2007 (cf. fiche B1-09 ci-dessus)

L'étude technico-financière a apporté les éléments suivants :

1) Scénario "aménagement d'un lit moyen en aval" la SAFEGER précise que cette simulation induirait une diminution de la hauteur d'eau de 2 cm pour une crue Q2 et 4 cm pour une crue Q5 au droit de la place Courbet. Le cabinet Reilé précise que ce scénario apporterait une amélioration pour 2

à 4 sinistrés. L'entreprise PMM a estimé le coût des travaux à 1 644 000 euros.

2) Scénario "aménagement d'un lit moyen en aval et abaissement radier barrage Rivex". SAFEGER précise que cette simulation induirait une diminution de la hauteur d'eau de 18 cm pour Q2 et 5 cm pour Q5 au droit de la place Courbet. Le cabinet Reilé précise que le scénario apporterait une amélioration pour 5 à 18 sinistrés. L'entreprise PMM a estimé le coût des travaux à 2 144 000 euros.

3) Scénario "aménagement d'un lit moyen en aval et abaissement radier barrage Rivex et abaissement barrage Chirac". SAFEGER précise que cette simulation induirait une diminution de la hauteur d'eau de 18 cm pour Q2 et 5 cm pour Q5 au droit de la place Courbet et de 2 à 8 cm sur la place du Champ de foire. Le cabinet Reilé précise que ce scénario apporterait une amélioration pour 5 à 18 sinistrés. L'entreprise PMM a estimé le coût des travaux à 2 804 000 euros maximum.

En 2007, le Syndicat Mixte de la Loue a modifié ses statuts et n'assure plus les travaux visant à protéger les bâtiments et lieux habités en période de hautes eaux.

4.2.1.1.2 Conclusion sur la protection contre les inondations Haute Loue

Sur les 10 projets proposés, 4 ont été engagés

4.2.1.1.3 Fiches-action B1-14, B1-15, B1-16 (Protection contre les inondations Lison)

Construction d'une vanne supplémentaire à Nans-sous-Sainte-Anne et enlèvement du remblai vers la passerelle B1-14, B1-15,

Construction d'une vanne supplémentaire à Nans-sous-Saint-Anne :

Au mois de Juin 2004, le Syndicat Mixte de la Loue avait désigné un bureau d'étude pour l'élaboration d'un projet détaillé sur la mise en place d'une vanne supplémentaire au barrage de Nans-sous-Saint-Anne.

Le 16 Septembre 2004, le cahier des charges pour le projet a été approuvé par le comité technique. En Mars 2005, le Syndicat Mixte disposait d'un projet détaillé. Une prestation a été confiée au Cabinet Reilé (mi juin 2005) pour mesurer l'impact hydraulique sur les inondations des lieux habités de Nans-sous-Saint-Anne et sur une analyse coût avantages du projet.

A la fin de l'année 2006, suite à la présentation du projet technique et de son impact. Le Syndicat Mixte de la Loue avait décidé fin novembre de poursuivre le projet. Les travaux étaient prévus à l'année 2007.

Au mois de Juin 2007, le Syndicat Mixte avait engagé les démarches d'acquisition de l'ouvrage.

A la fin du mois de décembre 2007, le Syndicat Mixte avait attribué les marchés (travaux : groupement d'entreprises SIRCO, maître d'œuvre Cabinet Blondeau).

Au mois de Mars 2009, le Syndicat Mixte avait décidé de différer le projet. A l'heure actuelle le projet n'a pas évolué.

Enlèvement du remblai vers la passerelle :

Complémentaire à la mise en place d'une vanne supplémentaire au barrage de Nans-sous-Saint-Anne, un projet était prévu sur le même ouvrage et consistait à modifier le chemin d'accès à la passerelle avec enlèvement de remblai. En complément des études réalisées en 2006, le Syndicat Mixte de la Loue effectuait une nouvelle simulation des écoulements du Lison dans la traversé de Nans-sous-Saint-Anne au mois de Septembre 2010. Le marché avait été attribué au Cabinet Reilé. Tout comme le projet précédent, les actions ont été abandonnées.

4.2.1.1.4 Conclusion sur la protection contre les inondations Lison

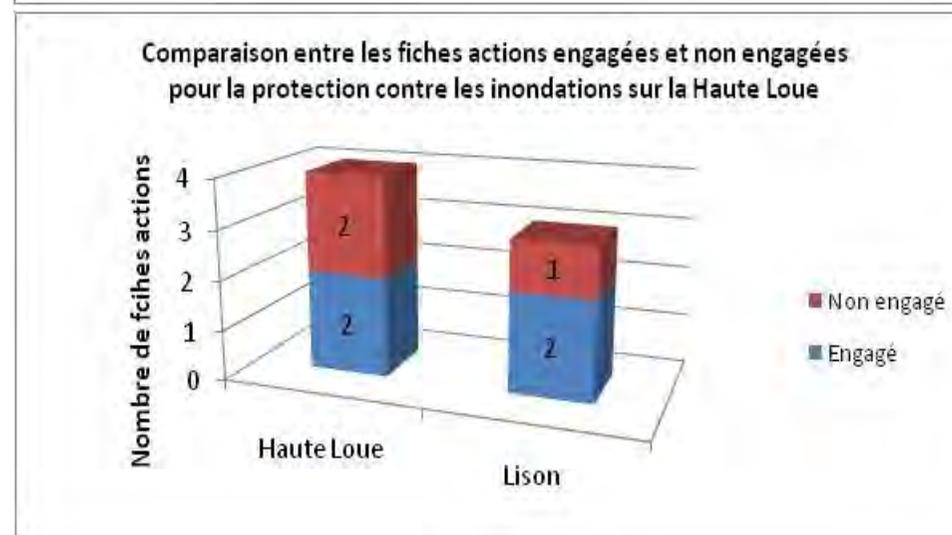
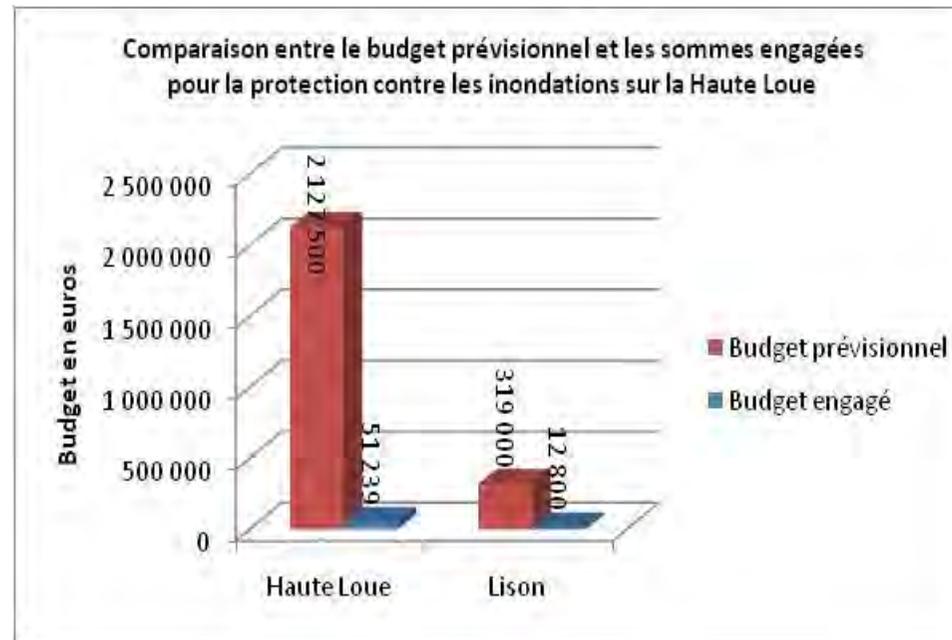
Sur les 3 projets proposés, deux ont été engagées concernant la construction d'une vanne supplémentaire et l'enlèvement du remblai vers la passerelle à Nans-sous-Sainte-Anne. Par contre restauration du moulin de Myon et des vannages du barrage du Martinet n'a pas été engagée.

4.2.1.1.5 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

Fiches actions non engagées

B1-02 ; B1-03 ; B1-04 ; B1-05 ; B1-06 ; B1-07 ; B1-16



Fiches actions Haute Loue sur le thème B1 : Protection contre les inondations

Légende

-  B1-04 : Mise en place d'un muret
B1-05 : Restauration du ruisseau Désillot et calibrage du passage busé
B1-06 : Etude de faisabilité pour les clapets anti-retour et pompes
B1-07 : Travaux de mise en place de clapet anti-retour et pompes
B1-08 : Etude de faisabilité pour la modification du barrage Chirac
B1-09 : Etude pour la création d'un lit moyen en aval de l'agglomération d'Ormans
B1-50 : Travaux éventuels pour la création d'un lit moyen en aval de l'agglomération d'Ormans

-  B1-02 : Recalibrage du passage busé du ruisseau de Cornebouche sous la RD 67
B1-03 : Réhaussement de la route RD 67

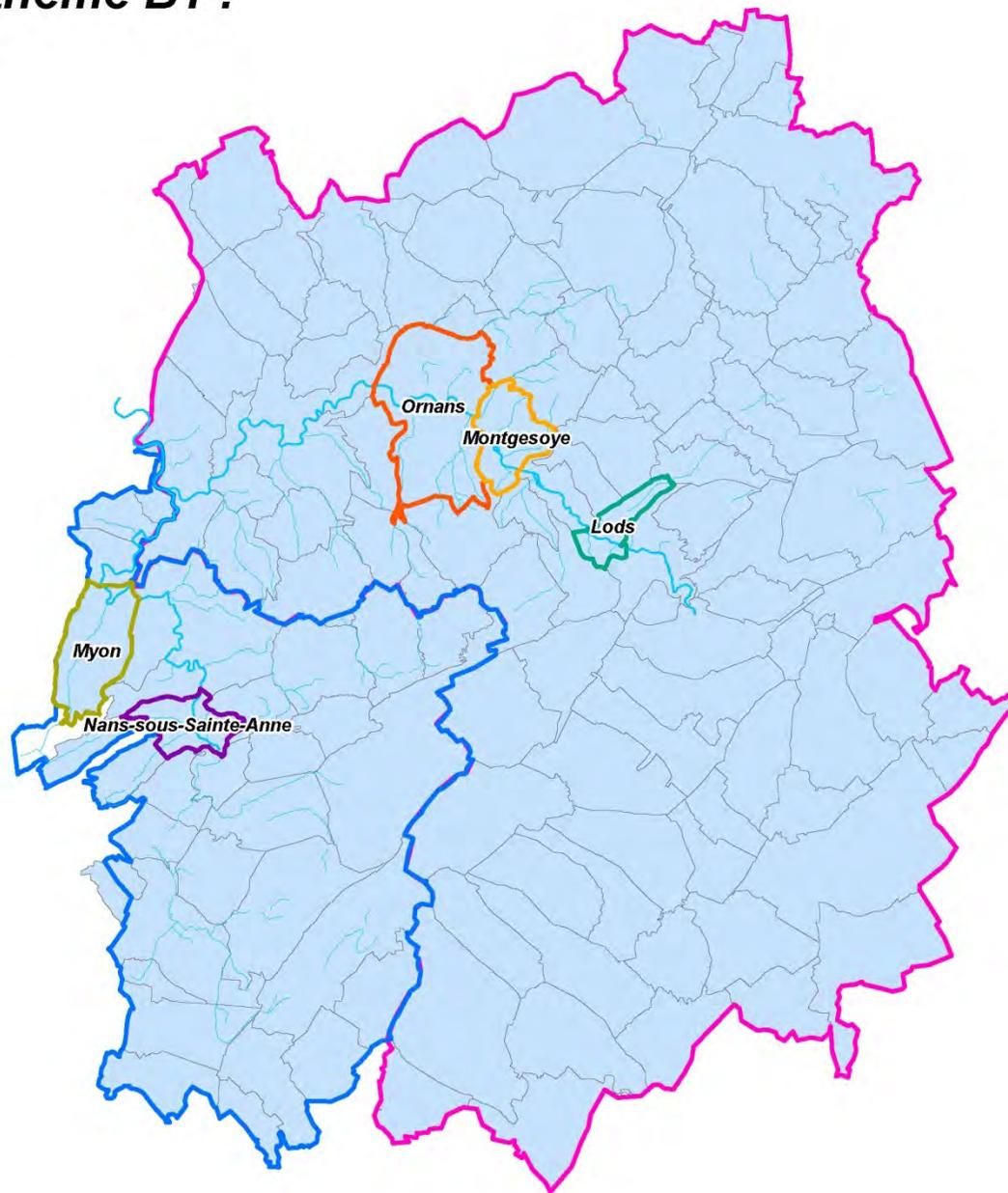
-  B1-14 : Construction d'une vanne supplémentaire
B1-15 : Enlèvement du remblai vers la passerelle

-  B1-16 : Restauration du Moulin de Myon et vannages du barrage du Martinet

-  B1-01 : Mise en place de clapet automatique sur le barrage Anriot

-  Sous-bassin Lison

-  Sous-bassin Haute-Loue



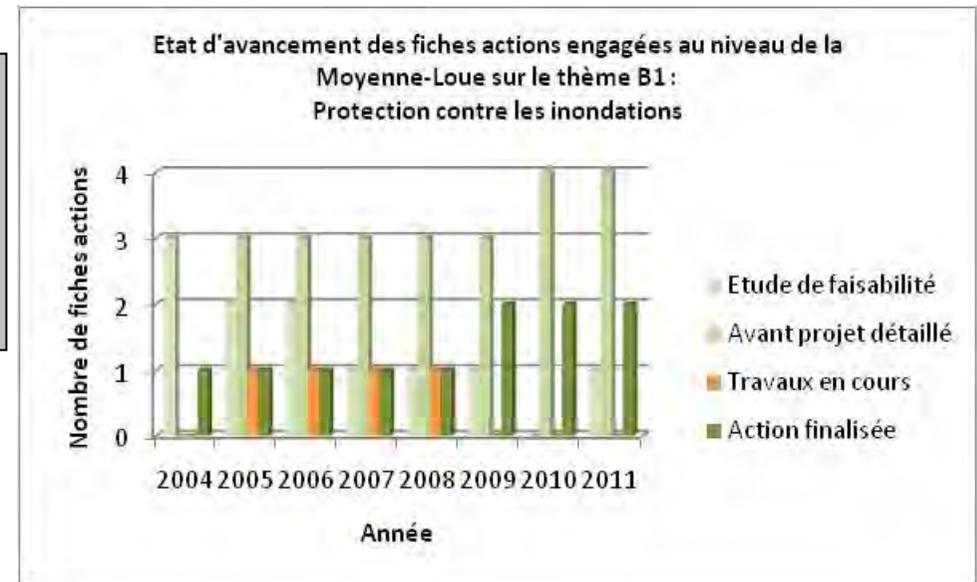
4.2.1.2 Bilan du thème B1 Moyenne Loue

Le volet B1 Moyenne-Loue comporte 11 fiches actions dont l'objectif principal est la protection contre les inondations. Ce volet porte sur un montant prévisionnel de 975 200 €HT.

A ce jour, 6 fiches actions ont été engagées (dont trois réalisées), pour un montant total de 64 412 €HT, ce qui représente 64 % de l'ensemble des fiches actions et 6,6 % du montant prévisionnel.

4.2.1.2.1 Fiches-action B1-10, B1-11, B1-12, B1-41, B1-51 (Protection contre les inondations moyenne Loue)

L'unité « Moyenne-Loue » comprend la rivière entre Chenecey-Buillon et Arc-et-Senans. C'est sur cette partie que la rivière traverse le faisceau de Quingey. 4 fiches actions ont été proposées sur cette zone dont deux qui ont été terminées et 3 qui n'ont pas été engagées. Deux fiches actions concernent la Furieuse qui est le principal affluent de la Loue dans ce territoire. Sur ces deux projets, l'un est en cours et le second n'a pas encore commencé.



Etude de protection des lieux habités de Granges-de-Vaivre et de Port-Lesney B1-41

Le travail du bureau d'étude SAFEGE missionné par le Communauté de Commune du Val d'Amour avait démarré en février 2006, cette étude consistait à analyser plus finement la pertinence d'aménagement sur les communes de Port-Lesney et de Grange-de-Vaivre.

Le compte rendu final de l'étude a été rendu au mois de Septembre 2006. La Communauté de Commune du Val d'Amour avait organisé une réunion de présentation de l'étude auprès des deux communes le 24 Mars 2009.

Suppression des terrains de tennis et redimensionnement du canal Sainte-Anne B1-10 ; B1-41

La commune de Quingey est touchée par les inondations de période de retour de 5 ans. Le bureau d'étude SAFEGE proposait en 2003 de supprimer le terrain de tennis et de réfléchir sur le canal Sainte Anne. L'arasement du terrain de tennis aurait une incidence sur l'inondabilité seulement s'il y a modification à l'amont et à l'aval du canal Sainte Anne. Ces modifications consistaient à réfléchir au remplacement de la buse existante par un dalot de 7 mètres de large et de 3 mètres de hauteur. D'après la modélisation hydraulique cet élargissement se traduirait par une baisse de niveau de 12 cm à l'amont et 1 cm à l'aval pour une crue décennale. Même si l'arasement du terrain de tennis a bien eu lieu, le projet au niveau du canal de Saint Anne n'a pas été engagé.

4.2.1.2.2 Conclusion (Protection contre les inondations Moyenne-Loue)

Sur l'ensemble des 5 actions proposées en 2003 sur la Moyenne-Loue, 2 ont été engagées. Le projet consistant à ausculter les digues de Port-Lesney et de Champagne-sur-Loue a été finalisé en 2003.

4.2.1.2.3 Fiches-actions B1-22, B1-21 (Protection contre les inondations Furieuse)

Sauvegarde des champs d'expansion des crues sur la basse Furieuse B1-22

En 2003, la commune de La-Chapelle-sur-Furieuse a été informée de l'intérêt de la zone d'expansion des crues et qu'il fallait donc maintenir cet espace en zone non urbanisable. En 2011, La-Chapelle-sur-Furieuse réalise une carte communale de son territoire. La commune a précisé qu'elle veillerait à ce que de nouvelles habitations ne soient pas exposées dans le lit d'inondation de la Furieuse.

4.2.1.2.4 Conclusion (Protection contre les inondations Furieuse)

Sur ces deux projets, seul celui de La-Chapelle-sur-Furieuse est en cours. Les travaux sur le ruisseau de Gouailles n'ont pas été engagés.

4.2.1.2.5 Fiches actions B1-17, B1-18, B1-19, B1-20, (Protection contre les inondations affluents secondaires moyenne Loue)

Reprise d'ouvrage, curage section couverte de certaines buses B1-20

Au niveau de la reprise d'ouvrage et du curage de certaines sections couvertes, en 2003, le cabinet Reilé propose des aménagements ponctuels sur 4 affluents de la Moyenne-Loue :

- Ruisseau du Saumont
- Ruisseau du Chay
- Ruisseau Grand Fontaine
- Ruisseau lavoir de Buffard

Le projet en 2003 consistait à étudier les écoulements en période de hautes-eaux sur le ruisseau du Saumont et d'augmenter la section des buses sur les 3 autres affluents. Le Syndicat Mixte de la Loue a réalisé une étude hydraulique du Saumont. Ce ruisseau inonde une habitation sur les crues de période de retour de 5 ans. Le bureau d'étude a proposé et simulé deux scénarios (ajout d'une buse et création d'une cunette aérienne). Le bureau d'étude proposait également des aménagements au niveau des passages souterrains de la RD12 ainsi que sur les routes vers le Moulinot et la voie ferrée. Actuellement aucune action n'a été engagée et reste depuis 2010 au stade d'avant projet détaillé.

Entretien et restauration des ruisseaux du Préi, de Lanoye et de Dieu le Pitié B1-17, B1-18, B1-19

Ruisseau du Préi :

En 2003, le cabinet Reilé précise que le ruisseau de Préi submerge la route Chouzelot-Quingey durant les crues exceptionnelles et inonde les premières maisons de Chouzelot.

En 2005-2008, le Syndicat Mixte de la Loue a engagé une étude d'Avant Projet pour 3 ruisseaux : Préi, Lanoye, Dieu de Pitié.

Le cabinet Reilé propose des aménagements dont le coût estimé en 2008 est de 100 000 €.

Vis-à-vis des débordements en crue, le bureau d'études propose l'aménagement du passage busé (section de 1,5 par 2 mètres et en désaxant l'ouvrage de 45°).

Vis à vis de la valorisation du milieu naturel, le cabinet Reilé propose un schéma de valorisation, dont le coût est estimé à 40 000 €.

Ce schéma comprend les actions suivantes :

- éviter le curage du ruisseau,
- mettre en place un déshuileur pour les eaux pluviales ruisselant sur le parking du supermarché (coût estimé à 15 000 €),
- mettre en place deux abreuvoirs et aménager un pont en zone agricole (coût estimé à 15 500 €),
- acquérir une bande de terrains sur 1,18 km de long (20 parcelles avec une hypothèse d'achat de terrain à hauteur de 0,3€/m²),
- améliorer la zone confluence Préi-Loue (reprofilage de berges),
- entretenir ponctuellement des buissons en bord du ruisseau (150 mètres)
- mise en place de 3 seuils ou blocs de 30 cm de dénivelé.

Actuellement le projet est resté tel quel.



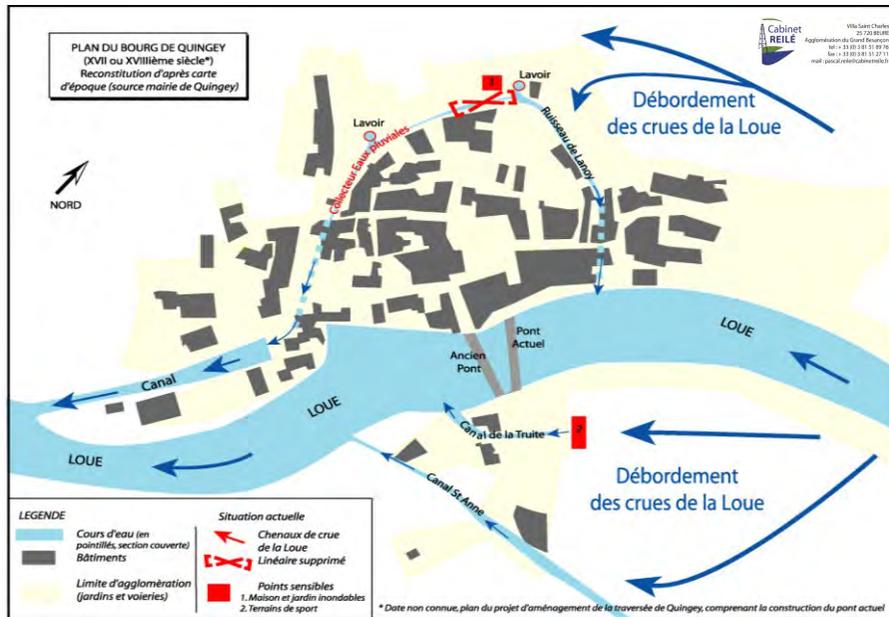
Débordement du ruisseau du Préi à l'amont de la section busée sous la RD17, déversement en direction de Chouzelot

Ruisseau de Lanoye :

La fiche action B1-18 fait partie de l'étude engagé par le Syndicat Mixte de la Loue sur les 3 ruisseaux de Préi, de Lanoye et Dieu le Pitié cités sur la fiche action B1-17 ci dessus.

Sur le ruisseau de Lanoye le bureau d'étude propose de :

- modifier les évacuations des eaux pluviales et les aménagements ponctuels
- prolonger le réseau pluvial entre la Place et le Monument aux Morts
- créer un déversoir de crue
- augmenter le dimensionnement d'un tronçon de réseau
- diriger les eaux pluviales arrivant au lavoir de Lanoye vers le ruisseau de la Blanchotte



Plan du linéaire du ruisseau de Lanoye et risque d'inondation

Ruisseau de Dieu le Pitié :

De la même manière, la fiche action B1-19 fait partie de l'étude engagée par le Syndicat Mixte de la Loue sur les 3 ruisseaux de Préi, de Lanoye et Dieu le Pitié cités sur la fiche action B1-17 et B1-18 ci-dessus.

Sur le ruisseau de Dieu le Pitié le bureau d'étude propose de :

- surveiller régulièrement l'entretien de la partie souterraine
- améliorer la confluence ruisseau-Loue
- acheter une bande de terrain le long des 220 mètres de la partie

aérienne

Entre Mai et Juin 2008 le Syndicat Mixte recevait le dossier du bureau d'étude.

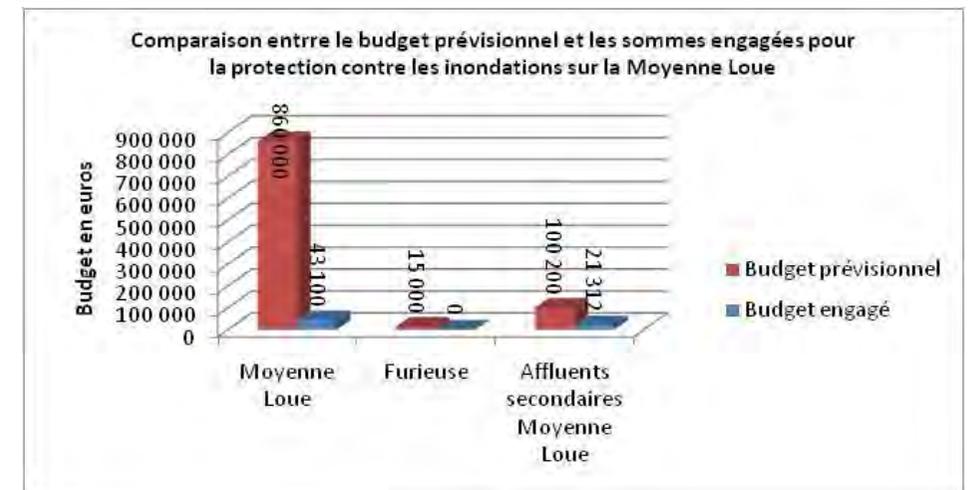
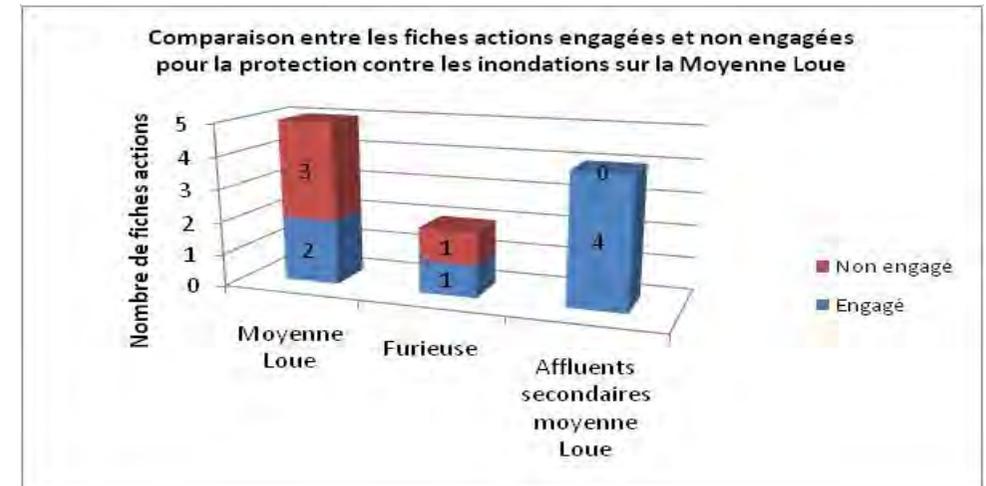
En Janvier 2010, l'étude était terminée, une réunion de présentation restait à organiser ainsi qu'une plaquette de communication destinée au grand public.

4.2.1.2.6 *Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme*

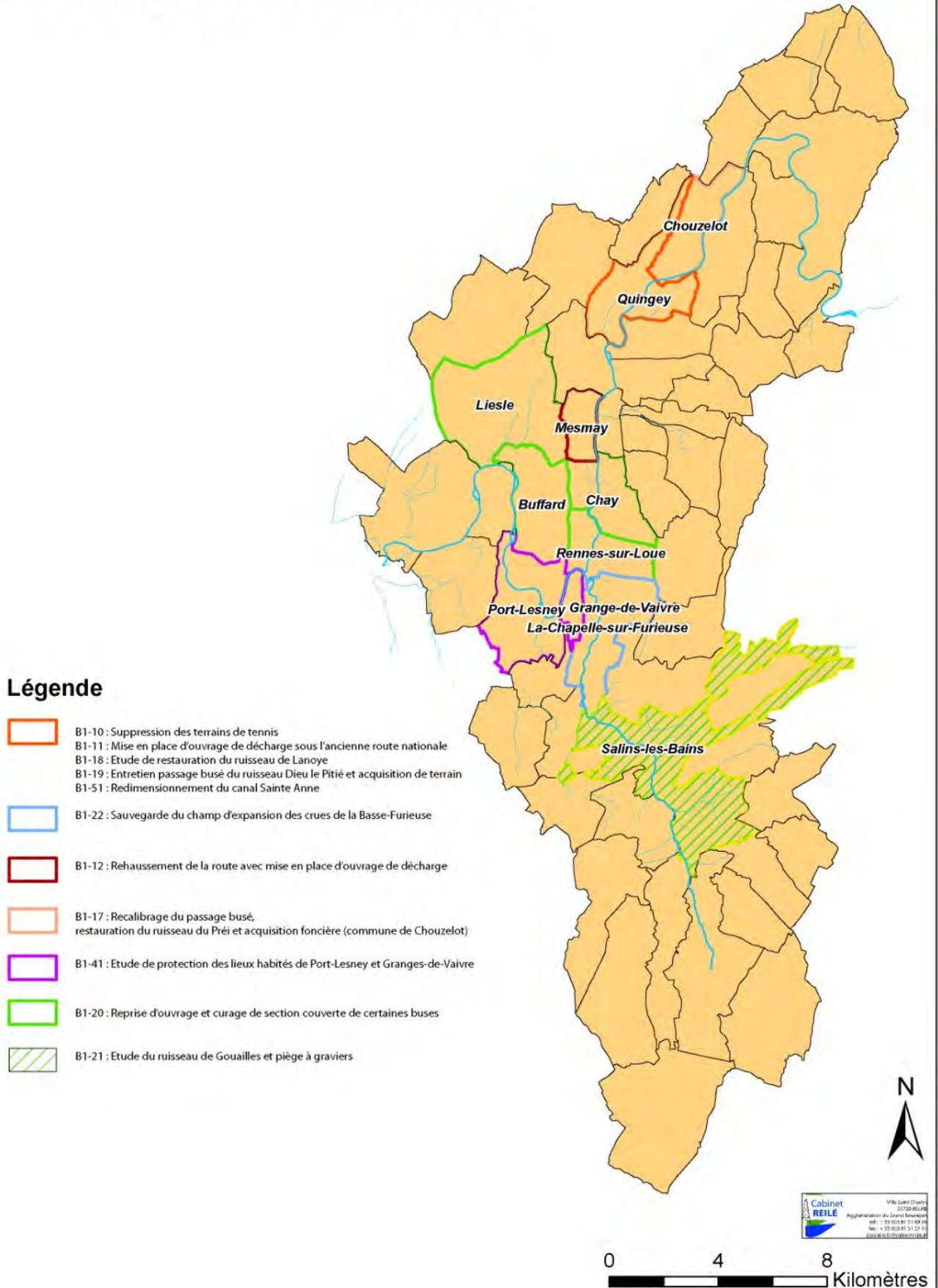
Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

Fiches actions non engagées

B1-11 ; B1-12 ; B1-21



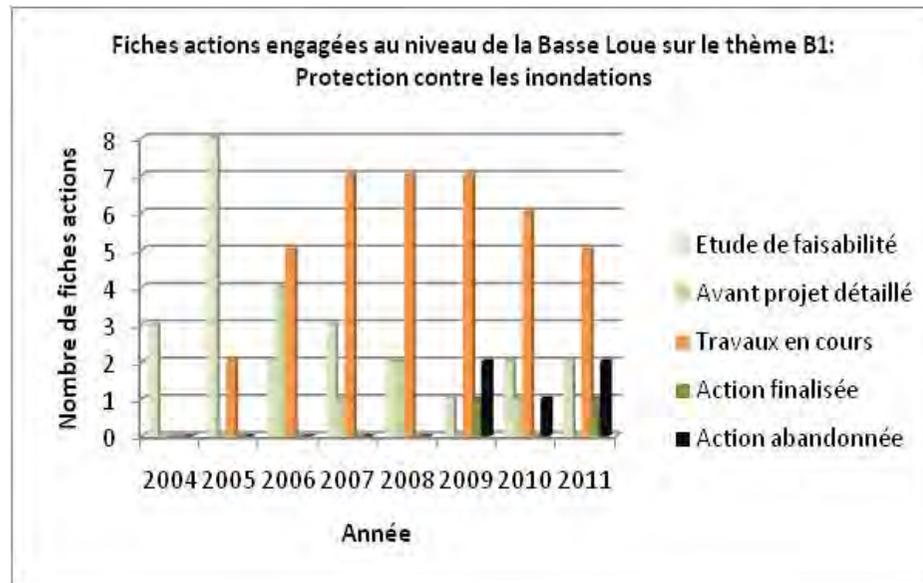
Fiches actions sur la Moyenne Loue sur le thème B1 : Protection contre les inondations



4.2.1.3 Bilan du thème B1 Basse Loue

Le thème B1 sur la Basse-Loue comporte 27 fiches actions dont l'objectif principal est la protection contre les inondations. Ce thème porte sur un montant prévisionnel de 7 391 520 €HT.

A ce jour, 14 fiches actions ont été engagées (aucune n'a été terminée), pour un montant total de 586 283 €HT, ce qui représente 35 % des fiches engagées et 8 % du budget prévisionnel.



4.2.1.3.1 Fiches-action B1-39, B1-40, B1-42 jusqu'à B1-47, B01-52, B01-53, B01-55 (Protection contre les inondations Basse Loue)

Au niveau de la Basse-Loue 11 actions ont été proposées sur le secteur d'Arc-et-Senans jusqu'à Parcey. Ces actions pour la plupart consistent à ausculter, entretenir ou reconstruire des digues protégeant les habitants d'éventuelles inondations.

Option de reconstruction complète de la digue de Chamblay et de Montbarrey (selon expertise, deux fiches actions) B1-39, B1-40

Deux travaux importants de reconstruction complète de digues avaient été proposés en option, selon les résultats de l'auscultation géophysique (estimation de 750 000 €HT digues Montbarrey et Chamblay). Les deux projets sont en cours. En 2007, le Conseil Général du Jura a réalisé des travaux de confortement sur ces digues (sans arasement et reconstruction complète).



Restauration de la Digue de Chamblay



Localisation des travaux de restauration de la digue de Chamblay

Entretien des ouvrages protégeant des forts enjeux économiques - B1-43

Des digues protègent des terres agricoles à fort potentiel (environ 3,3 km sur la Loue et 3 km sur la Cuisance) pour des crues de période de retour de 2 à 5 ans.

La CCVA réalise un entretien (débroussaillage) des digues sur la Cuisance. Depuis 2003, 17 081 €HT ont été engagés dans le projet.

Zone pilote Auscultation et entretien des digues actuelles B1-44

Au début de l'année 2005, les inspections visuelles étaient en cours de réalisation par le Conseil Général du Jura). Parallèlement, l'entretien des digues (fauchage, inspection visuelle) est réalisé chaque été.

Ces inspections visuelles ont permis d'affiner le cahier des charges pour l'auscultation géophysique sur une partie de la zone pilote.

En Août 2006, le Conseil Général du Jura a retenu le bureau d'étude IMS RN à Grenoble pour la réalisation de ce projet.

Parallèlement, le service Doubs Loue du Conseil Général du Jura a réalisé l'entretien annuel des digues (fauchage, inspection visuel). Cet entretien s'est déroulé ensuite durant les étés 2007, 2008, 2009 et 2010.

Zone pilote/ Remembrement sur 3 000 ha- B1-47

Outil d'accompagnement de la mise en place de la zone pilote, l'objectif du réaménagement foncier est de concilier les conditions de travail des agriculteurs et l'acceptation d'un espace de mobilité pour la Loue :

- modification des chemins d'accès en bord de Loue,
- "sortir" les parcelles en céréales du corridor,
- "mobiliser" les emprises des futures digues en limite du corridor et des zones de Mortes et des secteurs à risque d'évolution rapide.

En 2005-2006, le Conseil Général réalise une pré-étude d'aménagement foncier (bureau d'études SOLEST), au niveau de 5 des 6 communes concernées (la commune de Parcey ne souhaitant pas de pré-étude).

En 2008, suite à l'avis favorable des communes de la Loye et de Belmont, le Conseil Général du Jura engage un aménagement foncier sur ces deux communes. Le travail est en cours.

Zone pilote / Compensation des contraintes liées à l'inondabilité des parcelles- B1-55

Au niveau de la compensation des contraintes liées à l'inondabilité des parcelles, la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) du Jura avait organisé une réunion le 5 Février 2007 à propos du nouveau dispositif d'aides pour les contrats agro-environnementaux (cahiers des charges visant à convertir des cultures en prairies, ou bien à limiter ou à supprimer la fertilisation sur les prairies).

Le 20 Mars 2008, une demi-journée de formation a été organisée par la Chambre d'agriculture auprès des agriculteurs sur la zone naturelle de la Basse-Loue. De 2008 à 2010, la Chambre d'agriculture a déposé des demandes de MAE sur la zone pilote

4.2.1.3.2 Conclusion sur les protections contre les inondations Basse Loue

On compte donc 11 fiches actions sur les 55 pour 47,6% du budget, et 60% des actions prioritaires. Sur l'ensemble une petite majorité, 6 sur 11, des projets ont été engagés et représentent 43% du budget de l'ensemble. Au vue des faibles sommes engagées, peu de travaux ont été entrepris, la plupart des projets étant encore à la phase d'étude et risque de se poursuivre durant quelques années encore. D'ailleurs aucune action n'a été terminée.

4.2.1.3.3 *Fiches-action B01-23 jusqu'à B01-31 (Protection contre les inondations Cuisance)*

Etude hydraulique sur Villette-les-Arbois et réalisation éventuelle d'une digue rattachée- B1-24

En 2002, le bureau SCIENCES ENVIRONNEMENT précise que les habitations de Villette les Arbois sont touchées par les débordements de la Cuisance et de ses affluents.

Le projet proposé en 2003 par le bureau d'études consistait à étudier les écoulements en période de hautes eaux et le cas échéant de construire une diguette de protection des lieux habités.

En 2006, la CCVA a réalisé une modélisation hydraulique de la Cuisance de sa source à la Ferté et étudie plus finement les projets sur Villette-les-Arbois. Le cabinet Bethure estime la longueur de la diguette à 410 mètres pour une crue de période de retour 20 ans.

Fin 2010, la communauté de communes Arbois Vignes et Villages a engagé l'étude réglementaire pour ce projet. Début 2011, l'étude est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat. Cependant le projet a été abandonné en 2011.

Etude hydraulique sur la Basse Cuisance, recherche, protection et travaux éventuels B1-27

Etude pour la protection du hameau des Gravières et travaux éventuels B1-28

Etude de faisabilité pour la création de bassins de rétention et travaux B1-31

En 2006, la CCVA a réalisé une modélisation hydraulique de la Cuisance de Vaudrey à sa confluence (cabinet Reilé). Des propositions d'aménagement sont faites par le bureau d'études. Une réunion de restitution reste à organiser.

Restauration d'ouvrages protégeant de forts enjeux économiques (court terme) B1-29

Une particularité du secteur de la Cuisance en aval de La-Ferté est la topographie (avec des points topographiques plus bas que le fond du lit de la rivière). En 2003, il était précisé que des enjeux économiques pourraient être déstabilisés en cas de rupture du système de diguette. Deux secteurs de diguettes étaient recensés comme vulnérables (aval du barrage de Rosière rive droite, et aval du pont de la RD 472).

Le projet prévu en 2003 consistait à étudier la possibilité de déplacer ce système de protection de quelques dizaines de mètres avant d'intervenir sur la consolidation. Le coût de la consolidation avait été estimé à 40 500 €HT. Le projet était encore en attente.

Fin 2005, le bureau d'étude propose, pour le secteur en aval de la RD 472 des débordements contrôlés "pour les petites crues" et l'aménagement de certains fossés.

Pour le secteur du barrage de Rosière, le bureau d'études propose un reprofilage des enrochements (forme en V) pour éviter d'accentuer les écoulements en direction de la rive droite.

Restauration ouvrages protégeant des forts enjeux économiques B1-30

Commentaires similaires à B1-29

4.2.1.3.4 *Conclusion sur la protection contre les inondations Cuisance*

Sur les 9 actions prévues 6 ont été engagées mais la moitié est en attente, il est donc envisageable que certaines soient réalisées ultérieurement.

4.2.1.3.5 Fiche-action B01-32 jusqu'à 38 (Protection contre les inondations affluents secondaires Basse-Loue)

7 projets ont pour objet des études ou travaux sur les affluents secondaires de la Loue. Cette surreprésentation s'explique par la nature des écoulements qui sont à prédominance karstique dans la Haute-Loue et la Moyenne-Loue et de nature alluvionnaire sur la Basse-Loue. Suite aux études préalables, les cabinets d'études ont proposé diverses solutions pour lutter contre les inondations. Cependant aucun des travaux préconisés n'a été engagé par la suite. Etant pourtant considérée comme une action prioritaire, l'étude hydraulique de la Leue n'a pas été engagée non plus.

Modification tracés ru des Vernes et du Goutery B1-34

En 2003, le cabinet Reilé précise que les inondations à Villers-Farlay semblent dues au sous-dimensionnement du passage busé sous la RD472 et propose un reprofilage de ce passage souterrain, ainsi que la reprise de l'ancien linéaire du ruisseau des Vernes sur sa partie aval notamment à cause de la profondeur de son fossé de 2,5 mètres à proximité de la route et du débordement annuel du ruisseau sur cette dernière.

*Passage du Vernes
le pont de la route
départementale 472
(inondations à Noël
1995)*



sous

*Ruisseau du Goutery,
engorgement du lit mineur
passage sous-dimensionné
(route départementale 472)*



En 2007, le projet a été déclaré d'intérêt général par la préfecture du Jura. En 2008, la Communauté de Commune du Val d'Amour réalise ces travaux.

En 2007-2008, la CCVA a redimensionné le passages busés existants en parallèle avec la commune d'Ecleux qui a réalisé des travaux afin de sécuriser le cheminement piétonnier et cyclable le long de la RD472. Par la suite le projet a été abandonné.

Auscultation de digues rapprochés des lieux habités B1-38

En 2003, les lieux habités de certaines communes sont protégés des débordements de la Loue, grâce à des digues :

- Port Lesney : environs 780 mètres de digues
- Champagne-sur-Loue : environs 330 mètres de digues
- Chamblay : environs 1 200 mètres de digues
- Montbarrey : environs 1 800 mètres de digues
- Belmont (en amont du pont)

L'ensemble de ces digues forment un linéaire de 4,1 km. Le projet prévu en 2003 consistait à effectuer une inspection visuelle des digues une fois par an, au fauchage ainsi qu'une inspection géophysique des digues et la réalisation de fiches de suivi, par digue.

En 2006-2008, le Conseil Général du Jura (cellule Doubs Loue) assure l'inspection visuelle des digues et le fauchage. En 2010, des tentatives ont été prises pour des fauchages plus tardives dans la saison (août/septembre).

4.2.1.3.6 Conclusion sur la protection contre les inondations affluents secondaires Basse Loue

Sur les 7 projets proposés, le projet de modification de tracé du Vernes et du Goutery et l'auscultation des digues rapprochés des lieux habités ont été engagés.

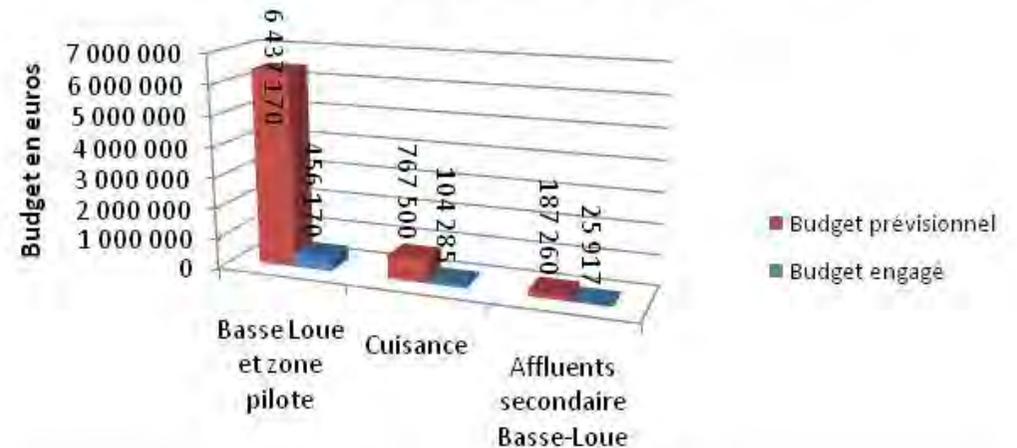
4.2.1.3.7 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

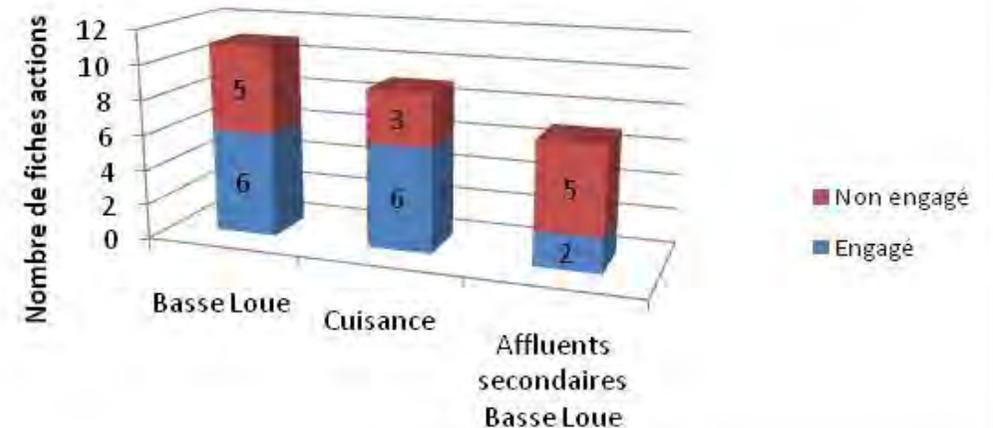
Fiches actions non engagées

B1-23 ; B1-25 ; B1-26 ; B1-32 ; B1-33 ; B1-35 ; B1-36 ; B1-37 ; B1-42 ; B1-45 ; B1-46 ; B1-48 ; B1-52; B1-53

Comparaison entre le budget prévisionnel et les sommes engagées pour la protection contre les inondations sur la Basse Loue



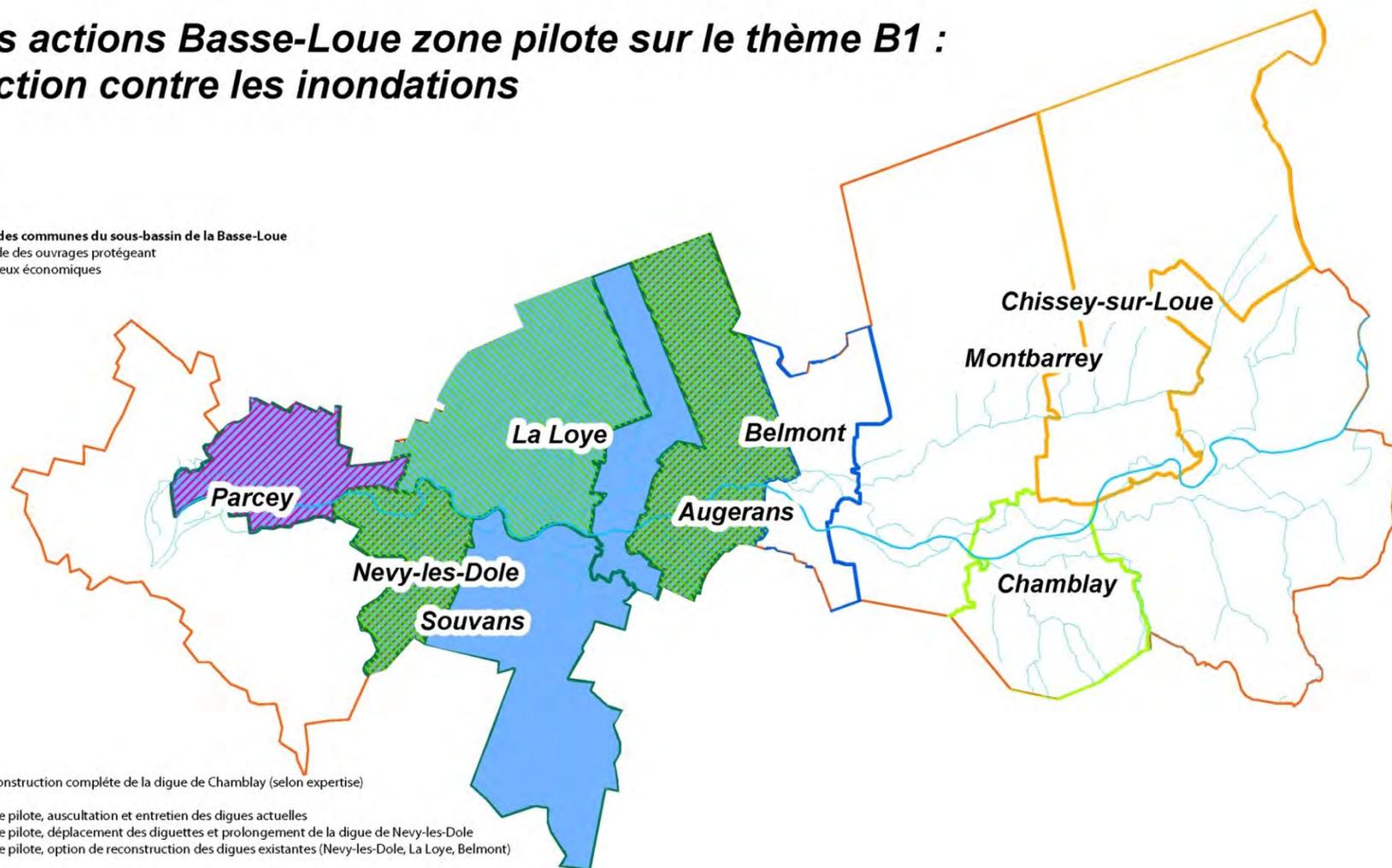
Comparaison entre les fiches actions engagées et non engagées pour la protection contre les inondations sur la Basse Loue



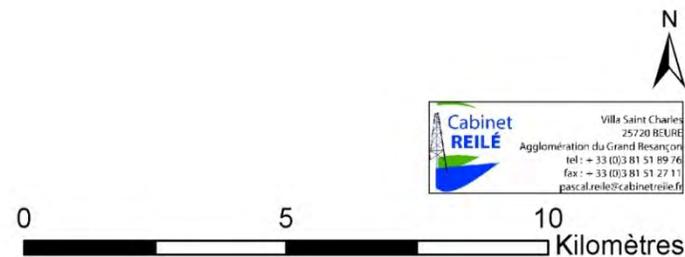
Fiches actions Basse-Loue zone pilote sur le thème B1 : Protection contre les inondations

Légende

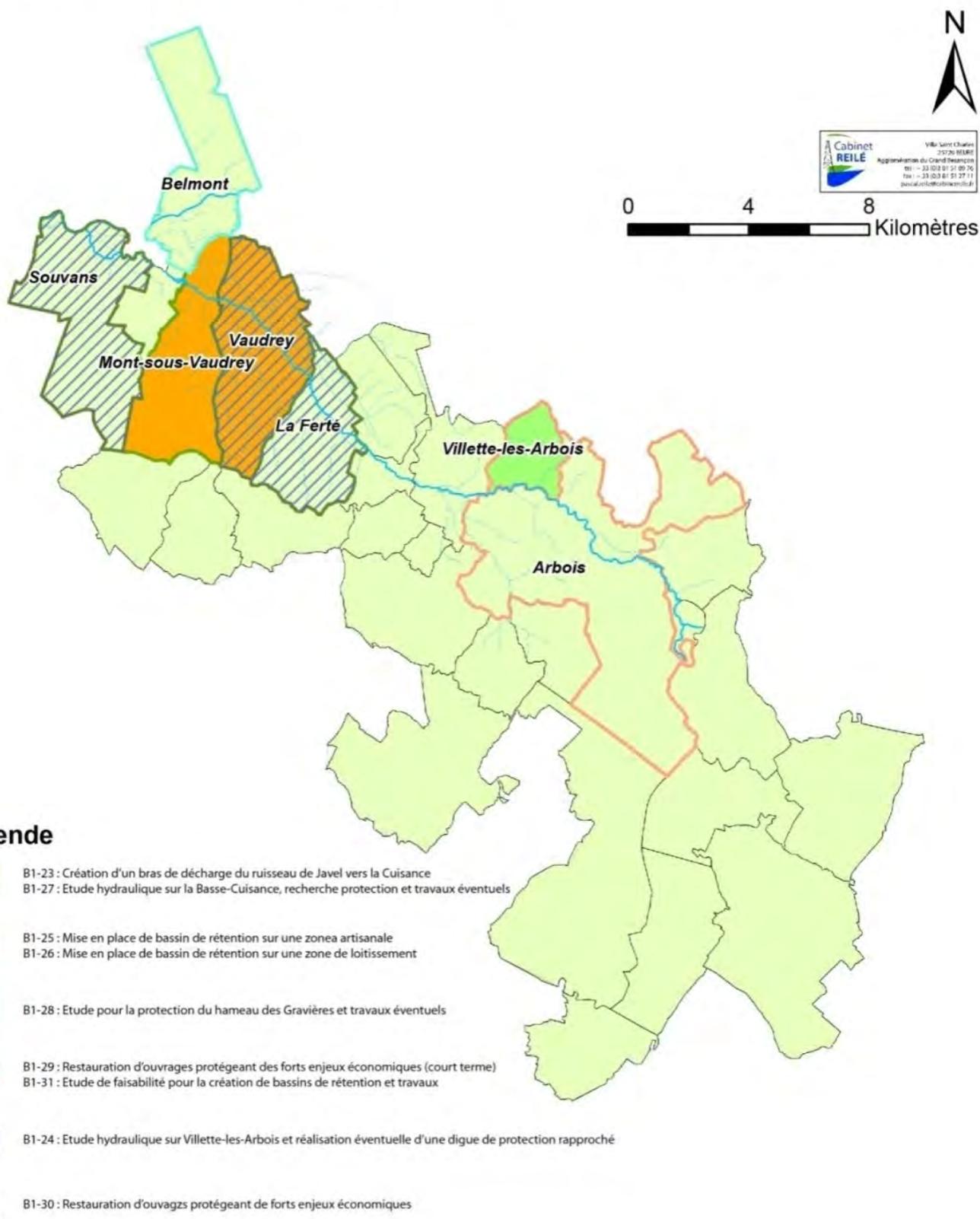
-  Ensemble des communes du sous-bassin de la Basse-Loue
-  B1-43 : Etude des ouvrages protégeant de forts enjeux économiques



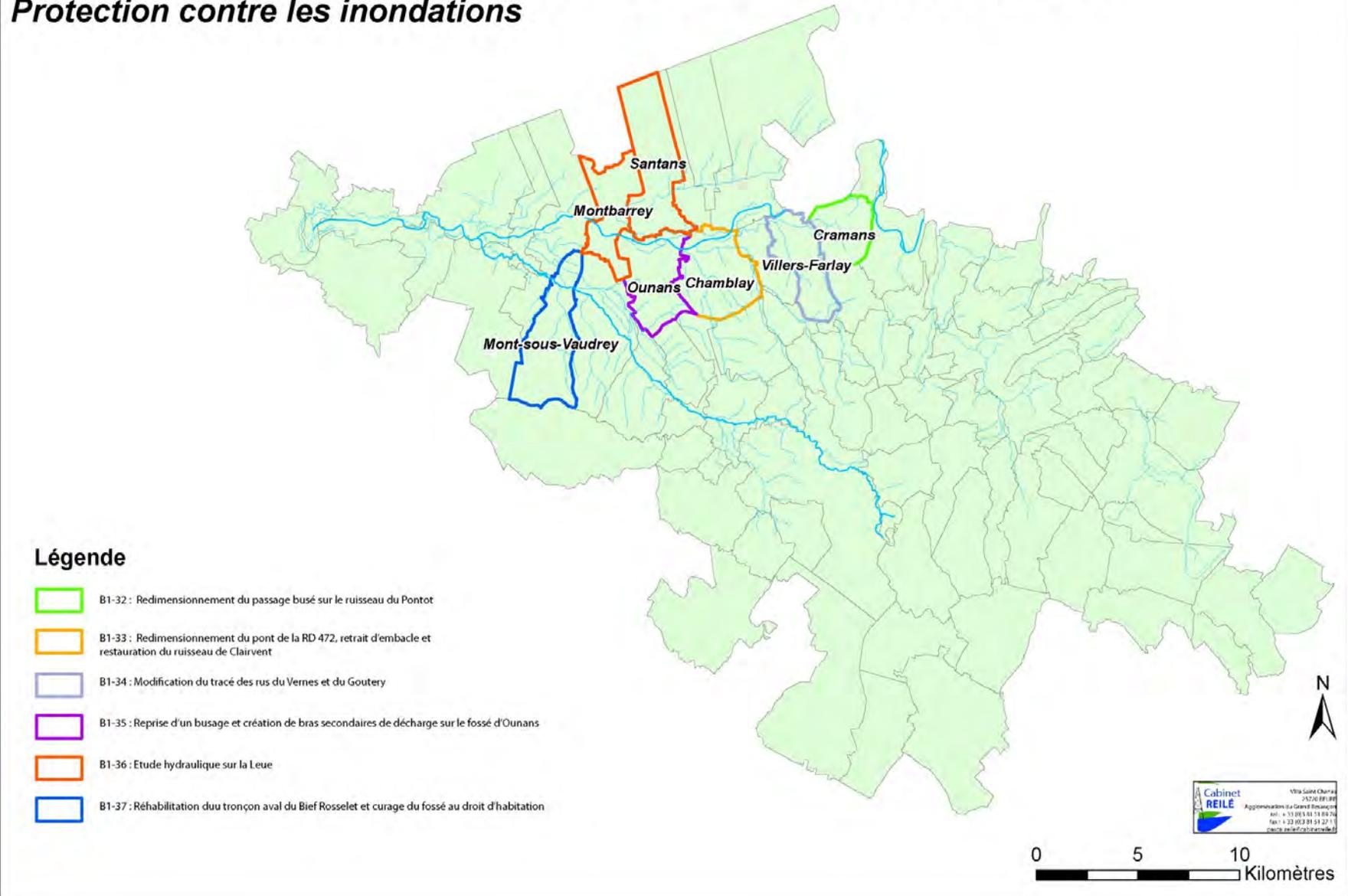
-  B1-39 : Reconstruction complète de la digue de Chamblay (selon expertise)
-  B1-44 : Zone pilote, auscultation et entretien des digues actuelles
-  B1-45 : Zone pilote, déplacement des diguettes et prolongement de la digue de Nevy-les-Dole
-  B1-46 : Zone pilote, option de reconstruction des digues existantes (Nevy-les-Dole, La Loye, Belmont)
-  B1-40 : Reconstruction complète de la digue de Montbarrey (selon expertise)
-  B1-52 : Etude fine pour définir les possibilités de protection des lieux habités et travaux
-  B1-53 : Zone pilote, étude des moyens de protection des lieux habités de Belmont et de Nevy-les-Dole
-  B1-42 : Amélioration du ressuyage des sols dans le centre de Parcey
-  B1-55 : Zone pilote, compenser les contraintes liées à l'inondabilité des parcelles
-  B1-38 : Auscultation des digues rapprochés des lieux habités (Port Lesney, Champagne-sur-Loue, Chamblay, Montbarrey, Belmont)
-  B1-47 : Zone pilote remembrement sur 3 000 hectares (Belmont, Nevy-les-Dole, La Loye, Souvans, Parcey, Augerans)



Fiches actions Cuisance sur le thème B1 : Protection contre les inondations



Fiches actions affluents secondaires de la Basse-Loue sur le thème B1 : Protection contre les inondations



4.2.2 Thème B2 Berges et ouvrages

Le thème B2 comporte 30 fiches actions dont l'objectif principal est la maintenance et l'aménagement de berges et ouvrages.

Le montant total estimé pour ce thème s'élève à 3 714 435 €HT.

A ce jour, 13 fiches actions ont été engagées dans le thème B2 (dont 3 terminées), pour un montant total de 665 029 €HT, ce qui représente 43 % des fiches engagées et 17,9 % du montant prévisionnel.

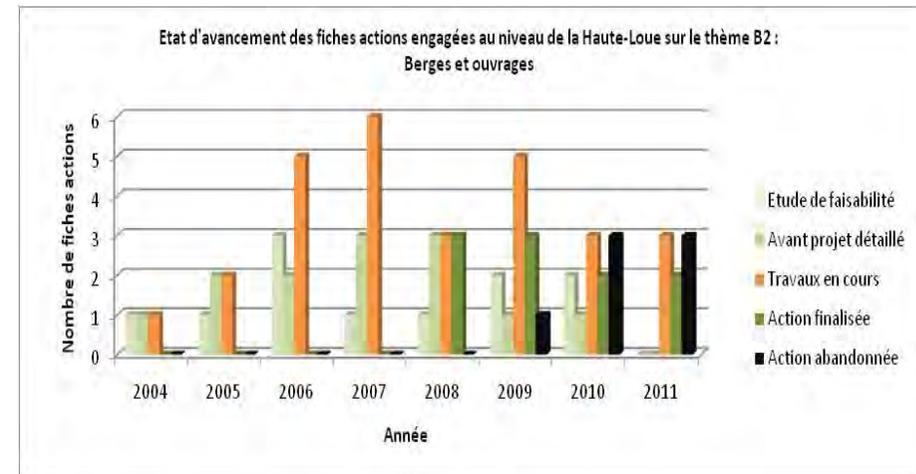
Une fiche action concerne l'ensemble du linéaire de la Loue :
B2-31 : Etude géomorphologique de la Loue. Trois grands secteurs « d'élargissement » de la vallée de la Loue se trouvent en amont d'Ornans, en aval de Quingey et sur le Val d'Amour. Les tracés historiques sur la plaine du Val d'Amour témoignent de la capacité de mobilité de la rivière. La négociation pour la mise en place d'un espace de mobilité sur la Basse Vallée de la Loue a montré la nécessité de réaliser une étude fine de fonctionnement géomorphologique de la vallée. Le projet prévu en 2003 consistait à analyser le fonctionnement passé et présent de la rivière, à définir les secteurs de mobilité à court terme ainsi qu'une analyse du transport solide.

- Devis estimatif en 2003 : 100 000€
- Coût réel : 100 000 €

4.2.2.1 Bilan du thème B2 Haute Loue

Le thème B2 sur la Haute-Loue comporte 7 fiches actions dont l'objectif est la maintenance et l'aménagement des berges et des ouvrages. Ce thème porte sur un budget prévisionnel de 1 461 800 €HT.

A ce jour, 4 fiches actions sont engagées (dont une terminée), pour un montant totale de 525 029 €HT, ce qui représente 57 % des fiches engagées et 36 % du montant prévisionnel.



4.2.2.1.1 Fiches actions B2-01, B2-02, B2-03, B2-32 (Berges et ouvrages Haute Loue)

Consolidation de barrages et de berges attenantes B2-01 En cours

Lors de la phase d'élaboration du Contrat de Rivière, le Syndicat Mixte de la Loue avait identifié les ouvrages qui nécessiteraient des interventions pour les pérenniser :

- seuil des anciennes tanneries à Mouthier-Haute-Pierre,
- barrage de l'Usine à Faux sur la commune de Mouthier Haute-Pierre,
- seuil aval de Vuillafans, barrage Gervais à Ornans, barrage de Quingey,
- seuil de Rennes sur Loue; ainsi que deux ouvrages privés (travaux sur les berges attenantes).

Le coût engagé est de 515 469 €HT.

-Seuil de Mouthier-Haute-Pierre : le Syndicat Mixte de la Loue a réalisé les travaux sur le seuil des anciennes tanneries en 2008.

-Barrage Gervais à Ornans : le Syndicat Mixte de la Loue a réalisé des travaux sur le barrage Gervais (consolidation urgente de brèches en 2004, travaux de modification des vannages en 2006) ainsi qu'une étude d'Avant Projet pour une passe à poissons et canoës. En 2011, le Syndicat Mixte de la Loue étudie plus précisément les aménagements (Avant Projet détaillé non repris financièrement dans la fiche).



Barrage de Gervais à Ornans

-Barrage de Quingey : le Syndicat Mixte de la Loue a réalisé des études pour la modification des vannages (rive gauche) du barrage. La mise en place d'un clapet était estimée à 448 418 euros. Le Syndicat Mixte de la Loue a abandonné cette proposition et a modernisé l'existant (changement de crémaillères et mise en place d'une passerelle) en 2010.



-Barrage de Rennes sur Loue : le Syndicat Mixte de la Loue a réalisé des travaux sur le barrage (consolidation de brèches) en 2004

Le Syndicat Mixte propriétaire du barrage, a consolidé celui-ci durant l'été 2005 (ancrage du barrage)

Le coût de l'ensemble de ses travaux s'élève à 515 469 €HT.

Protection de berges B2-02

Les berges situées en amont du seuil situé au lieu-dit "le ban" dans la commune de Montgesoye présentent des dégradations sur environ 200 mètres. Le projet prévu en 2003 consistait à abattre des peupliers en rive gauche, stabiliser la berge en génie biologique sur 200 mètres et favoriser une ripisylve sur 200 mètres en rive droite. Les actions ont été engagées.

Etude du ruisseau de la Doye et travaux éventuels B2-32

La commune de Mouthier-Hautepierre est traversée par le ruisseau de la Doye. Ce ruisseau présente un dénivelé important et est en partie couvert. L'absence d'entretien des talus, des pentes et de la végétation, conduit à des risques pour les habitations situées en aval. Le projet en, 2003 consistait à étudier le ruisseau et à réaliser des travaux.

En 2005, la commune de Mouthier-Hautepierre a étudié le ruisseau. La DDAF propose de réaliser 2 seuils de 2 mètres de haut en travers du ruisseau. Cependant la commune ne poursuit pas le projet.

Devis estimatif en 2003 : 315 000 €

4.2.2.1.2 Conclusion sur les berges et ouvrages Haute Loue :

Les travaux qui ont été réalisés sur les barrages de Gervais, de Quingey et de Rennes-sur-Loue répondent à des besoins à court terme. L'existant

n'a pas été remplacé, il a été consolidé au niveau de Gervais et de Rennes-sur-Loue ou modernisé dans le cas du barrage de Quingey.

4.2.2.1.3 Fiches actions B2-08, B2-09, B2-10 (Berges et ouvrages Lison)

Réfection pont communaux de Cussey-sur-Lison, de Chiprey, d'Echay et du pont RD Myon B2-08

En 2003, le cabinet Reilé constate des dégradations au niveau du génie civil de 3 ponts: Cussey sur Lison, Chiprey (rive gauche) et Echay. Le bureau d'études proposait en 2003 des travaux sur les ponts de Cussey (réfection des culées) et l'entretien du petit seuil situé à l'aval immédiat du pont d'Echay. Ces travaux de consolidation ont été estimés à 15 800 €.

Reconstruction des ouvrages de Chiprey et d'Echay B2-09 Abandonnée

Le cabinet Reilé précise que les barrages d'Echay et de Chiprey étaient disloqués en 2003. Le projet prévu en 2003 consistait à acquérir les ouvrages et les reconstruire, dans l'hypothèse qu'ils contribuent à limiter les pertes du Lison à l'étiage.

En 2008, le bureau POYRY préconise de ne pas reconstruire ces deux ouvrages, qui sont disloqués depuis 14 ans. Les principaux arguments de ce choix sont :

- la franchissabilité piscicole (sans intervention),
- l'existence des pertes du Lison avant la dislocation des ouvrages (analyse temporelle des débits d'étiages),
- l'absence d'usages économiques de ces ouvrages

Par conséquent le projet a été abandonné.

Réfection/entretien de ponts et passerelles et barrage Myon B2-10 En attente

En 2003, le cabinet Reilé a proposé des actions ponctuelles :

- Retrait d'embâcle au niveau des piles de pont (passerelle Chiprey, pont de Nans sous Sainte Anne),
- La scarification de l'atterrissement à Nans sous Sainte Anne
- Une étude sur la passerelle de Myon
- La consolidation du petit seuil à l'aval du pont de la route départementale de Lizine
- Des travaux de consolidation du barrage de Myon

Vis-à-vis de l'atterrissement de Nans sous Sainte Anne, le Syndicat Mixte de la Loue l'a retiré en 2004. Le cabinet Reilé indique que cet atterrissement est la conséquence d'un changement des écoulements de l'eau, en lien avec le pont et l'orientation de ses piles entre autres.

4.2.2.1.4 Conclusion sur les berges et ouvrages Lison :

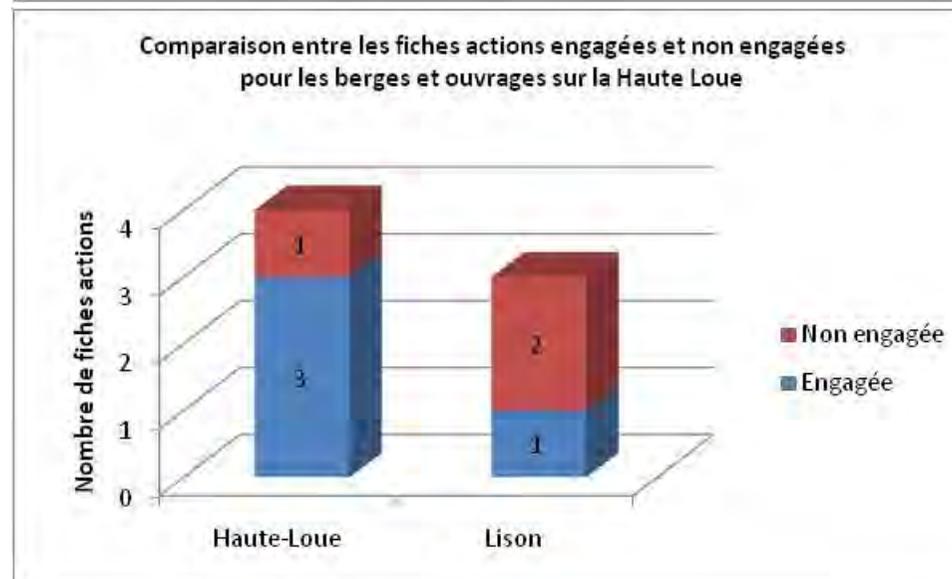
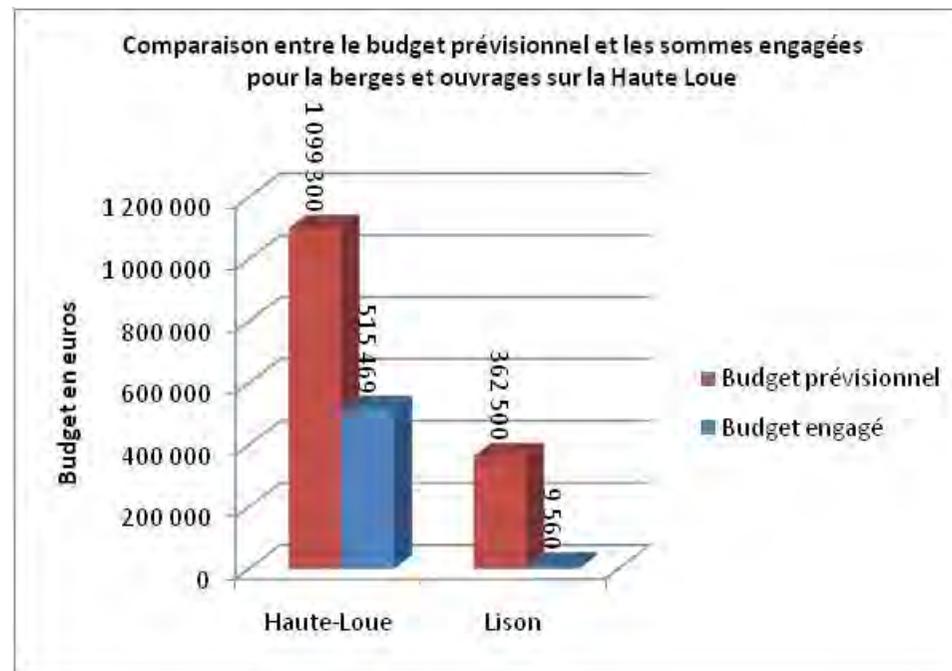
Au niveau des berges et ouvrages sur le bassin du Lison durant la phase effective du Contrat de Rivière, l'étude sur les dégradations des trois ponts de Cussey-sur-Lison, de Chiprey et d'Echay a été réalisée.

4.2.2.1.5 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

Fiches actions non engagées

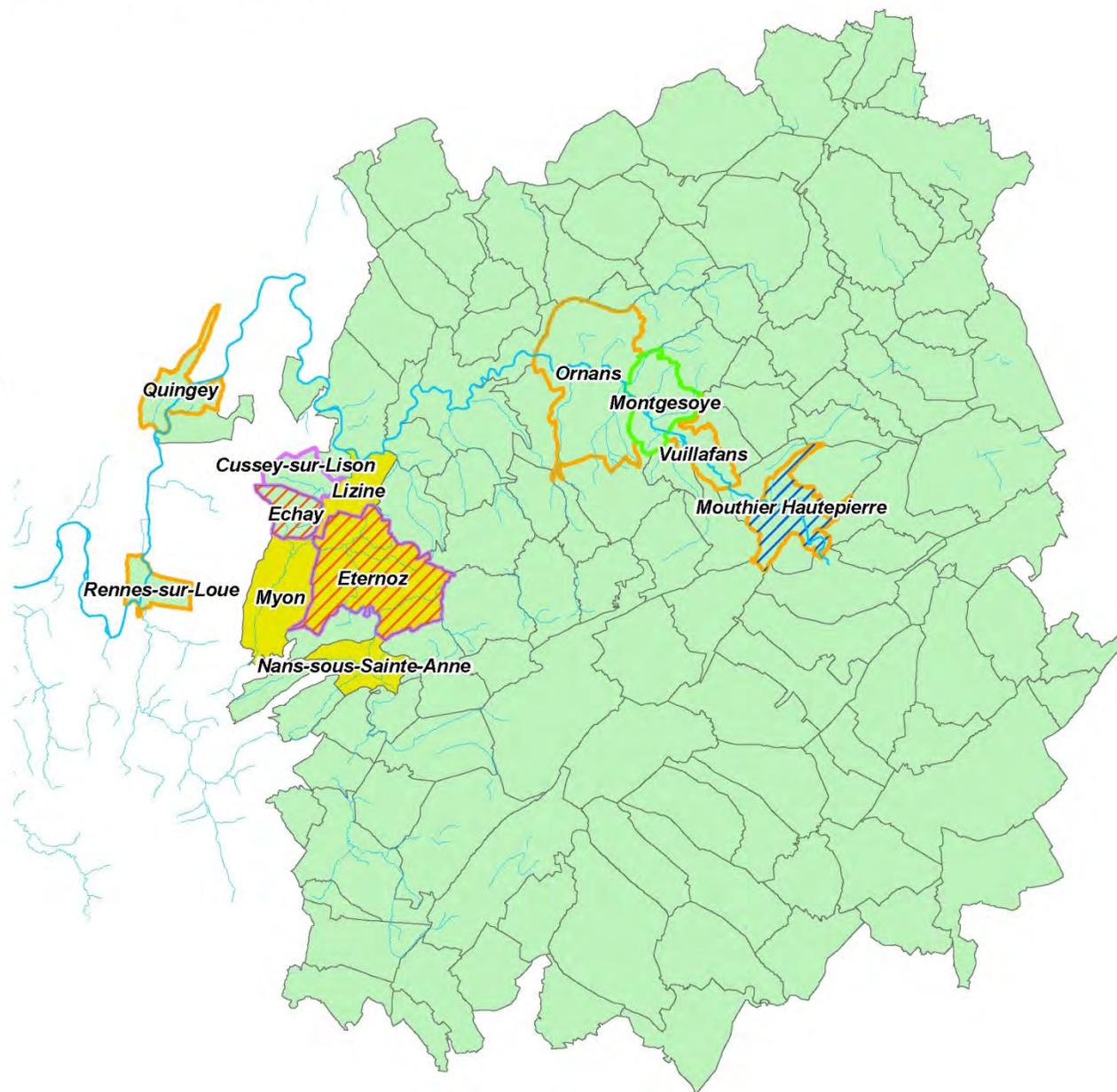
B2-03



Fiches actions Haute Loue sur le thème B2 : Berges et ouvrages

Légende

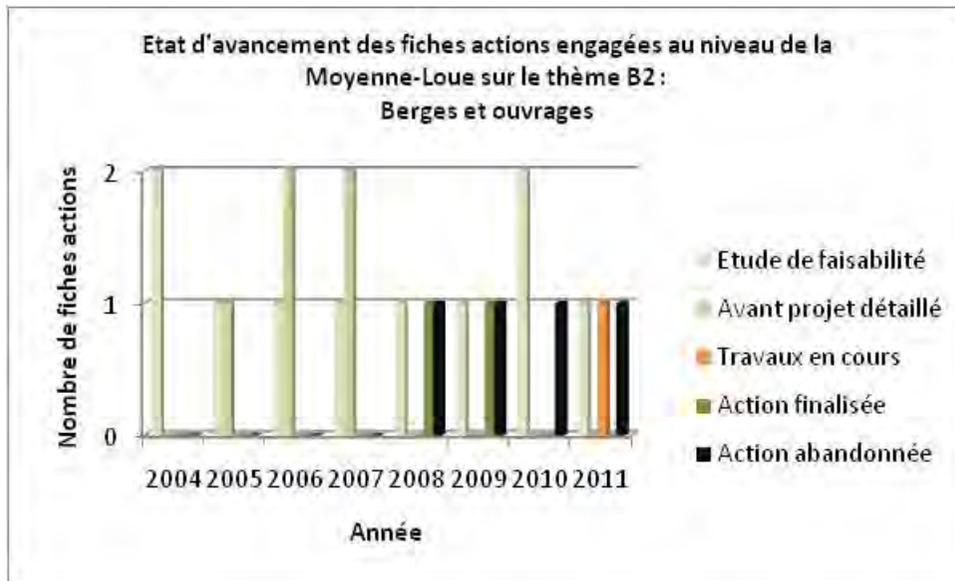
-  B2-01 : Consolidation de barrages et de berges attenantes
-  B2-02 : Protection de berges
-  B2-03 : Acquisition foncière et démolition
-  B2-08 : Réfection des ponts communaux de Cussey sur Lison de Chiprey et d'Echay
-  B2-10 : Refection et entretien des ponts et passerelles de Myon
-  B2-09 : Reconstruction des ouvrages de Chiprey et d'Echay
-  B2-32 : Etude du Ruisseau de la Doye et travaux éventuels



Le thème B2 sur la Moyenne-Loue comporte 9 fiches actions dont l'objectif est la maintenance et l'aménagement des berges et ouvrages. Ce thème porte sur un budget prévisionnel de 406 125 €HT.

A ce jour 3 fiches actions ont été engagée (aucune n'a été terminée) pour un montant total de 11 500 €HT soit 33 % des fiches actions et 3 % du montant prévisionnel

4.2.2.2 Bilan du thème B2 Moyenne Loue



4.2.2.2.1 Fiche action B2-05 (Berges et ouvrages Moyenne-Loue)

La fiche actions B2-05, sur l'étude, l'expérimentation pour la consolidation des nassiss et berges attenantes (communes de Chouzelot, Lombard, Chay, Rennes-sur-Loue) n'a pas été engagée.

4.2.2.2.2 Fiche action B2-11 jusqu'à B2-17 (Berges et ouvrages Furieuse)

Restauration du pont communal au niveau de La Chapelle-sur-Furieuse B2-12

En 2002, le cabinet BETURE indique que l'état général du pont communal de La-Chapelle-sur-Furieuse est moyen et laisse supposer une évolution rapide. Le projet prévu en 2003 consistait à créer un seuil de fond en aval du pont ou à consolider le seuil actuel (conjointement avec les aménagements piscicoles - fiche B3-06).

En 2006, la Communauté de communes du Pays de Salins se renseigne sur la création d'un seuil de fond en aval du pont (consultation bureaux d'études). L'étude préalable (avant travaux) est estimée à 15 630 € TTC.

A ce stade, la Communauté de communes du Pays de Salins ne poursuivait pas le projet. La végétation a été coupée sur les culées du pont.

En 2007, POYRY propose dans le projet d'aménagement piscicole, une consolidation du seuil actuel par la mise en place d'enrochements rustiques dans les interstices (coût évalué forfaitairement à 500 €)



Barrage dégradé à La-Chapelle-sur-Furieuse

Aménagement au droit du pont sur la route nationale Besançon, Lons-le-Saunier B2-14

Le cabinet BETURE propose en 2003 une action ponctuelle au niveau du pont sur la route nationale composée :

- D'un retrait d'une clôture devant l'ouvrage de décharge ;
- D'une étude de faisabilité pour le franchissement des poissons.

En 2010, la DIR-Est réalise des travaux d'entretien du pont (retrait embâcle, entretien des buses métalliques) et a demandé une autorisation de travaux.

Les travaux ont démarré en 2011, la DIR-Est a essayé de mettre en place des aménagements pour diversifier les écoulements sous le passage busé.



*Buse sous la route nationale 83,
écoulement de la Furieuse à
proximité de la confluence avec
la Loue*



Protection de berges au droit d'infrastructure à court terme B2-16

Le bureau BETURE observe en 2003 des encoches d'érosion, en aval de singularités d'écoulement (pont, barrage), dont certaines seraient susceptibles de déstabiliser des ouvrages, des infrastructures ou des habitations situés à proximité (BETURE CEREC). Le bureau d'études proposait en 2003, des interventions au niveau de 5 secteurs, à court terme.

La Communauté de communes du Pays de Salins est intervenue au niveau de la végétation dans le cadre d'un entretien sélectif au niveau de 2 des 5 secteurs (uniquement sur le volet végétation)

4.2.2.2.3 Conclusion sur berges et ouvrages Furieuse :

Au niveau du pont et du barrage de La-Chapelle-sur-Furieuse, des études ont été menées. Les travaux d'entretien de la DIR-EST ont été complétés en 2011 par des essais de diversification des écoulements. La Communauté de Communes du Pays de Salins est intervenue au niveau de la végétation pour fixer des berges où le bureau d'études BETURE avait observé des encoches d'érosion.

4.2.2.2.4 Fiche action B2-23 (Berges et ouvrages Affluents secondaires Moyenne Loue)

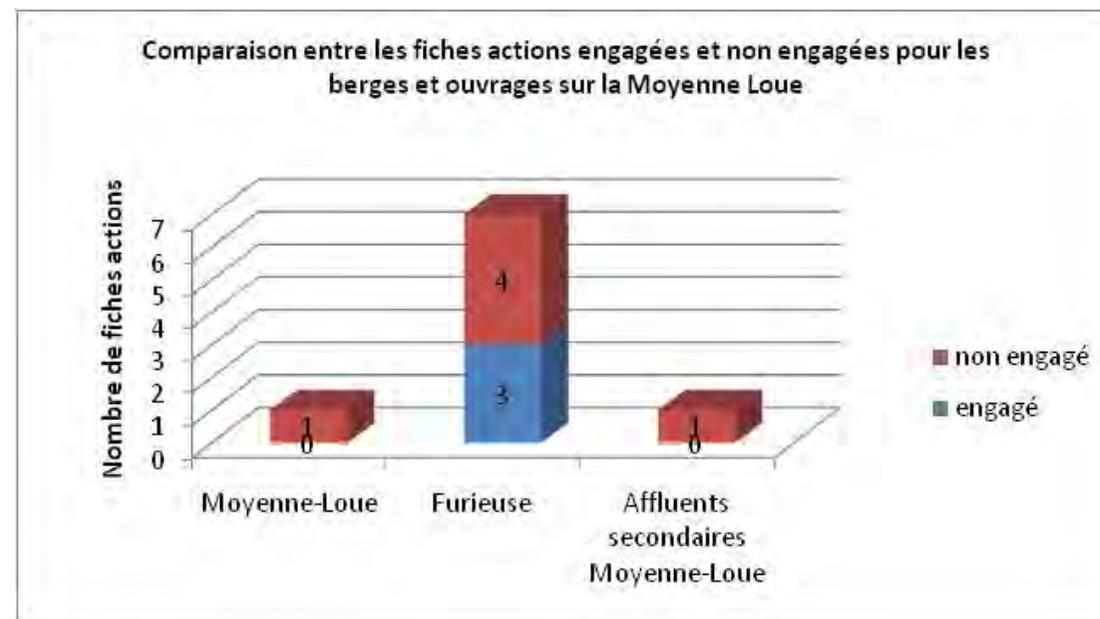
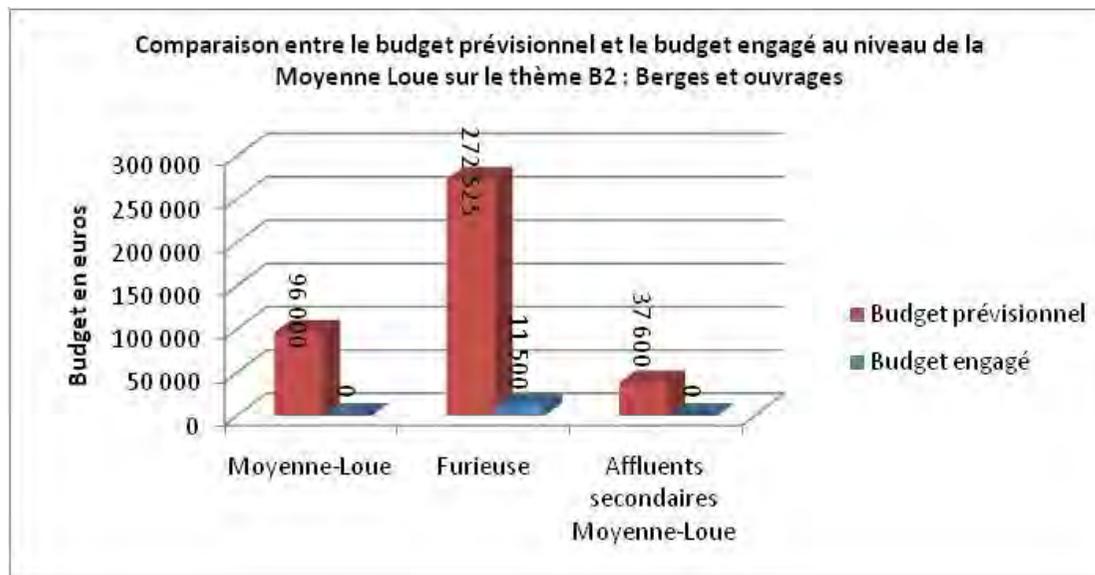
La fiche action sur la restauration de moulins et de ponts sur les affluents secondaires de la moyenne Loue n'a pas été engagée.

4.2.2.2.5 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

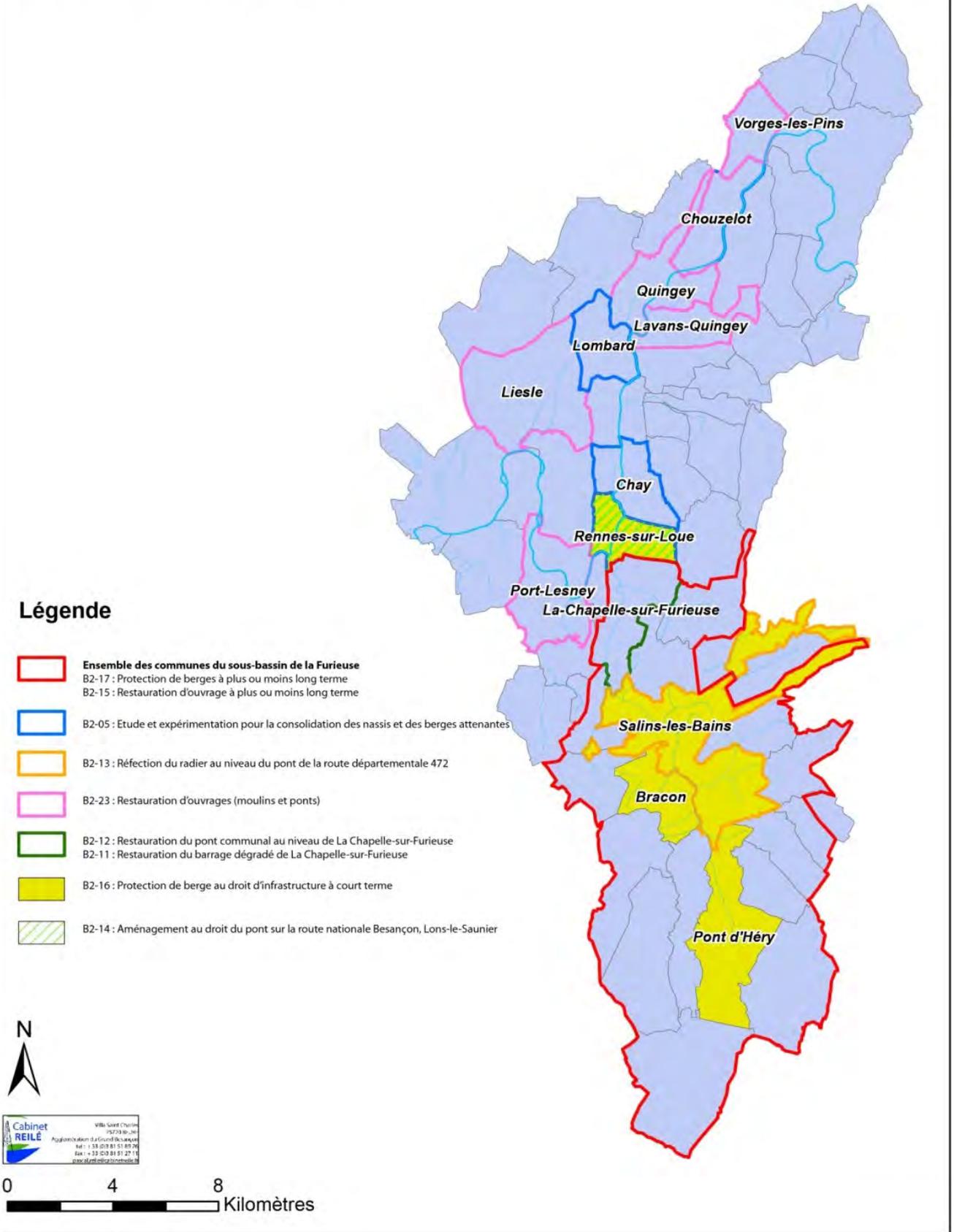
Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

Fiches actions non engagées

B2-05 ; B2-11 ; B2-13 ; B2-15 ; B2-17 ; B2-23



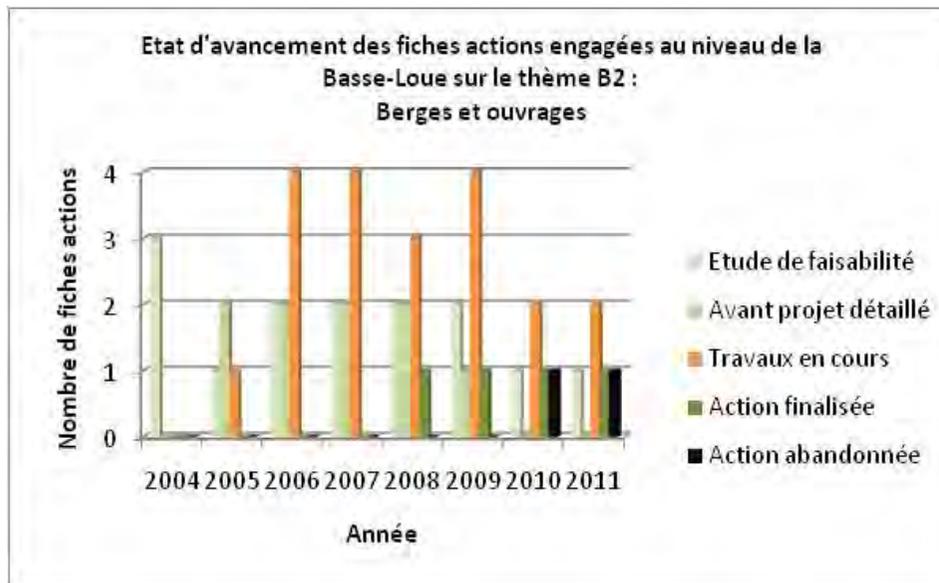
Fiches actions moyenne Loue sur le thème B2 : Berges et ouvrages



Le thème B2 sur la Basse Loue comporte 13 fiches actions dont l'objectif est la maintenance et l'aménagement des berges et ouvrages. Ce thème porte sur un montant prévisionnel de 1 576 050 €HT

A ce jour, 5 actions ont été engagées (dont une terminée), pour un montant total de 28 500 €HT, ce qui représente 38 % des fiches actions et 2 % du budget prévisionnel

4.2.2.3 Bilan du thème B2 Basse Loue



4.2.2.3.1 Fiches actions B2-07, B2-24 jusqu'à B2-30 (Berges et ouvrages Basse Loue)

Protection de berges au droit d'infrastructures B2-25

En aval de singularités d'écoulements (pont, barrage), des encoches d'érosion sont observées. Le bureau d'études IPSEAU avait recensé ces

points en 1996 ainsi que la cellule hydraulique Doubs Loue (Conseil Général du Jura / DDE du Jura).

En 2006-2007, le Conseil Général du Jura (cellule Doubs Loue) a réalisé des travaux de protection de berges au niveau de Port Lesney, au droit des seuils de la Basse Vallée de la Loue et sur le Creux Vidot à Ounans.

Désensablement de bief inusité et amélioration de la prise d'eau B2-27

En 2003, la cellule hydraulique fait part de l'ensablement du bief du barrage d'Ounans et projette des travaux de retrait du sable.

En 2006, le Conseil Général du Jura (cellule Doubs Loue) a réalisé les travaux. A partir de 2010, le maître d'ouvrage essaie de remettre à l'eau les matériaux retirés. En 2011, le maître d'ouvrage réfléchit sur la modification de la prise d'eau.

Protection de berges à forts enjeux économiques (4,7 km) et surveillance B2-28

Le protocole d'accord sur la Basse Loue, précise qu'en dehors de la zone pilote, les mesures de protection de berges devront répondre à des critères d'intérêt public définis de la façon suivante :

- La protection immédiate de lieux habités et infrastructures,
- La mise en péril d'une digue située à proximité,
- La mise en danger de la pérennité économique de l'ensemble d'une exploitation agricole ou d'une autre activité en l'absence d'alternatives
- Un risque de changement du cours de la Loue ou la mise en communication de la Loue avec une "baissière".

En 2002-2003, ces secteurs avaient été retranscrits sur une carte. Environ 4,7 km de berges répondaient à ces critères.

En 2006-2007, le Conseil Général du Jura (cellule Doubs Loue) a réalisé des travaux d'entretien de berges sur Villers Farlay, Ounans (creux Vidot), Montbarrey et Belmont. Les travaux ont concerné un linéaire de berges de 170 mètres (100 mètres en techniques mixtes, 50 mètres en techniques végétales et 20 mètres en enrochements).

4.2.2.3.2 Conclusion sur berges et ouvrages Basse Loue :

Trois fiches-actions ont été menées sur le thème B2. L'entretien des berges érodées a concerné un linéaire de 170 mètres entre 2004 et 2011.

4.2.2.3.3 Fiches actions B2-18 jusqu'à B2-22 (Berges et ouvrages Cuisance)

Protection de berges au droit de terrains à forts enjeux économiques (185 m) B2-21 En attente

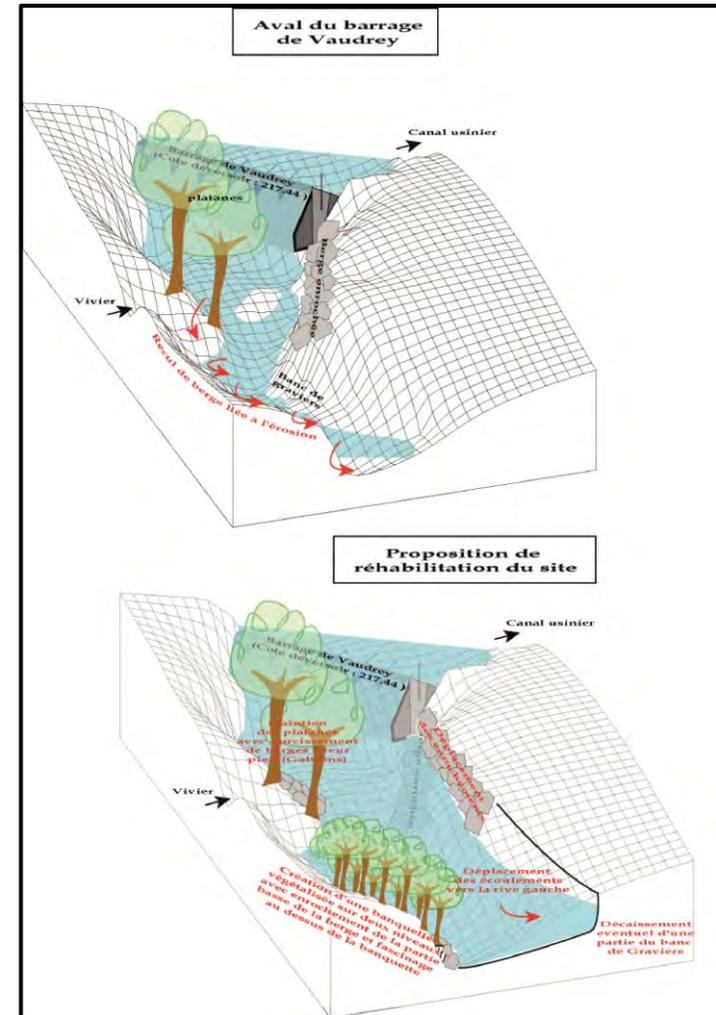
En 2003, le cabinet d'étude SCIENCES ENVIRONNEMENT constate des encoches d'érosion le long de la Cuisance, notamment au droit de diguettes, protégeant des enjeux économiques.

Le bureau d'études préconise des protections de berges (par technique végétale ou mixte) sur 185 mètres (au niveau des communes de Mathenay, La Ferté et Vaudrey). Afin d'être cohérent à l'échelle du bassin versant de la Loue, ces mesures de protection de berges devraient répondre aux critères particuliers d'intérêt généraux tels que définis lors de la concertation sur la Basse Loue.

Pour le secteur de Vaudrey, la CCVA a réalisé une étude hydraulique en 2007. Le cabinet Reilé propose un reprofilage des berges au droit du moulin de Vaudrey (déplacement d'enrochements, protection ponctuelles, aménagement d'une banquette, arasement d'un atterrissement).



Aval du seuil de l'ancien moulin de Vaudrey sur la partie droite de la photo



Proposition de réhabilitation du site du barrage de Vaudrey

Dévégétalisation de certains atterrissements B2-22

En 2003 SCIENCES ENVIRONNEMENT observe des atterrissements au niveau de 12 secteurs le long de la Cuisance et propose une coupe de la végétation sur les atterrissements voire un réglage des matériaux si nécessaire dans le lit mineur (pas d'export des matériaux en dehors du lit de la rivière). En 2004-2005 la CCVA élabore un dossier réglementaire et de Déclaration d'Intérêt Général pour des travaux d'entretien de la ripisylve et des atterrissements sur la Cuisance (cf. fiche C4-03). En 2006 et 2008, la CCVA retire deux atterrissements (pont de Mont-sous-Vaudrey, pont de Vaudrey).

4.2.2.3.4 Conclusion sur berges et ouvrages Cuisance :

Sur les 5 projets qui ont été proposés au niveau de la Cuisance, deux fiches actions ont été engagées qui sont :
-185 mètres de protection de berges au droit de forts enjeux économiques.
-Dévégétalisation de certains atterrissements

Par contre les travaux qui en découlent n'ont pas été engagés. Les retraits des 12 atterrissements sur le linéaire de la Cuisance ont été menés.

4.2.2.3.5 Fiche action B2-24 (berges et ouvrages, affluents secondaires Basse Loue)

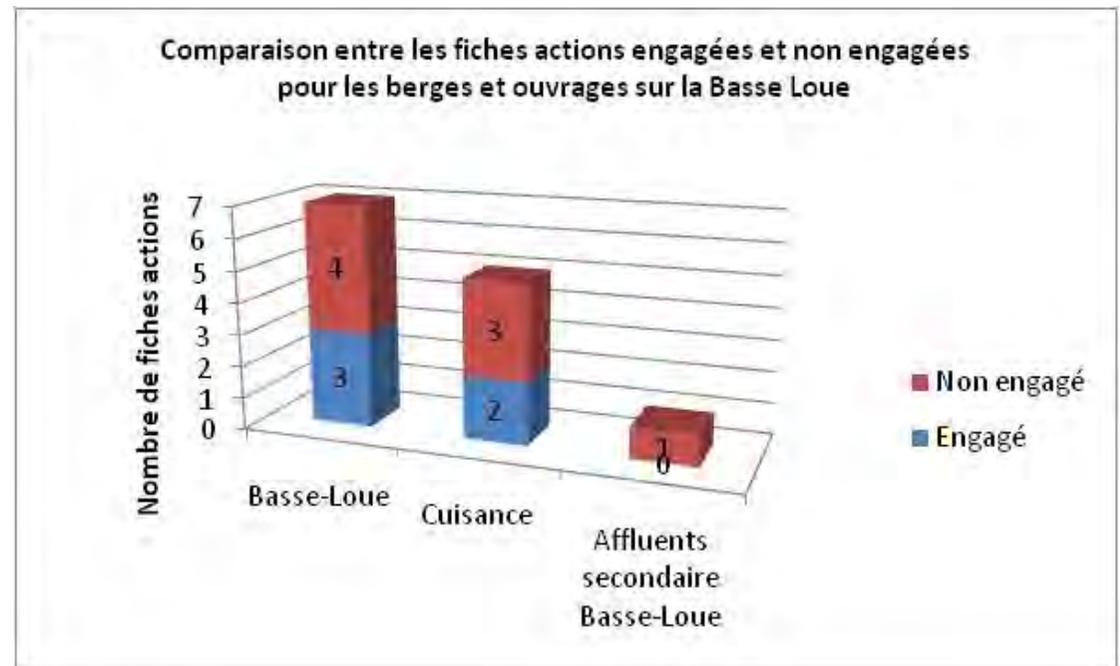
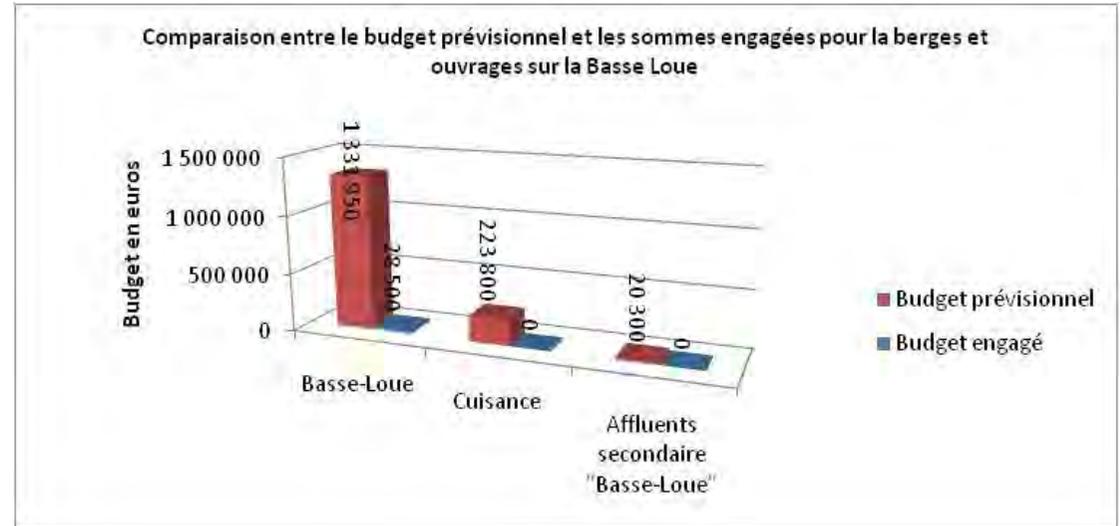
Une action a été proposée et n'a pas été engagée, elle concernait les protections de berges au droit d'ouvrages et fosses de dissipation d'énergie.

4.2.2.3.6 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

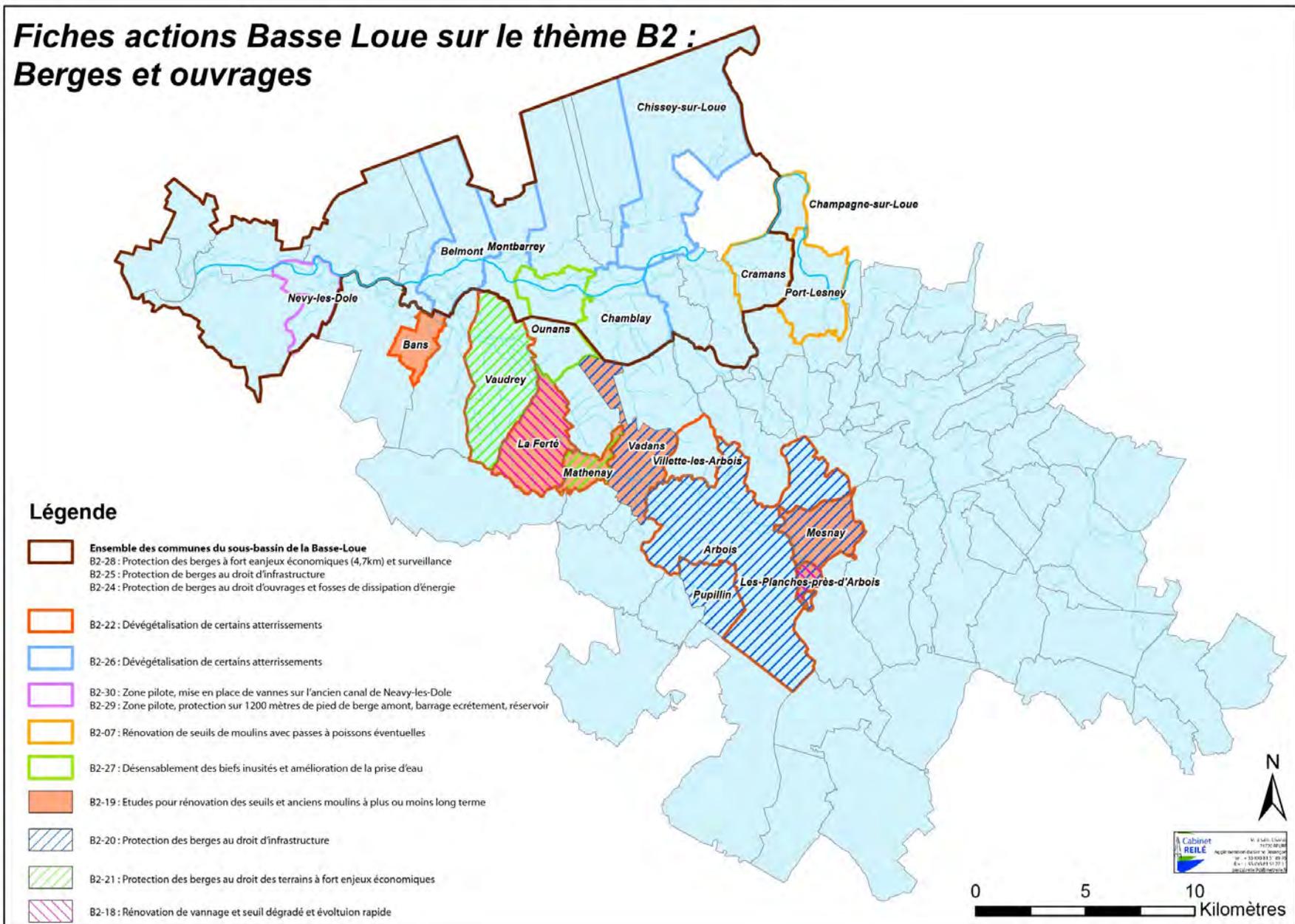
Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

Fiches actions non engagées

B2-07 ; B2-18 ; B2-19 ; B2-20 ; B2-24 ; B2-26 ; B2-29 ; B2-30



Fiches actions Basse Loue sur le thème B2 : Berges et ouvrages



4.2.3 Thème B3 Restauration du milieu aquatique

Le volet B3 comporte 42 fiches actions dont l'objectif principal est la restauration du milieu aquatique.

Le montant estimé pour ce thème s'élève à 3 130 122 €HT dont 132 463 €HT concernant les deux nouvelles fiches actions.

A ce jour, 13 fiches actions ont été engagées dans le thème B3 (dont 4 réalisées), pour un montant total de 1 566 585 €HT, ce qui représente 30,9 % des fiches engagées et 43,7 % du montant prévisionnel.

Sur les autres programmes on compte :

1 fiche action sur le volet B3 : Restauration du milieu aquatique pour un budget prévisionnel de 180 000 €HT et un budget engagé 278 650 €HT.

4.2.3.1 Bilan du thème B3 Haute Loue

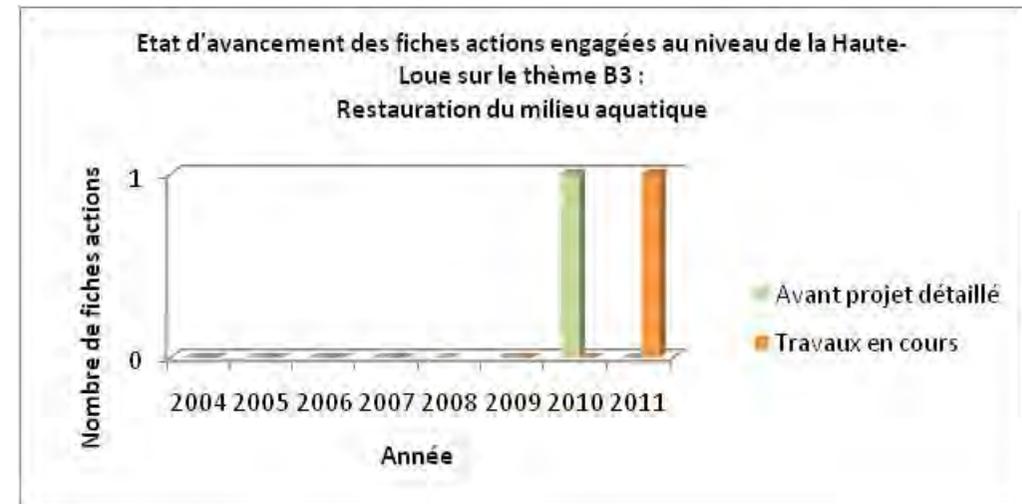
Le thème B3 sur la Haute-Loue comporte 4 fiches actions dont l'objectif principal est la restauration du milieu aquatique pour un montant prévisionnel de 108 700 €HT.

A ce jour, une fiche action a été engagée pour un montant de 3 000 €

A ce bilan s'ajoute 2 fiches actions

-Nouvelle fiche action : Reprise de passes à poissons à Rurey ; cette fiche action a été réalisée pour un montant de 66 205 €HT.

-Nouvelle fiche action : Entretien sélectif de la ripisylve sur la Basse-Loue pour un montant de 66 258 €HT.



4.2.3.1.1 Fiche action B03-01, B3-02, (Restauration du milieu aquatique Haute Loue)

Traçage des circulations souterraines sur la Haute Loue B03-02

En 1998, le cabinet Reilé précise que les circulations souterraines dans les systèmes karstiques majeurs de la Haute Loue sont peu renseignées. Le projet proposé en 2003 consistait à améliorer les connaissances sur le secteur de Chaffois en direction de la source latérale de la Loue, ainsi que le secteur qui émerge sur la commune de Lods à l'émergence du Gouron.

En 2009, le comité de spéléologie du Doubs initie un nettoyage des gouffres des Loutons (commune de Chaffois). Des colorations ont été effectuées à cette occasion. Le colorant est réapparu à la source secondaire de la Loue. Un traçage complémentaire est effectué en 2010. Le colorant est ressorti 16 jours après l'injection à nouveau à la source secondaire de la Loue. Le coût avait été estimé en 2003 à 3 000 €.

4.2.3.1.2 *Reprise de la passe à poissons au barrage de Rurey (nouvelles fiches actions) terminée*



Bras de contournement pour la passe à poissons du barrage de Rurey

4.2.3.1.3 *Conclusion Haute Loue*

Une des deux fiches actions sur la Haute-Loue a été menée sur ce thème.

4.2.3.1.4 *Conclusion Lison*

Un diagnostic sur la Goulue (affluent du Lison) a été réalisé (le coût de cette opération n'est pas indiqué), ce diagnostic faisait partie du projet (B3-05) sur la restauration légère de la végétation.

4.2.3.1.5 *Conclusion affluents secondaires Haute-Loue*

L'étude des secteurs érosifs et des confluences sur les ruisseaux de Bonneille, de la Brême amont et du Raffenot (B3-03) n'a pas été engagée

Devis estimatifs en 2003 : 30 000 €

4.2.3.1.6 *Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme*

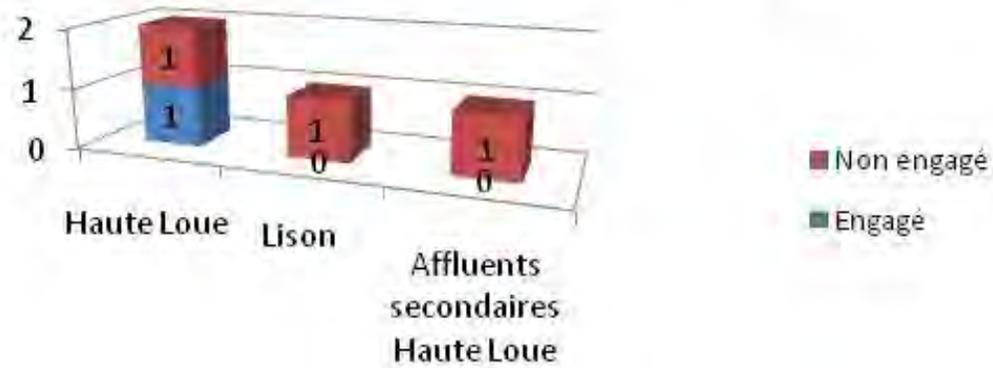
Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

Fiches actions non engagées

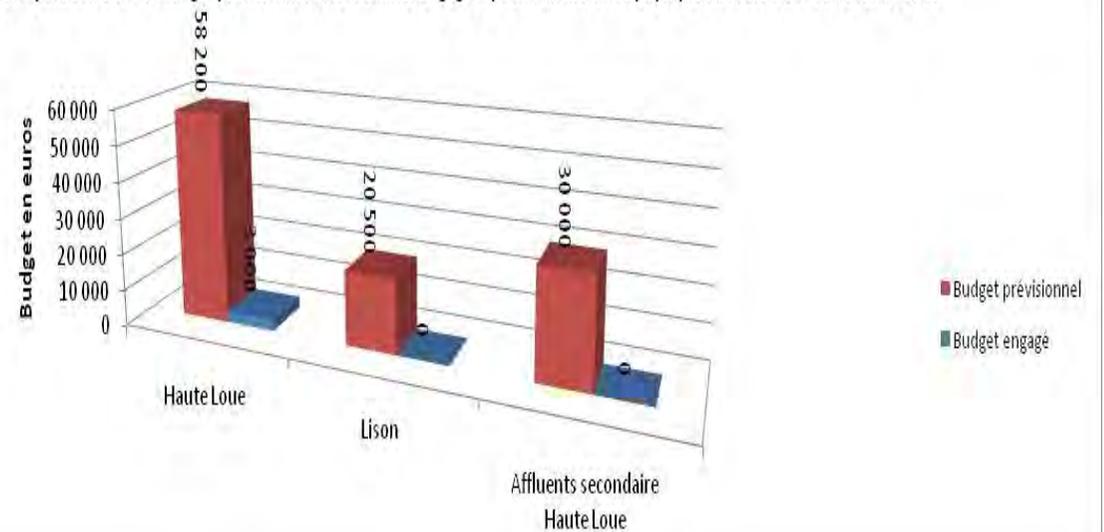
B3-01 ; B3-03 ; B3-05

Comparaison entre les fiches actions engagées et non engagées pour l'amélioration physique du cours d'eau sur la Haute Loue

Nombre de fiches actions



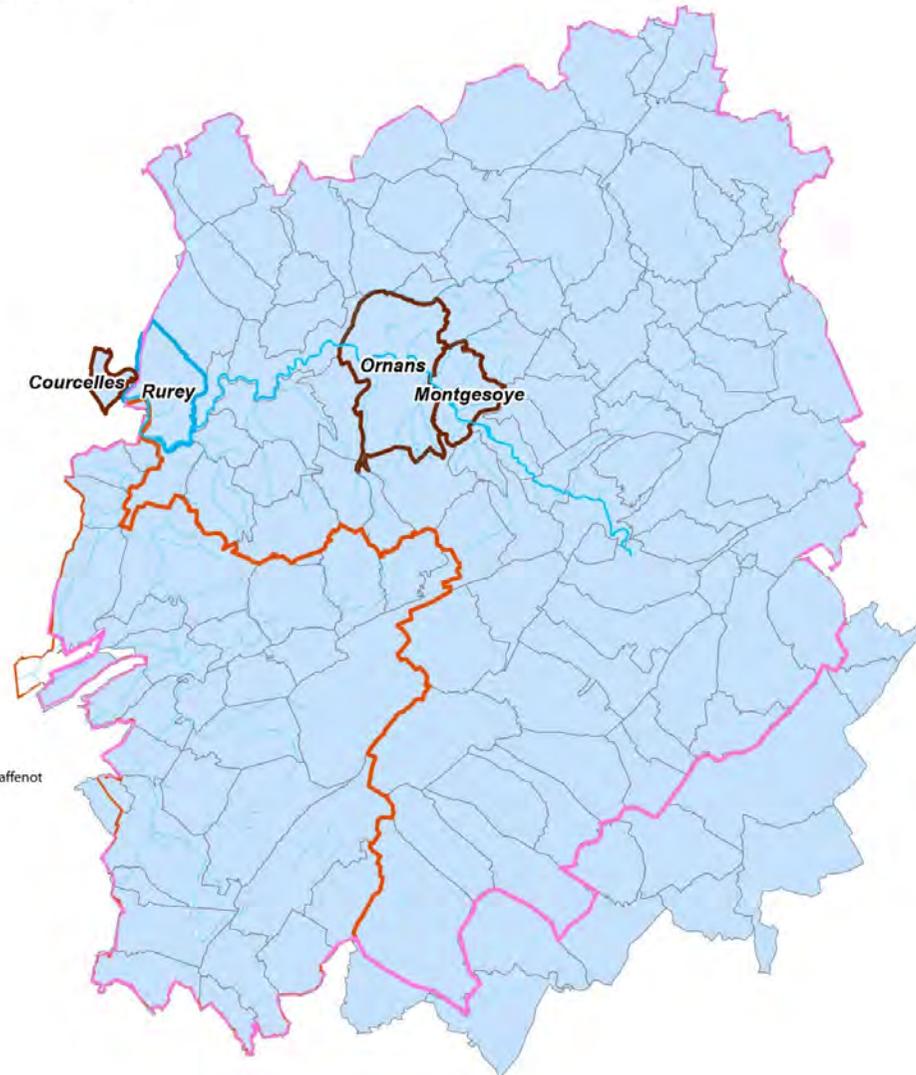
Comparaison entre le budget prévisionnel et les sommes engagées pour l'amélioration physique du cours d'eau sur la Haute Loue



Fiches actions Haute-Loue sur le thème B3 : Restauration du milieu aquatique

Légende

-  Ensemble des communes du sous-bassin Lison
B3-05 : Restauration légère de la végétation
-  Ensemble des communes du sous-bassin de la Haute-Loue
B3-03 : Etude des secteurs érosifs et des confluences de ruisseaux de la Bonneille, de la Brème amont et du Raffenot
B3-02 : Traçages des circulations souterraines sur la Haute-Loue
-  B3-01 : Plantations et/ou dévégétalisation partielle des atterrissements
-  Nouvelle action : Reprise de la passe à poissons de Rurey



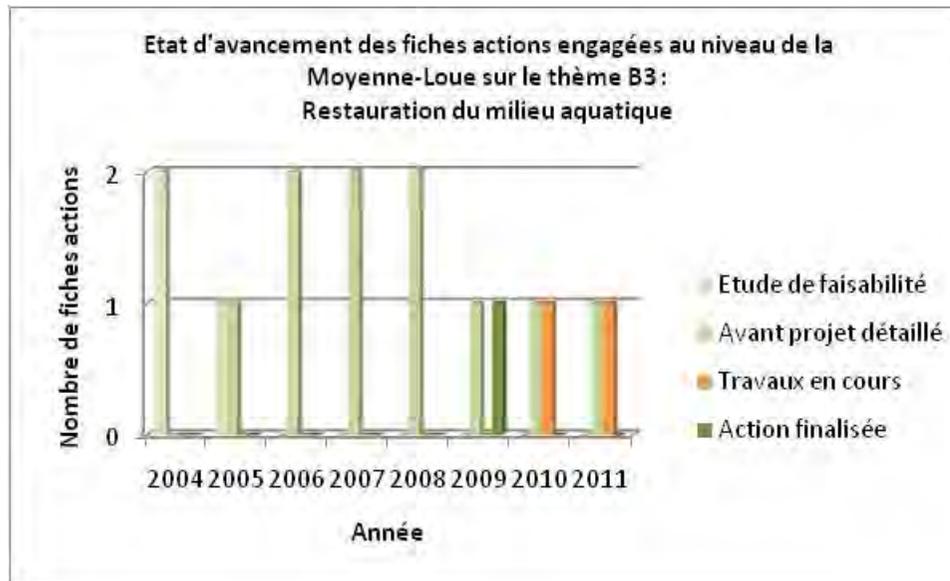
4.2.3.2 Bilan du thème B3 Moyenne Loue

Le volet B3 sur la Moyenne Loue comporte 18 fiches actions dont l'objectif principal est la restauration du milieu aquatique. Ce volet porte sur un montant prévisionnel de 1 154 453 €HT.

A ce jour, 2 fiches actions ont été engagées (dont une réalisée), pour un montant total de 325 013 €HT, ce qui représente 11 % des fiches engagées et 28,2 % du budget prévisionnel.

projet prévu en 2003 consistait à étudier de façon détaillée un projet de restauration physique et de réaliser des travaux. Le projet était estimé à 63 200 € (ripisylve, fascinage ponctuel de berges, aménagement seuils de fond...). Ces actions physiques seront à mener conjointement avec l'amélioration du système de traitement des eaux usées du village de Liesle.

En 2004-2010, le Syndicat Mixte de la Loue engage une étude pour élaborer un projet de restauration physique et pour connaître les écoulements en période de hautes eaux sur le ruisseau des fontaines dans sa partie souterraine (Cabinet Reilé et EAUX CONTINENTALES). Le bureau EAUX CONTINENTALES propose 3 scénarii de restauration, estimés financièrement entre 349 000 et 664 000 €, hors travaux d'amélioration de la collecte des eaux usées.



4.2.3.2.1 Fiches-action B03-17 jusqu'à 27 (Restauration du milieu aquatique affluents secondaires Moyenne Loue)

Etude et restauration du ruisseau du Saumont B17 en cours

En 2003, le cabinet Reilé précise que le ruisseau du Saumont est fortement dégradé sur la qualité de l'eau et sur le plan physique. Le



Ruisseau du Saumont le 16 Décembre 2009

Retrait des ferrailles présentes sur les berges ruisseau du Lavoir de Buffard B3-25 en attente

En 2002, le cabinet Reilé propose une amélioration du traitement des effluents du village de Buffard, l'aménagement d'abreuvoir pour le bétail et l'enlèvement du dépôt de ferrailles qui menace d'encombrer le lit du ruisseau.

En juillet 2010, le Syndicat Mixte de la Loue a rencontré les propriétaires, pour leur proposer un projet de restauration. Une première réponse négative a été reçue en juillet, par le principal propriétaire.

4.2.3.2.2 Conclusion affluents moyenne Loue

Sur les 11 projets proposés concernant les affluents de la Moyenne-Loue, un est en cours (ruisseau du Saumont) et un en attente (ruisseau lavoir Buffard).

4.2.3.2.3 Fiche-action B03-06 jusqu'à B03-10 (Restauration du milieu aquatique Furieuse)

Restauration physique d'un tronçon de la Furieuse (2,4 km)/Renouée B3-06 en cours

En 2002, le bureau BETURE précise que le lit de la Basse Furieuse (secteur compris entre St Joseph et la confluence) est dans une dynamique d'enfoncement du lit par rapport aux années 1950. La Renouée du Japon est présente de façon invasive. Le bureau TELEOS propose sur ce tronçon (numéroté F3, F4),

- L'acception d'un espace de mobilité,
- Une stabilisation du fond du lit
- Des aménagements piscicoles.

Le bureau BETURE propose conjointement de replanter des arbres et de faucher régulièrement la Renouée du Japon (passage 5 fois par an entre les nouvelles plantations). Le projet prévu en 2003 consistait à réaliser une étude détaillée et à effectuer des travaux, sur ce tronçon de 2,4 km de long environ.

En 2004, la Communauté de communes du Pays de Salins engage une étude détaillée en 2 parties :

- Restauration du barrage de la Chapelle-sur-Furieuse
- Aménagements piscicoles.

En 2005, suite à une crue, la Furieuse change de tracé sur un tronçon de 800 mètres et court-circuite le barrage de la Chapelle-sur-Furieuse. Le cahier des charges pour les aménagements piscicoles est modifié (pas de propositions d'aménagement sur le secteur court-circuité).

En 2006, la Communauté de communes du Pays de Salins réalise un dossier pour demander une Déclaration d'Intérêt Général sur des travaux par rapport à l'entretien sélectif de la ripisylve et sur les aménagements piscicoles à réaliser sur ce secteur.

En 2007, le bureau d'étude POYRY propose un nouveau projet d'aménagement piscicole. En 2011, la Communauté de communes du Pays de Salins reprend le projet et élabore le dossier réglementaire.



La Furieuse l'hiver, les plants de Renoué du Japon sont secs et se font balayer par les crues. Le terrain alors instable, subit le même sort, emportant avec lui les rhizomes en aval



Entretien sélectif de la végétation dans le bassin versant de la Furieuse

4.2.3.2.4 Conclusion Furieuse

Sur les 3 tronçons de cours d'eau proposés sur le bassin de la Furieuse en 2003, un projet a été étudié au stade d'avant projet détaillé.

4.2.3.2.5 Fiche action B03-04, B03-41 (Restauration du milieu aquatique moyenne Loue)

Construction / ré-aménagement de passes à poissons (Chenecey, Quingey, Lombard, Chay) terminé B03-41

Dans le cadre du projet européen "LIFE Sauvergarde de l'Apron", le CSP (Conseil supérieur de la pêche) précise que quatre barrages segmentent l'habitat de l'Apron entre Chenecey et Chay et propose d'effectuer des travaux de décloisonnement. Le coût avait été estimé à :

- 30 000 € pour le barrage de Chenecey Buillon,
- 50 000 € pour le barrage de Quingey,
- 40 000 € pour le barrage Bellerive
- 60 000 € pour le barrage de Chay.

En 2005-2007, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Rhône Alpes a étudié des projets d'aménagement de passe à poissons sur les 4 ouvrages (au stade d'Avant Projet Sommaire). Le Conservatoire a étudié plus précisément l'aménagement d'une passe à poissons au barrage de Quingey (dont le Syndicat Mixte de la Loue est propriétaire). En 2008, le Syndicat Mixte de la Loue a élaboré le dossier réglementaire. En 2009, ce dernier a réalisé les travaux. En 2009/2010, le Syndicat Mixte de la Loue réalise un suivi pour évaluer l'efficacité de la passe (bureaux Eaux Continentales et fédération de pêche du Doubs). En 2010 / 2011, la Ville de Besançon (propriétaire du barrage de Chenecey Buillon) réalise un avant projet détaillé d'une passe à poissons. De la même manière le cabinet Reilé a été missionné au mois de Juillet 2011 pour réaliser l'Avant Projet Détaillé d'une passe à poissons au niveau du barrage de Lombard.

- Devis estimatif en 2003 : 180 000 € pour 4 ouvrages.
- Coûts réels : 278 650€ pour 1 ouvrage.

4.2.3.2.6 Conclusion Moyenne Loue

Sur les deux fiches actions relatives à la Moyenne-Loue sur le thème B3, une a été engagée et concernait plusieurs passes à poissons.

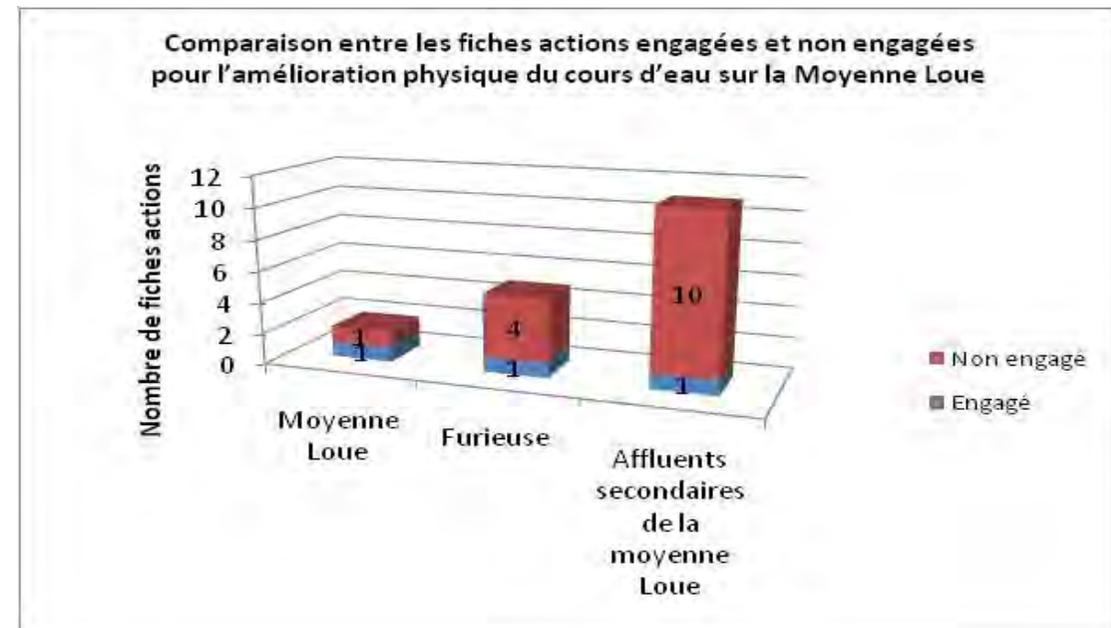
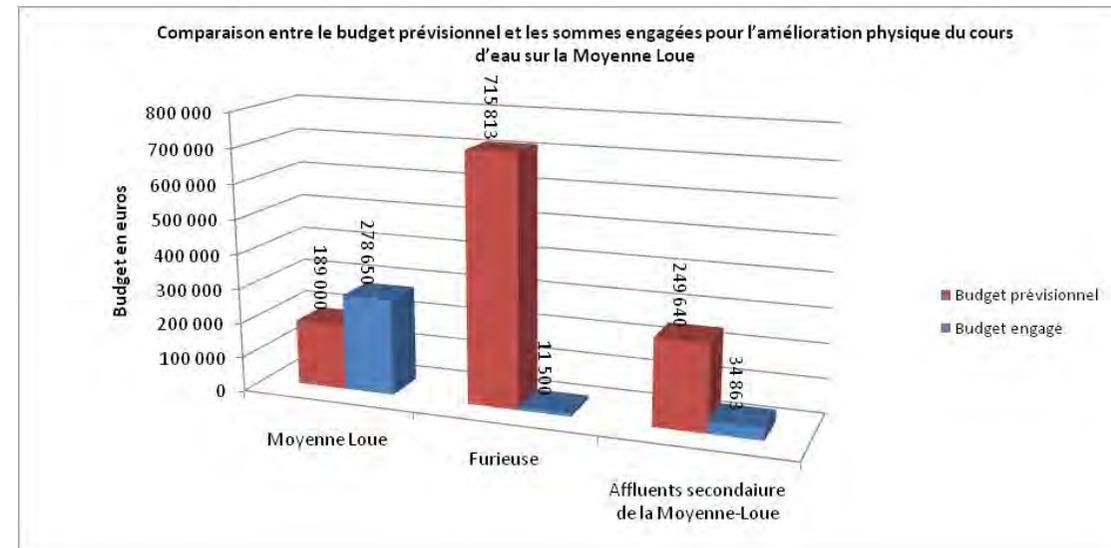
4.2.3.2.7 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

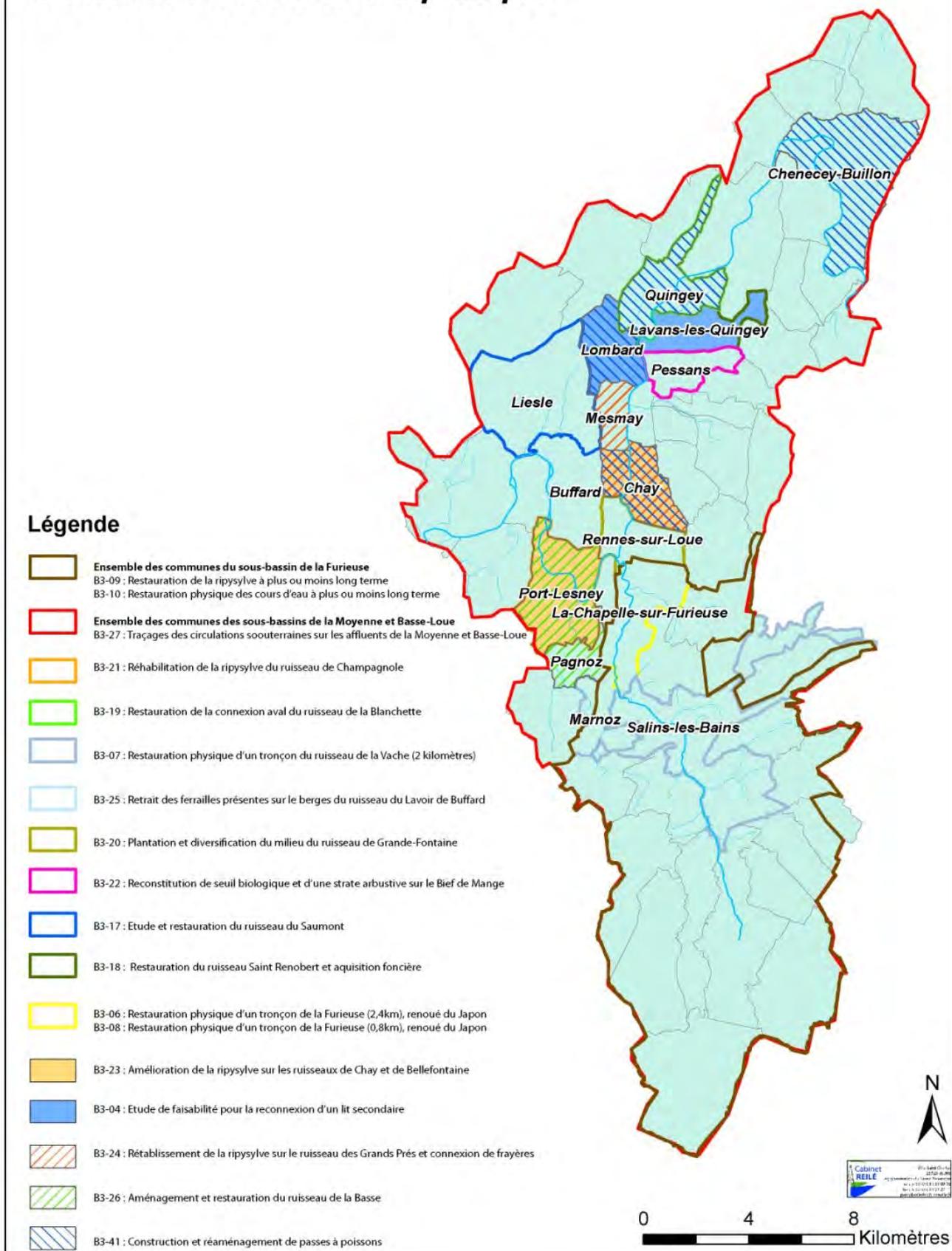
B3-41 : (autre programme avec invitation au comité de suivi de ce programme), LIFE Apron 2004-2009)

Fiches actions non engagées

B3-04; B3-07; B3-08; B3-09; B3-10; B3-18 ; B3-19 ; B3-20 ; B3-21 ; B3-22 ; B3-23 ; B3-24 ; B3-26 ; B3-27



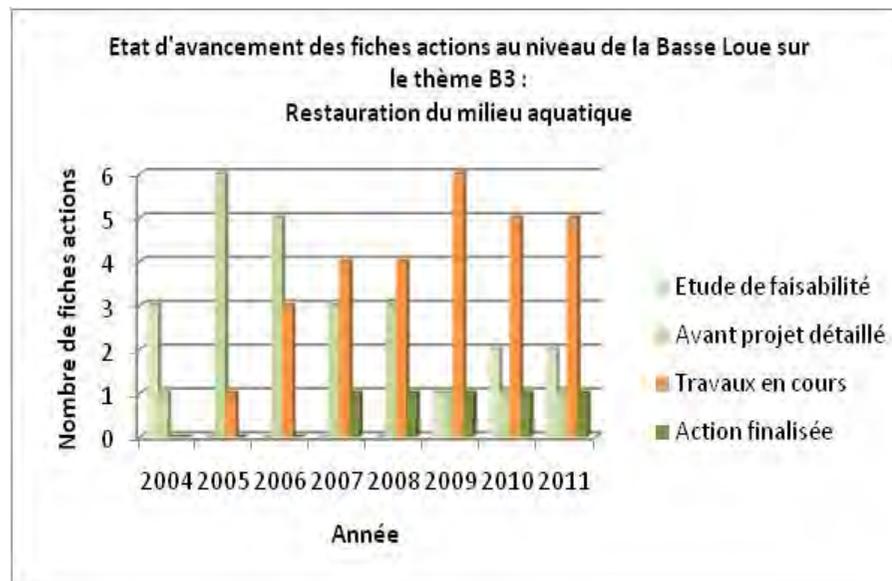
Fiches actions Moyenne-Loue sur le thème B3 : Restauration du milieu aquatique



4.2.3.3 Bilan du thème B3 Basse Loue

Le thème B3 sur la basse Loue comporte 19 fiches actions dont l'objectif principal est la restauration du milieu aquatique. Ce thème porte sur un montant prévisionnel de 1 858 969 €HT.

A ce jour, 10 fiches action (dont 3 réalisées), pour un montant total de 1 237 572 €HT, ce qui représente 53 % des fiches engagées et 67 % du montant prévisionnel.



4.2.3.3.1 Fiches-action B03-28 jusqu'à B03-33 (Restauration du milieu aquatique affluents Basse-Loue)

Réalisation de pêches d'inventaires sur des petits affluents (Larine, Biche, Clairvent, Leue) B28 En cours

Devis estimatif en 2003 : 6 750 €

Coûts réels : non précisé

Avant d'engager des travaux de restauration des ruisseaux, il était proposé d'engager une série de pêches d'inventaires sur les affluents principaux de la Basse Loue : Larine, Clairvent, Leue.

La fédération de pêche du Jura a mené une pêche d'inventaire sur deux stations de la Larine.

Restauration d'un tronçon de la Londaine, affluent de la Larine B29 en cours

En 2003, le cabinet Reilé précise que le linéaire de la Londaine est assez uniforme, du fait de curage, mais que la ripisylve est assez présente avec des saules taillés en têtard. Le bureau d'études proposait une étude détaillée de restauration, un entretien sélectif de la ripisylve sur 1 km et la mise en place de substrats piscicoles sur 1 km, en complément de l'amélioration de la gestion des eaux usées de Mouchard.



Entretien sélectif de la végétation dans le bassin de la Larine

En 2004-2006, la CCVA étudie plus précisément un plan de restauration de la Larine pour élaborer le dossier réglementaire. Pour la Londaine, les propositions sont des protections localisées de berges (25 mètres) en techniques végétales, un entretien sélectif de la ripisylve (coupes localisées sur 11 arbres, plantations), l'aménagement de 2 abreuvoirs et le réaménagement d'un passage à gué, la mise en place de 10 seuils de fond, le retrait manuel de blocs et tas de terre bloquant les écoulements.

En 2007, le projet a été déclaré d'intérêt général par la Préfecture du Jura. La CCVA a engagé les travaux en 2010, excepté les seuils de fond et les abreuvoirs/passage à gué.

- Devis estimatif en 2003 : 12 500 €
- Coûts réels étude+travaux : 8 367€

Plantation et restauration d'un secteur de la Larine (Cramans) B30 en cours

En 2002, le cabinet Reilé propose d'améliorer l'espace proche de la Larine (bandes enherbées, entretien, création de ripisylve sur un linéaire d'environ 10 km de berges et abreuvoirs).

Le bureau d'étude propose aussi de démonter un seuil de dérivation, de le reconstruire et de reprendre un ouvrage sur le ruisseau des Vernes. Le coût prévisionnel était estimé à 76 000 €.

En 2004-2006 la CCVA affine le projet et élabore un dossier réglementaire (cabinet Reilé). Le nouveau projet est estimé à 134 500 €. Les travaux ont été déclarés d'intérêt général par la Préfecture du Jura (21 juin 2007), excepté le projet de déconstruction et reconstruction d'un seuil de dérivation.

En 2008, la CCVA a engagé une première tranche de travaux (ruisseau des Vernes).

En 2009-2011, deux tranches de travaux sur la ripisylve ont été réalisées sur un linéaire d'environ 9,7 km de berges de la Larine.

Devis estimatif en 2003 : 76 000 €

Coûts réels étude+travaux 54 169 €

Recommander des modalités de pompages pour puits (autres que l'eau potable) B33 engagé par ailleurs

En 2003, le cabinet Reilé proposait différentes actions: déplacement du puits agricole n°511 (car il se trouve à moins de 50 mètres de la Leue), la limitation de la durée d'exploitation du puits n°766 (durée journalière inférieure à 10 heures) et des puits n°273, 275, 272, 183, 184, 483 (durée journalière inférieure à 20 heures ou limitation du débit à 10 m³/s). Le projet prévu en 2003, consistait à en informer les propriétaires.

En 2009, une ASA (Association Syndicale Autorisée) des irrigants de la basse vallée du Doubs et de la Loue a été créée. Le projet (présenté en 2009- deuxième version octobre) prévoyait la création d'une station de pompage au niveau du secteur de Santans et la fermeture des autres puits. Le bilan se trouve dans la fiche A5-02.

4.2.3.3.2 Conclusion : affluents secondaires basse Loue

Sur les 6 fiches actions relatives aux affluents de la Loue, 4 ont été engagées partiellement.

Bilan des actions réalisées sur les affluents secondaires de la Basse-Loue			
Secteur	Santans	Vaudrey	Chamblay
Puits rebouchés	15	18	1
Puits aménagés en piezomètres	3	4	1
Création de piézomètre	0	0	1
Puits conservés hors piezomètres	3	3	0

On peut noter que les puits qui ont été rebouchés sur les secteurs de Santans, Vaudrey et dans une moindre mesure Chamblay ont été « remplacés » par la création d'une station de pompage au niveau du secteur de Santans.

4.2.3.3.3 Fiches-action B03-11 jusqu'à B03-16 (Restauration du milieu aquatique Cuisance)

Etude des potentialités piscicoles de la Cuisance B11 terminé

La Cuisance et ses principaux affluents ont fait l'objet d'une étude concernant la restauration de berges, barrages et ripisylve (SCIENCES ENVIRONNEMENT, 2003). L'historique des aménagements fait état de travaux de rescindement de méandres sur la moyenne Cuisance et de digues sur la Basse Cuisance.

Le projet prévu en 2003 consistait à améliorer les connaissances sur la qualité physique des rivières du bassin de la Cuisance et de proposer des aménagements. En 2006-2007, la fédération de pêche du Jura a réalisé des investigations sur 20 stations (inventaire piscicole, cartographie des habitats, suivi thermique à l'étiage, développement algal).

Vis-à-vis des propositions, la Fédération de pêche et le cabinet TELEOS préconisent un strict minimum d'actions sur les éventuels retraits d'atterrissements, la coupe de végétation, la protection de berge, le curage, les actions qui viseraient à abaisser le niveau de la ligne d'eau à l'étiage et la suppression des tufs. Le cabinet TELEOS propose des actions d'arasement des merlons en haut de berge, de replantation d'aulnes et de saules et la réimplantation ponctuelle d'embâcles ancrées. La fédération de pêche et TELEOS localisent des actions d'amélioration physique (reméandrement, remodelage, seuils de fond) sur la Cuisance aval, le Glanon et le ruisseau de Villette les Arbois (ruisseau Chauvent) ainsi que ponctuellement sur le ruisseau de Javel. Par ailleurs, ils proposent des actions de reméandrement et d'oblitération de drains en milieu forestier des ruisseaux de l'Hameçon, de la Vérine et du Bief de Mars.

Devis estimatif en 2003 : 82 034 €

Coûts réels : 82034

Restauration légère, poussée de la ripisylve et suppression de quelques embâcles (en cours) B12

En 2002, le bureau SCIENCES ENVIRONNEMENT propose des actions d'entretien sélectif de la végétation rivulaire sur certains secteurs : Villette les Arbois, Vadans, Mathenay et Vaudrey. Pour le secteur Villette les Arbois et Vadans, en 2004-2005, la Communauté de communes Val de la Cuisance a le projet de demander une Déclaration d'Intérêt Général pour des travaux d'entretien sélectif de la végétation, des protections de berges et gestion des embâcles.

Le projet est mis en attente, des résultats de l'étude piscicole et de l'étude hydraulique.

Pour le secteur Vaudrey, en 2005, la CCVA élabore un dossier de demande de Déclaration d'Intérêt Général pour des travaux d'entretien sélectif de la végétation, d'atterrissements et des digues et a réalisé des travaux entre 2006 et 2011.

*Devis estimatif en 2003 : 31 075 €
Pas de données sur les coûts réels*

4.2.3.3.4 Conclusion sur Cuisance

Sur 6 fiches-actions relatives au bassin de la Cuisance sur le thème B3, 2 ont été terminées (étude piscicole, entretien sélectif de la végétation sur 5 ans) et une a été abandonnée en cours de réalisation (plantation sur les berges digues fauchées).

4.2.3.3.5 Fiches-action B03-34 jusqu'à B03-40 (Restauration du milieu aquatique sur la basse Loue et zone pilote)

Restauration des "Mortes" de Chissey/Loue et Chatagnay B35 en cours

-Mortes de Chissey/Loue : en 1996, le bureau IPSEAU précise que ce bras de la Loue est alimenté par des eaux souterraines. Le bureau d'études propose d'installer un cadre en béton pour une réalimentation par l'amont (pour des débits de la Loue supérieurs à 130 m³/s).

-Mare Chatagnay : en 1996, le bureau ISPEAU précise que la connexion aval avec la Loue est permanente. Par ailleurs la Morte est alimentée par le ruisseau de Clairvans. Le bureau d'études propose d'installer une buse pour une alimentation en eau par l'amont.

En 2005-2008, la commune de Chissey sur Loue et la CCVA étudient un projet de valorisation des mortes (cabinet Reilé, ONF pour la partie forestière).

En 2009, la CCVA et le Syndicat Mixte de la Loue élaborent un "état des lieux biologique avant travaux" et déposent un dossier réglementaire, pour le projet élaboré par le bureau Reilé, comprenant la valorisation de 3 Mortes. Suite à l'autorisation (janvier 2011), les deux collectivités engagent les travaux. Ces travaux ont été réalisés en 2011.

Restauration de la "Morte" des Fontaines B36 Terminé

En 2003, la CCVA prévoyait d'étudier un projet de valorisation de la Morte des Fontaines, d'autant plus que des questions de salubrité étaient posées. Le projet prévu en 2003 consistait à réaliser une étude et les travaux. En 2004-2005, la CCVA étudie un projet de valorisation de la Morte (cabinet Reilé). Le bureau d'étude propose une connexion par l'amont. En 2005-2006, la CCVA élabore un "état initial biologique avant travaux" ainsi qu'un dossier réglementaire. En 2007, la CCVA réalise les travaux. En 2008, 2009, la CCVA réalise un suivi morphologique et biologique. En 2009, elle réalise des travaux d'ajustements et en 2010 un "bilan biologique et morphologique 3 ans après travaux".



Morte des Fontaines avant travaux (ci-dessus) et après travaux (ci-dessous)



Zone pilote / restauration de plusieurs "Mortes" B3-38 en cours

-Morte Grappe : en 1996 le bureau IPSEAU propose le dégagement de la végétation et la reconnexion amont avec la Loue par une prise d'eau réalisée sur une buse.

-Ensemble de plusieurs Mortes vers le Pommeret : En 1996, le bureau IPSEAU propose la mise en place d'un clapet anti-retour sur la partie aval de la Morte et la création d'un ouvrage (buse) entre la Morte Recorde et la Morte Macchabée. En 2011, la CCVA prévoit d'étudier des projets de valorisation volontaire des Mortes de la zone pilote, ainsi qu'une pêche d'inventaire (Mortes et Loue) sur ce secteur.

- Devis estimatif en 2003 (étude et travaux) : 350 000 €
- Coûts engagé (étude) : 100 000€

Zone pilote /Acquisition foncière à l'amiable de terrains dans l'espace mobilité de la rivière B39 (en cours)

Le projet prévu en 2003, consistait à acquérir à l'amiable, une bande de terrains "à fort risque d'évolution". Le projet était budgétisé sur une évaluation de 100 hectares (au cours de 5 années).

En 2010-2011, la CCVA engage une démarche d'acquisition foncière à l'amiable et localise les secteurs où il lui semble intéressant de devenir propriétaire dans la zone pilote. Au cours de l'aménagement foncier, la CCVA demande aux propriétaires s'ils seraient intéressés par la vente et estime à environ 52 hectares, les possibilités d'acquisition à l'amiable à fin 2011. En 2012, environs 70 hectares sont en instances d'acquisition.

Devis estimatif en 2003 : 400 000 €
Coûts réels 500 000€

4.2.3.3.6 Conclusion sur Basse-Loue et Zone-Pilote

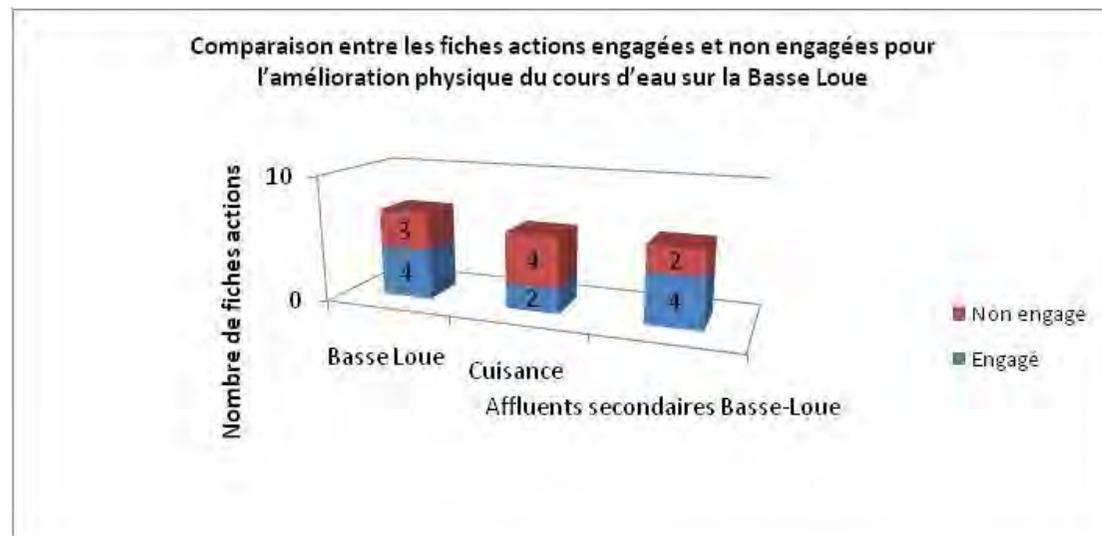
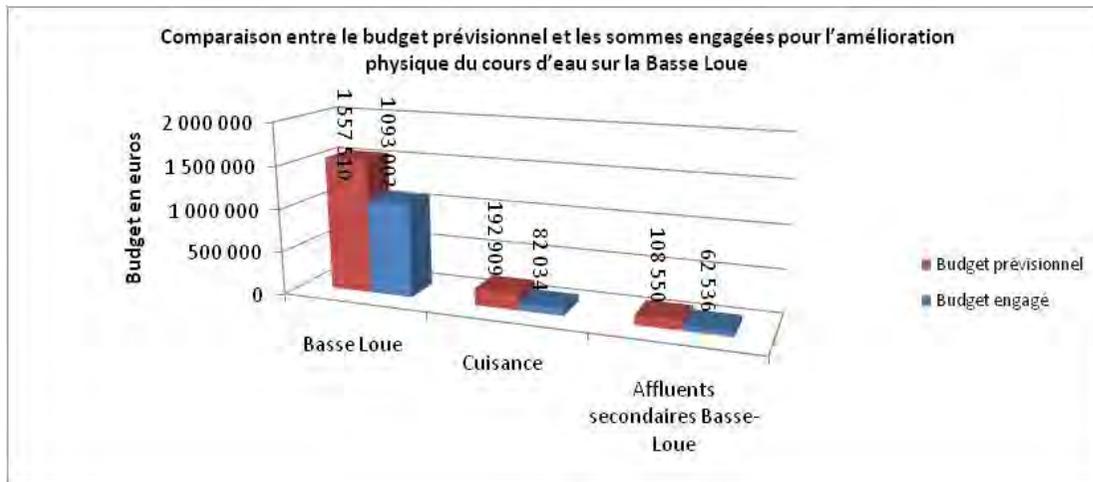
Sur les 7 fiches-actions relatives à la Basse-Loue sur le thème B3, 4 ont été engagées et représentent des coûts engagés supérieurs au budget prévisionnel. Une action supplémentaire a été menée (plan pluriannuel d'entretien sélectif de la ripisylve sur 5 ans).

4.2.3.3.7 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

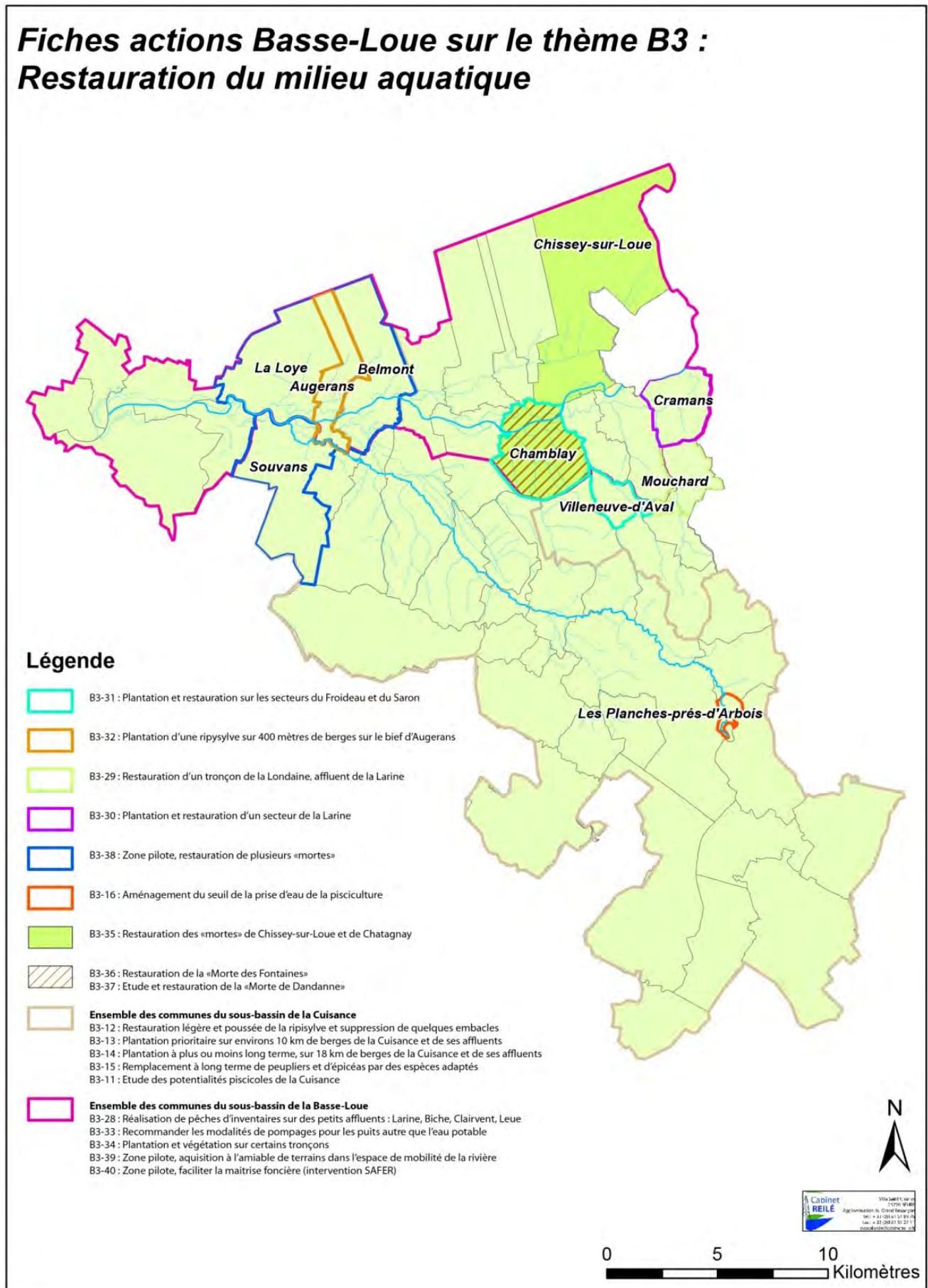
Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

Fiches actions non engagées

B3-13 ; B3-14 ; B3-15 ; B3-16 ; B3-31 ; B3-32 ; B3-34 ; B3-37



Fiches actions Basse-Loue sur le thème B3 : Restauration du milieu aquatique



4.3 OBJECTIF, TOURISME, PAYSAGE, COMMUNICATION, GESTION

Le volet C comporte 58 fiches actions dont l'objectif est de promouvoir le tourisme, le paysage, la communication et la gestion dans le territoire du Contrat de Rivière Loue, réparties en 4 thèmes.

- C1 : Tourisme (20 fiches actions)
- C2 : Paysage (8 fiches actions dont 3 fiches actions sur un autre programme)
- C3 : Communication (8 fiches actions)
- C4 : Gestion (20 fiches actions dont 7 fiches actions sur un autre programme)

Le montant total estimé pour ce volet s'élève à 4 243 375 €HT.

A ce jour, 24 fiches-actions ont été engagées (dont 10 réalisées), pour un montant total de 2 096 078 €HT, ce qui représente 52 % des fiches engagées et 50,1 % du budget engagé.

Sur les autres programmes on compte :

-3 fiches actions sur le volet C2 : Paysage pour un budget prévisionnel de 348 000 €HT et un budget engagé de 20 905 €HT.

-7 fiches actions sur le volet C4 : Gestion pour un budget prévisionnel de 226 420 €HT et un budget engagé de 47 020 €HT.

A ce bilan s'ajoute :

- Une fiche action sur les opérations de nettoyage de printemps
- Une fiche action relative à l'animation communication (journée d'information, CD et panneaux de chantier du Contrat)
- Une fiche action relative à la gestion (suivi de développement algal)
- Une fiche action sur la création de panneau de chantier « Contrat de Rivière »

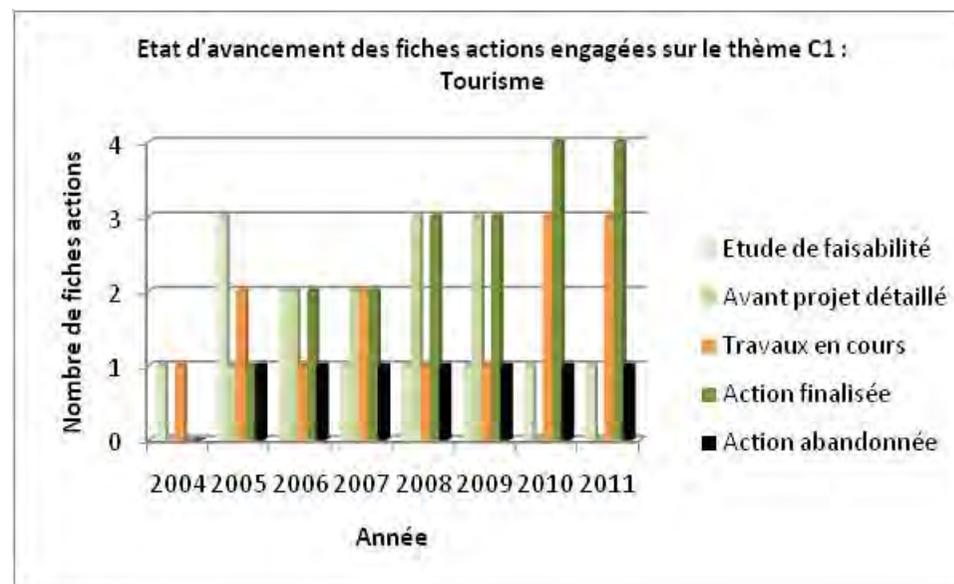
-Une fiche action relative à des journées d'informations pour les membres du bureau du comité de rivière

4.3.1 Thème C1 Tourisme

4.3.1.1 Bilan du thème C1

Le thème C1 comporte 20 fiches actions dont l'objectif principal est de promouvoir le tourisme. Ce thème porte sur un montant prévisionnel de 1 172 400 €HT.

A ce jour, 9 fiches actions ont été engagées (dont 4 réalisées), pour un montant total de 330 910 €HT, ce qui représente 28 % du montant prévisionnel.



4.3.1.2 Fiches-action C01-02, C1-03, C01-04, C01-06, C01-07, C01-12, C01-13, C01-20 (Tourisme, Canoë-kayak)

Aménagement du canal pour les canoës à Quingey C01-07 Abandonnée

Ce barrage, équipé de clapets, dispose d'une passe à canoë en rive droite. Cette passe est située à l'extrémité de l'ancien canal d'amenée (où des vannes sont présentes). Lors de l'élaboration du Contrat de Rivière, le Comité régional de canoë kayak a souligné le risque éventuel pour les pratiquants (en cas d'ouverture/fermeture des vannes). Il proposait l'aménagement d'une vanne toit et un projet plus vaste (aménagement d'un bassin sportif et récréatif dans l'ancien canal, avec l'aménagement d'une aire de détente sur ce secteur). En 2003, le Syndicat Mixte de la Loue a installé une passe à canoës amovible sur le barrage (à un autre emplacement). En 2004, le Syndicat Mixte de la Loue étudie l'aménagement d'une vanne toit dans l'idée d'un aménagement de parcours sportifs dans le canal. Le cabinet BLONDEAU estime le projet à 746 000 euros. En 2006, le Syndicat Mixte de la Loue abandonne le projet.

Devis estimatif en 2003 : 200 000 €

Coûts réels : 33 075€

Aménagement des 10 points d'embarquements règlementaires et création d'un point C01-04 en cours

Sur la Haute et la Moyenne Loue, un arrêté préfectoral (le 19 juillet 1999) fixe les points d'embarquements et débarquements (10 points). Lors de la concertation, le comité régional de canoë kayak proposait un réaménagement des 10 points d'embarquements, en de véritables lieux publics favorisant l'accès à la rivière. En 2006, le Syndicat Mixte de la Loue réalise une étude de projet pour l'aménagement de 2 points d'embarquement à Ornans et Scey Maisière (étude cabinet Blondeau).

En 2010, le Syndicat Mixte de la Loue réalise des travaux pour le point d'Ornans.

Réaménagement prioritaire de 2 passes à canoës sur la Basse Loue C01-12 Terminée

Sur le cours domanial de la Basse Loue, les barrages sont presque tous équipés de passes à canoës. Lors de la concertation, le Comité régional de Canoë Kayak avait fait part des difficultés ("fonctionnalité réelle" des passes pour la réception à l'aval) et avait répertorié 3 passes à canoës prioritaires :

- Celle du barrage d'Ounans,
- Celle du seuil des 3 ours à Montbarrey
- Celle du seuil palplanches à Belmont.

En 2006-2007, le Conseil Général du Jura (cellule Doubs Loue) a réaménagé 6 passes à canoës : Chamblay, Ounans, "5 sous" (commune de Montbarrey et commune d'Ounans), "3 ours" (commune de Montbarrey), Parcey, Belmont.

4.3.1.3 Conclusion sur le canoë kayak

Sur les 8 fiches-actions relatives à ce thème, 3 ont été menées (étude ou travaux).

4.3.1.4 Fiche actions C1-09, C01-10, C01-19 (Tourisme, sentier et randonnée)

Valorisation de sentiers de randonnées existants Val d'Amour C01-19 terminée

En 2003, le Val d'Amour compte environ 120 km de sentiers pédestres balisés et inscrits au PDIPR (Plan Départementale des Itinéraires de Promenades et de Randonnées). Le projet prévu en 2003 consistait à mettre en place des tables de lecture sur l'environnement. En 2004, la CCVA a installé 40 tables de lecture.

4.3.1.5 Fiches-actions C01-15, C01-16 (Tourisme, Radeaux et Radeliers)

Aménagement d'une portière à radeaux sur le Moulin Toussaint C01-15 terminée

Le flottage des bois, sur la Loue, a été une importante activité économique pour le Val d'Amour. Depuis 1994, une association la Confrérie Saint Nicolas des radeliers de la Loue, fait revivre la tradition du flottage du bois. Le projet prévu en 2003 consistait à étudier la possibilité d'aménagement d'une portière à radeaux (avec une réflexion sur le franchissement piscicole ci nécessaire) et de réaliser les travaux. En 2010, la confrérie Saint Nicolas des Radeliers de la Loue a réalisé l'aménagement d'une portière à radeaux sur le barrage du Moulin Toussaint.

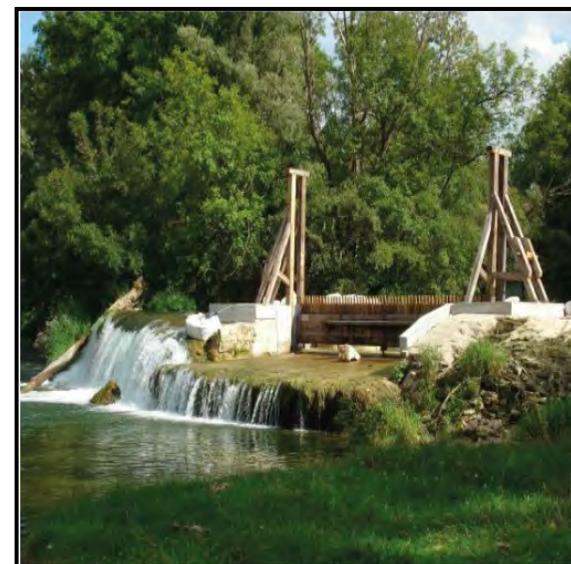
Création d'un port aux bois et point stockage à radeaux C01-16 en cours

Depuis 1994, la Confrérie Saint Nicolas des radeliers de la Loue fait revivre la tradition du flottage de bois. Un sentier thématique sur l'histoire des bois de Marine a été installé en 1998 entre La Vieille Loye et Montbarrey. A Chamblay les vestiges d'un ancien seuil de fond destiné à faciliter la mise à l'eau des radeaux lors de la montée des eaux est encore aujourd'hui visible (au milieu des prairies). Un sentier d'interprétation sur les relations entre l'homme et la rivière passe à proximité du site. Le projet prévu en 2003 consistait à créer un port au bois à Montbarrey (local en bois sur pilotis, éléments muséographiques) et à restaurer les traces de l'ancien seuil de fond. Les travaux ont été réalisés à l'automne 2010.

*Port au bois à
Montbarrey en Mai
2011*



*Portière à radeaux sur
le Moulin Toussaint*



4.3.1.6 Fiches-actions C01-01, C01-11, C01-17, C01-18 (Tourisme, valorisation touristique)

Aménagement d'une aire de détente en bord de Loue à Chissey/Loue C17 en attente

Les bords de Loue sont très fréquentés par les vacanciers et habitants en période estivale. Le projet prévu en 2003 consistait à aménager une aire de détente sur la commune de Chissey-sur-Loue.

En 2005-2007, la commune de Chissey-sur-Loue étudie les boisements en bord de Loue (prestataire ONF) en incluant l'aspect "tourisme et accueil du public". L'ONF propose de fermer à la circulation un chemin empierré, un balisage pour un cheminement pédestre, l'augmentation du nombre de tables de pique-nique, l'aménagement d'un parking et le développement de sentiers pédagogiques.

Poursuite des travaux d'exposition muséographique à la source de la Loue C01-01 terminée

Fort d'une fréquentation annuelle de 150 000 visiteurs, le site de la Source de la Loue figure parmi les principales curiosités du massif jurassien. Le projet prévu en 2003 consistait à créer une exposition au sein du bâtiment en cours de réhabilitation.

4.3.1.7 Conclusion sur la valorisation touristique

Sur les 4 projets proposées sur la valorisation touristique un projet est en attente et un projet a été terminée sur les travaux d'exposition muséographique à la source de la Loue.

4.3.1.8 Fiches-action C01-21, C01-22, C01-23 (Communication touristique)

Mise en place d'éco-gardes en bord de Loue, en période estivale, durant 8 ans C23 en cours

La Loue est très fréquentée par la population locale et les vacanciers pendant l'été ; ceux-ci laissent derrière eux des débris ou envahissent les berges et les terrains privés avec parfois très peu de respect, d'après les riverains. Le projet prévu en 2003 consistait à mettre en place une équipe d'éco-gardes à cheval, pour sensibiliser sur les déchets et le milieu naturel. L'action avait été tentée en 2002 et avait donné satisfaction. La CCVA a mis en place une équipe d'éco-gardes tous les étés (juillet-août). Le nombre de points de déchets signalés a évolué entre les étés 2005-2006 et étés 2007-2008-2009 (diminution de l'ordre de 30%).



Eco-gardes à cheval sur les rives de la Loue

4.3.1.9 Conclusion sur la communication touristique

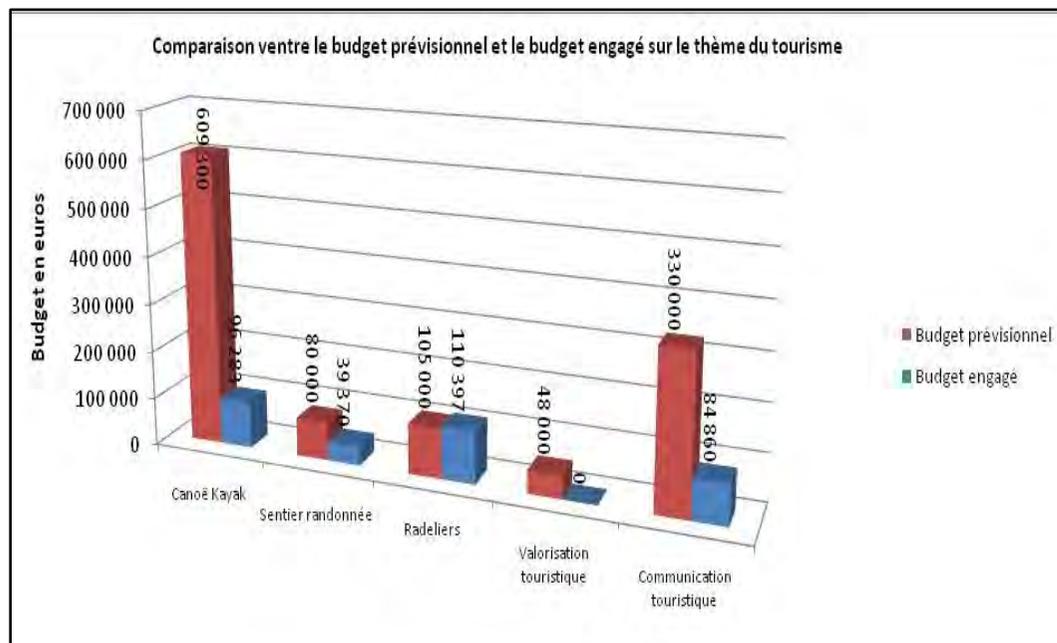
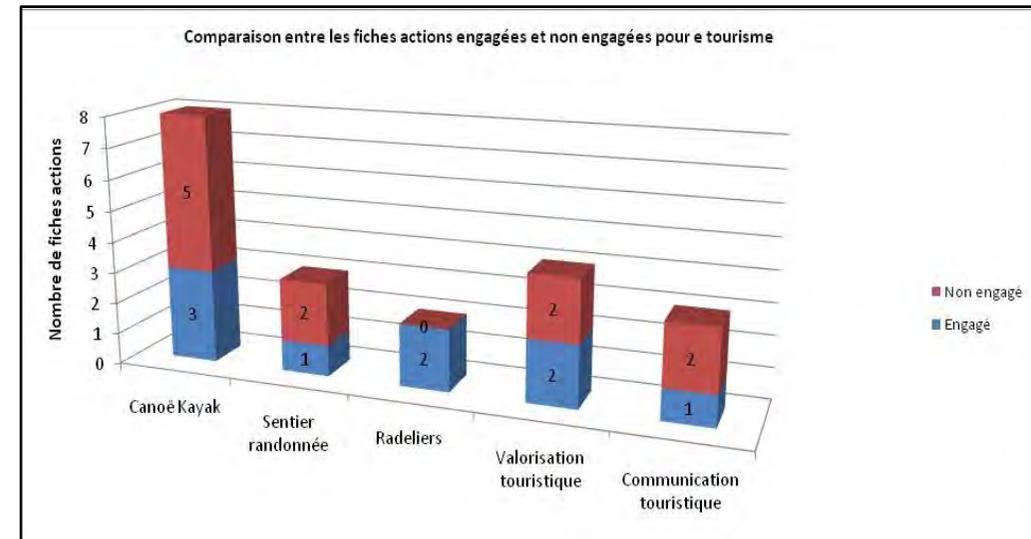
Sur les 3 projets, un a été mené.

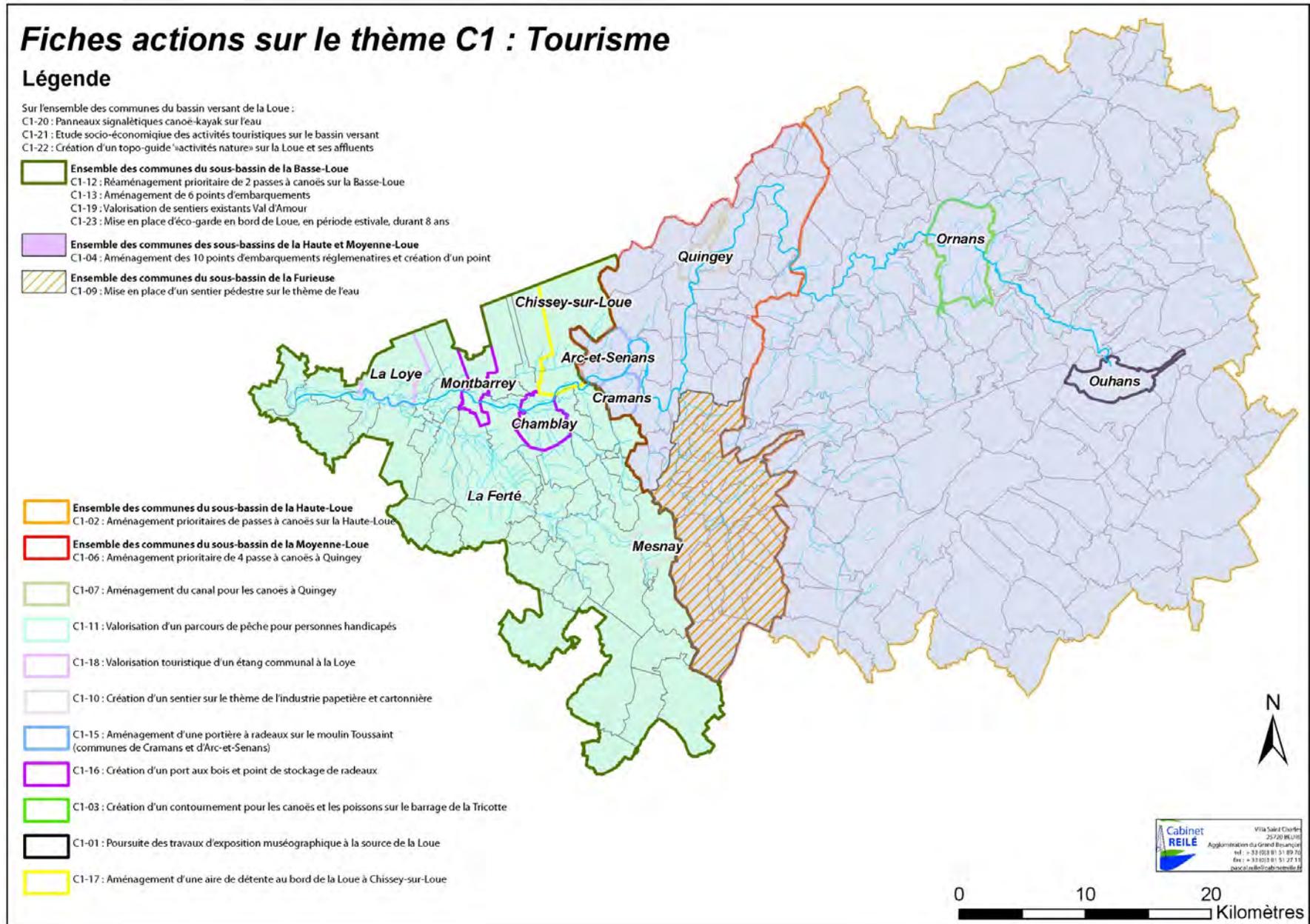
4.3.1.10 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

Fiches actions non engagées

C1-03 ; C1-06 ; C1-09 ; C1-10 ; C1-11 ; C1-13 ; C1-17 ; C1-18 ; C1-20 ; C1-21 ; C1-22

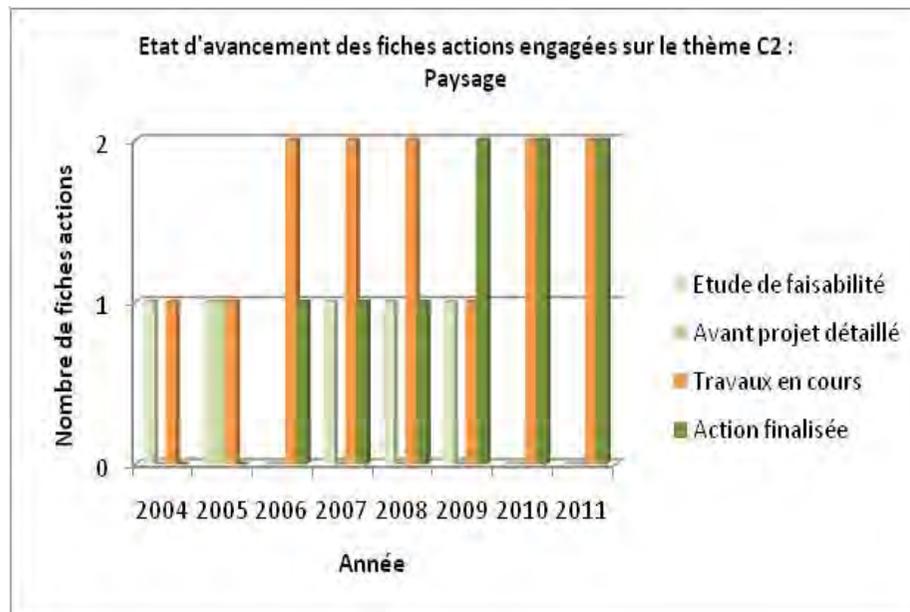




4.3.2 Thème C2 Paysage

Le thème C2 comporte 8 fiches actions dont l'objectif principal est de promouvoir le paysage. Ce volet porte sur un montant prévisionnel de 650 110 €HT.

A ce jour, 4 fiches actions ont été engagées (dont deux terminées), pour un montant total de 82 432 €HT, ce qui représente 40 % des fiches actions engagées et 12,7 % du montant prévisionnel.



4.3.2.1 Fiches-action C02-01, C02-02, C02-03 (Paysage, réfection de lavoirs)

Réfection de 7 lavoirs et fontaines sur la Communauté de Communes de Pays Salins C02-02 Terminée

En 2003, la CCVA avait recensé 7 lavoirs et fontaines que la Communauté de Communes souhaitait restaurer.

Entre 2004 et 2010, la Communauté de Communes du Pays de Salins et la commune de Cernans ont réalisé des travaux de restauration sur la commune de Cernans, sur celle d'Abergement-les-Thésy, de Aiglepierre, de Chaux, de Champagny, de Clucy, de Géraise, d'Ivory, d'Ivrey et de La Chapelle-sur-Furieuse. Les travaux ont été réalisés par la Communauté de communes de Salins-les-Bains.

Le coût des travaux a été de l'ordre de 500 000 €HT.

Devis estimatif en 2003 : 150 000 €

Réfection de lavoirs et fontaines sur le Val d'Amour C02-03 En cours

La restauration du petit patrimoine rural lié à l'eau constitue l'une des actions à mettre en œuvre relevée par l'étude paysagère réalisée dans le cadre du Contrat de Rivière. Le projet prévu en 2003 consistait à restaurer

- 3 lavoirs ou fontaines à Villers Farlay,
- 1 fontaine à Villeneuve d'Aval,
- 2 lavoirs fontaines à Cramans,
- 1 fontaine à Pagnoz
- 1 fontaine à Port-Lesney.

En 2006, la commune de Pagnoz a réalisé des travaux de restauration de la fontaine (circuit d'alimentation, maçonnerie) ainsi que sur le lavoir (toiture) avec un partenariat financier contracté via le Contrat de Rivière. Les communes de Villers-Farlay et de Cramans ont également réalisé des travaux (avec un partenariat financier contracté dans un autre cadre).

4.3.2.2 Conclusion Réfection de lavoirs

Sur les trois actions proposées sur la réfection de lavoirs, 2 ont été engagées dont une terminée.

4.3.2.3 Fiches-action C02-06, C02-07 (Paysage, petit patrimoine lié à l'eau)

Travaux de restauration du petit patrimoine lié à l'eau C02-07 en cours

Selon les préconisations de la fiche C2-06, des travaux seront à entreprendre pour restaurer le petit patrimoine lié à l'eau. En 2003, de façon forfaitaire, le coût pour restaurer une centaine de fontaines à l'échelle du bassin versant avait été estimé à 800 000 €. Ce coût n'avait pas été budgétisé dans le récapitulatif du Contrat de Rivière. En 2005, le Syndicat Mixte de la Loue a engagé une étude de projet détaillée pour la restauration de 4 fontaines (Cademène, Flagey, Foucherans, Ornans la froidière). En 2006, par délégation de compétence, le Syndicat Mixte de la Loue a réalisé des travaux de restauration de la fontaine de la froidière à Ornans.



Fontaine de La-Froidière à Ornans avant travaux (à gauche) et après travaux (à droite)

4.3.2.4 Conclusion sur paysage, petit patrimoine lié à l'eau

Sur les deux actions concernant le petit patrimoine lié à l'eau, l'étude n'a pas été engagée, mais les travaux de restauration sont en cours. Les travaux de restauration ont nécessité des études en 2005 notamment sur les 4 fontaines de Cademène, de Flagey, de Foucherans et d'Ornans la Froidière. En 2006, le Syndicat Mixte de la Loue a réalisé les travaux de restauration de la fontaine de la Froidière à Ornans.

4.3.2.5 Fiche action C2-05, C2-08 Mise en valeur paysagère

Le projet de mise en valeur de la source de la Fontaine de Breu et la mise en valeur paysagère des belvédères routiers, routes Courbet et Pasteur n'ont pas été engagés.

4.3.2.6 Fiche-action C2-04, Intégration paysagère d'infrastructure touristique

Ce projet concernait les campings municipaux de Champagne sur Loue et de Port Lesney, ainsi que la base de loisirs d'Ounans situés au bord de la Loue. Le projet prévu en 2003 consistait à améliorer l'intégration paysagère de ces structures dans leur environnement. Pour les deux campings, il s'agissait de plantations d'arbres et arbustes. Pour la base de loisirs, il était proposé de remplacer des bacs aciers et des espaces vitrés par un muret et des bardages en bois. La CCVA a réalisé les travaux d'intégration paysagère de la base de loisirs d'Ounans. Les travaux d'intégration paysagère ont été terminés et le budget prévisionnel n'a pas été dépassé. Ces travaux concernaient les campings municipaux de Champagne-sur-Loue, de Port-Lesney et la base de loisirs d'Ounans.

4.3.2.7 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

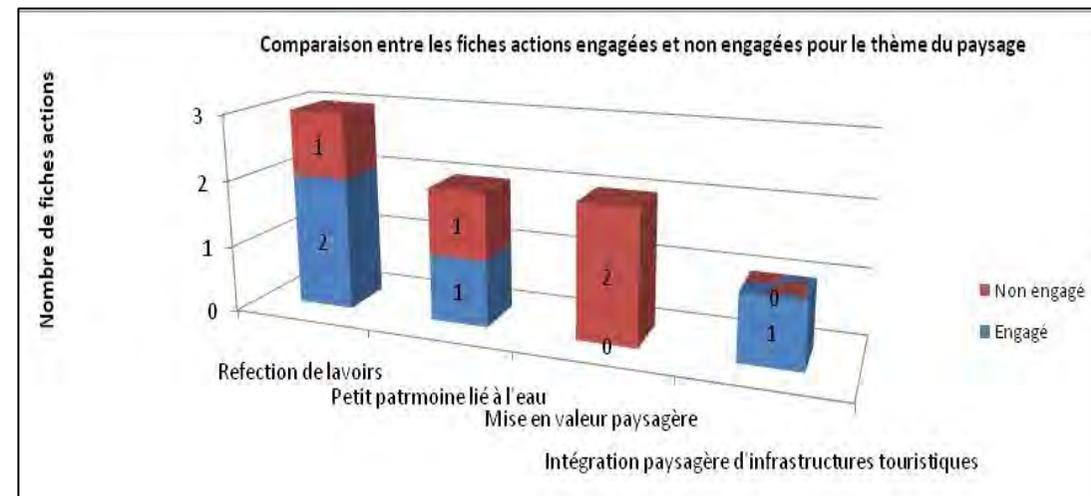
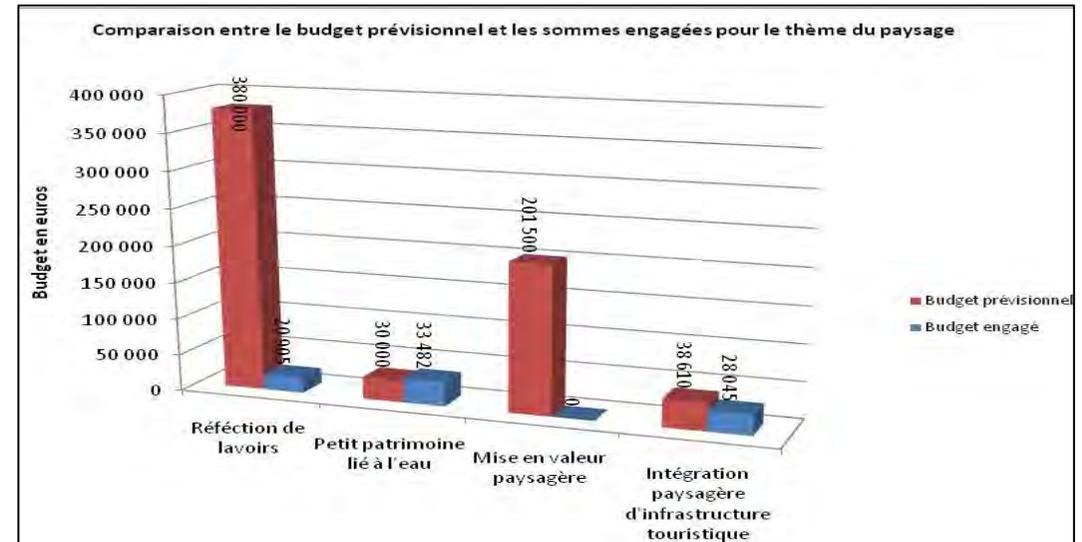
C2-01 : (autre programme), interne aux Communautés de communes

C2-02 : (autre programme), interne aux Communautés de communes

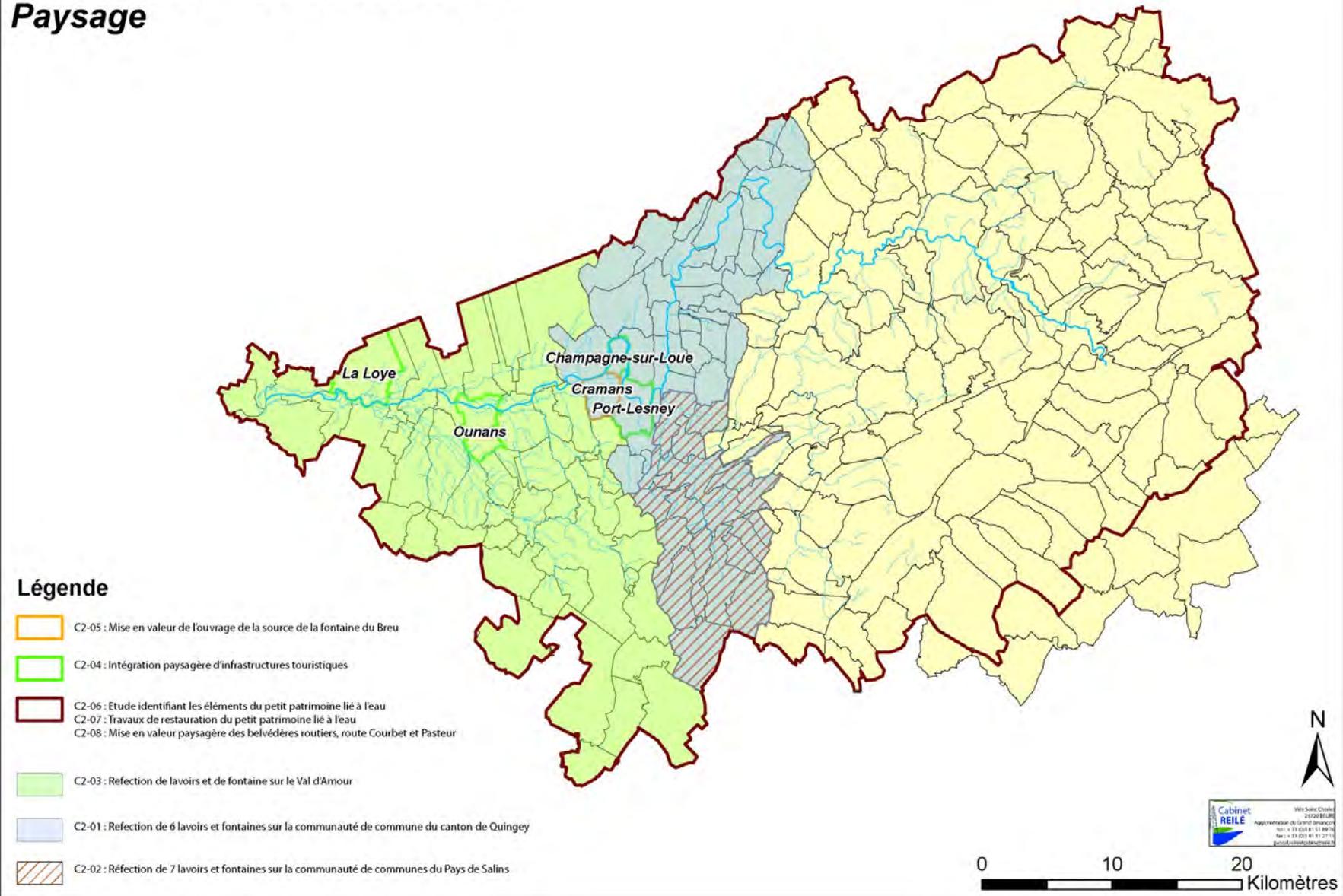
C2-03 : (autre programme), interne aux Communautés de communes

Fiches actions non engagées

C2-01 ; C2-05 ; C2-06 ; C2-08



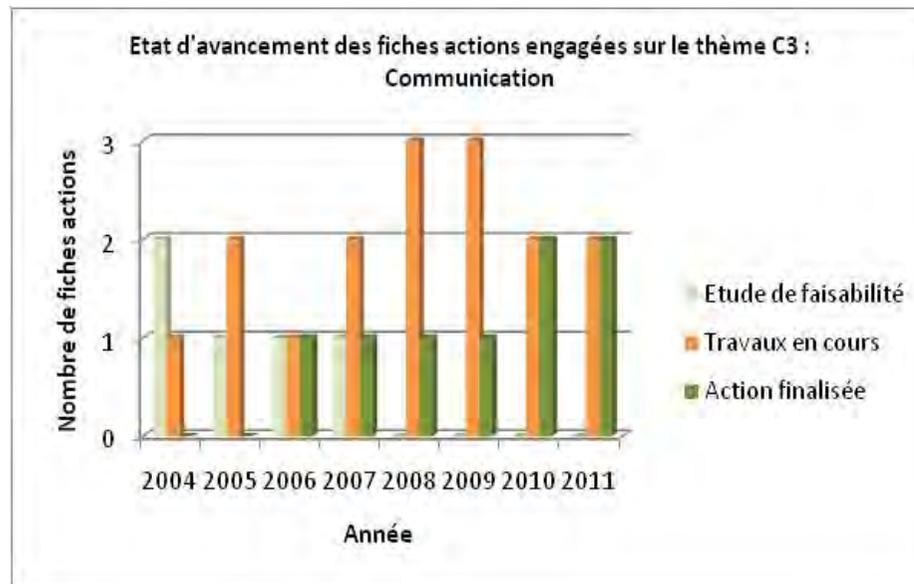
Fiches actions sur le thème C2 : Paysage



4.3.3 Thème C3 Communication

Le thème C3 comporte 8 fiches actions dont l'objectif est de promouvoir la communication sur le Contrat de Rivière Loue. Ce volet porte sur un montant prévisionnel de 478 100 €HT.

A ce jour 4 fiches actions ont été engagées pour un montant de 357 663 €HT, soit la moitié des fiches actions engagées pour 74,8 % du budget prévisionnel.



A ce bilan s'ajoute :

1 nouvelle fiche action : opération du nettoyage de printemps. Les associations TRI et ADAVAL ont mis en place une opération de nettoyage de printemps en bord de rivière, avec des bénévoles, chaque année (nettoyage des débris en bord de rivière et dans les villages. Ces

actions ont été menées sur la Moyenne et Basse-Loue durant les années 2005, 2006, 2007, 2008 et a coûté 13 106 €.

4.3.3.1 Fiches-action C03-01, C3-02, C03-05, C03-06, C03-07, C03-08 (Communication Création de plaquettes, de fiches pédagogiques et de brochures)

Création de fiches pédagogiques sur la faune et flore des milieux humides C03-02 terminée

La CCVA a décidé de faire réaliser des fiches sur la faune et la flore typiques des milieux humides, afin de les faire connaître au public. Le projet prévu en 2003 consistait à créer des fiches par espèces, résumées en anglais et mises en ligne sur le site Internet du Val d'Amour.

En 2004, le maître d'ouvrage a réalisé des fiches pédagogiques (18 espèces animales, 14 espèces végétales). En 2005, une version papier a été éditée, afin de distribuer les fiches à chaque écolier sur le territoire du Val d'Amour (en fin d'année de la classe du CM2).

Devis estimatif en 2003 : 9 400 €



Exemple d'une fiche pédagogique sur la faune et la flore des milieux humides dans la CCVA

Création de plaquettes de communication annuelles et d'une vidéo C03-05

En continuité de la phase d'élaboration du Contrat, des actions de communication doivent se poursuivre et être renforcées. Le projet prévu en 2003 consistait à réaliser 2 plaquettes de communication par an (suivi du Contrat), la création d'une plaquette pour les 4 sous-bassins (Haute et Moyenne Loue, Basse Loue, Furieuse, Cuisance) et l'élaboration d'un film de l'état d'avancement des travaux chaque année.

Lors du déroulement du Contrat de Rivière, des actions d'informations-communications ont été proposées. A la demande des partenaires, le Syndicat Mixte de la Loue a effectué une proposition de

« fil conducteur de la communication durant le Contrat de Rivière » (cf. bureau du comité de rivière du 20/10/2006)

En 2009, dans le cadre d'une manifestation locale, le Syndicat Mixte de la Loue a réalisé des posters sur sa structure. Un panneau sur le Contrat de Rivière a été réalisé dans ce cadre. Par ailleurs le Syndicat a édité une plaquette lors du bilan d'étape du Contrat.

Le coût d'édition de la plaquette est de 1083 euros. A partir de 2007-2008, à la demande des partenaires financiers, le coût d'édition d'actions de communication est inclus dans le poste de chargé de missions.

4.3.3.2 Conclusion sur création de plaquette, de fiches pédagogiques, de brochures

Sur les 6 fiches actions proposées, 2 ont été engagées dont une terminée. L'action terminée consistait à la création d'une fiche pédagogique sur la faune et flore des milieux humides.

4.3.3.3 Fiche-action C03-04 Communication Création d'un site internet régulièrement mise à jour

Lors de l'élaboration du Contrat de Rivière, il est apparu nécessaire de communiquer au grand public de nombreuses informations, vulgarisées et cohérentes. Le projet prévu en 2003 consistait à créer un site Internet grand public présentant le diagnostic, les orientations et les fiches-actions. Le coût avait été estimé à 20 700 € (6 600 euros de création et 14 100 € pour l'hébergement du site durant 5 ans)

En 2006, le Syndicat Mixte de la Loue créé un site du Contrat de Rivière (bureau d'étude Nouvelle Page.com). Il est mis en ligne sur Internet, en janvier 2007. La mise à jour de la rubrique « actualités », est réalisée par le Syndicat Mixte de la Loue.

4.3.3.4 Fiches-action C03-03 Animation en milieu scolaire et coordination

Animations en milieu scolaire (primaire) et coordination C03-03 terminée

Dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Rivière Loue, un projet de sensibilisation des enfants (en milieu scolaire) a été proposé par la Maison National de l'Eau et de la Pêche, pour les écoles primaires situées sur les communes du périmètre. Un des objectifs recherché est de "sensibiliser les élèves aux problèmes de l'eau en général avec l'ensemble des thématiques abordées dans le Contrat de Rivière et de leur montrer des applications à proximité de chez eux".

Le travail a consisté, chaque année scolaire, à recenser les classes volontaires sur le territoire et de les accompagner dans un projet sur le thème de l'eau, de la manière suivante :

- Formation des enseignants
- Intervention dans les classes (4 demi-journées)
- Organisation et animation d'un forum annuel rassemblant toutes les classes volontaires.

Entre 2004 et 2011, près de 4000 enfants (6 à 10 ans) scolarisés sur le bassin versant ont bénéficié de ce programme, 85 % des écoles primaires du territoire, ont été touchées au cours des années 2004-2011.



Classe d'eau à Salins en 2007



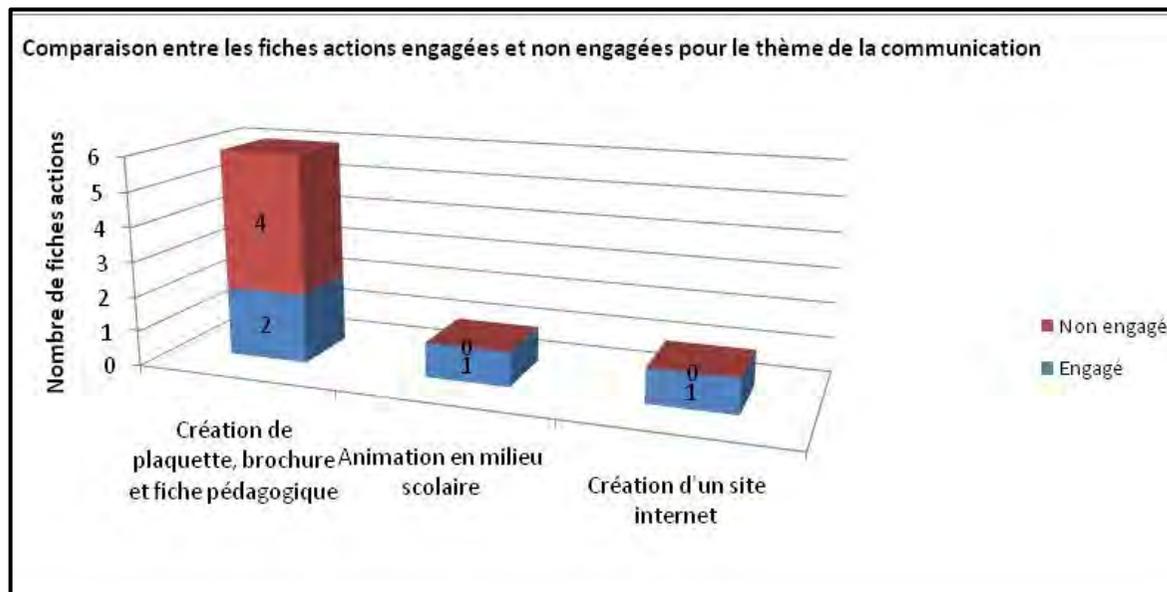
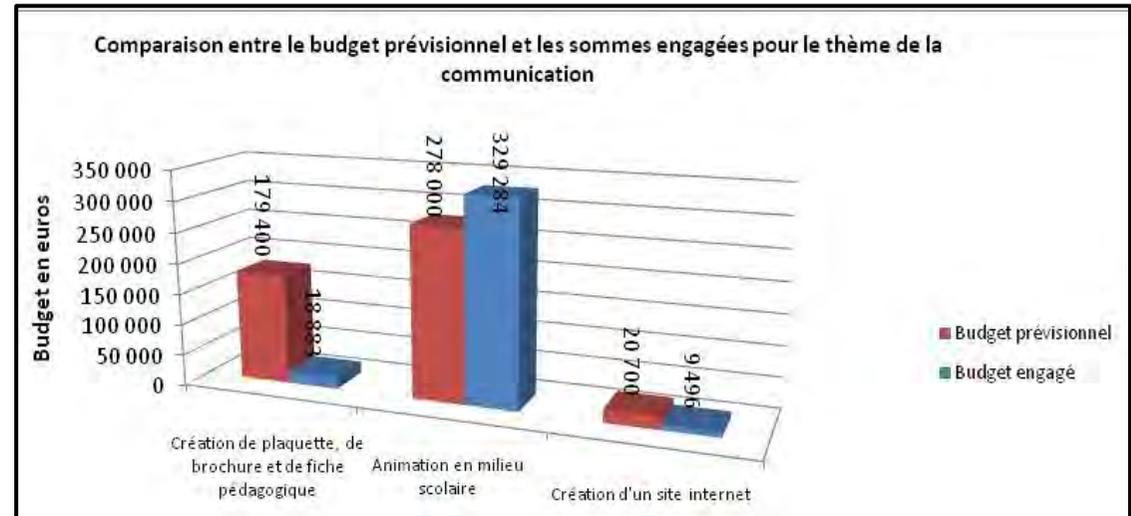
Classe d'eau à Myon en 2008

4.3.3.1 *Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme*

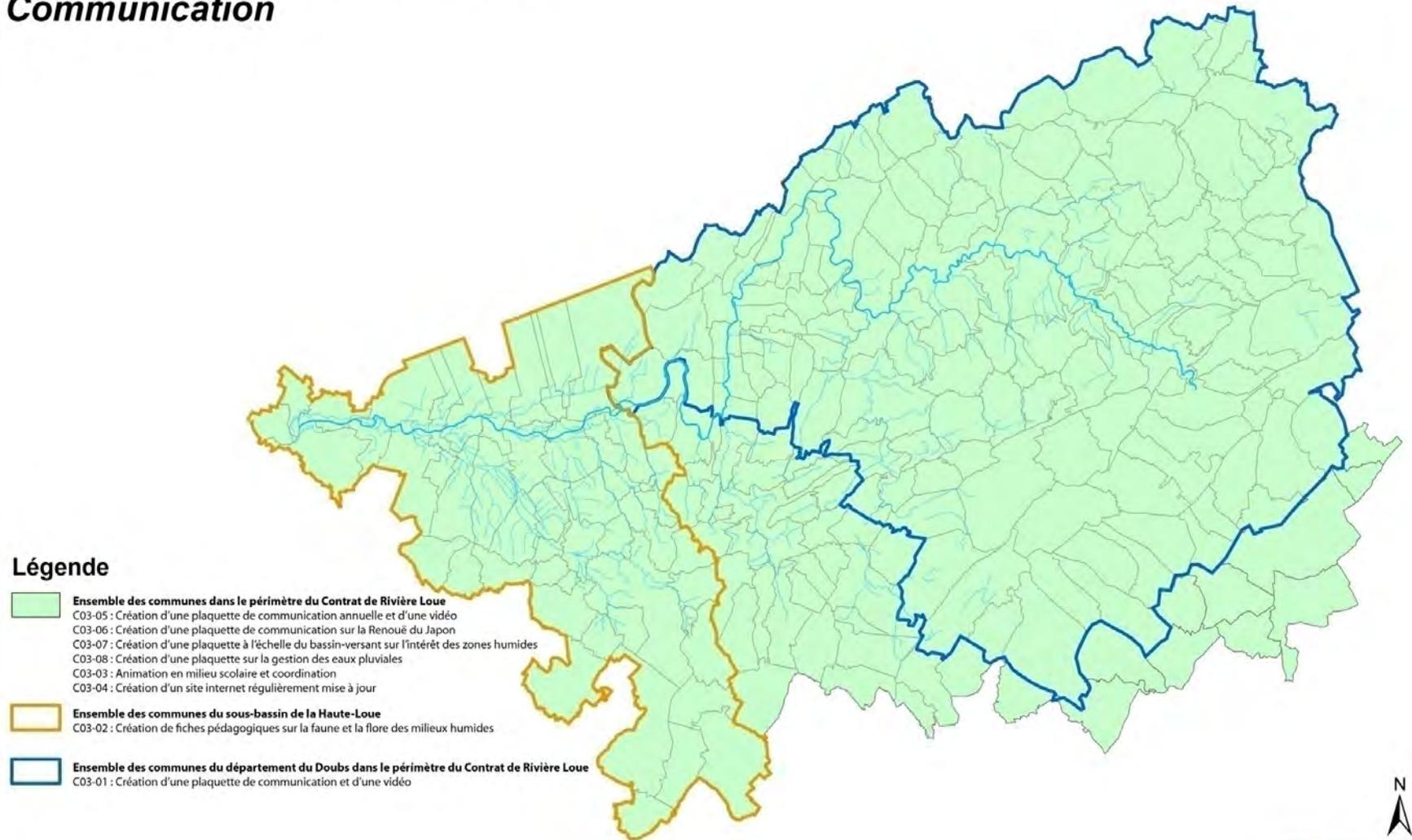
Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

Fiches actions non engagées

C3-01 ; C3-06 ; C3-07 ; C3-08



Fiches actions sur le thème C3 : Communication



Légende

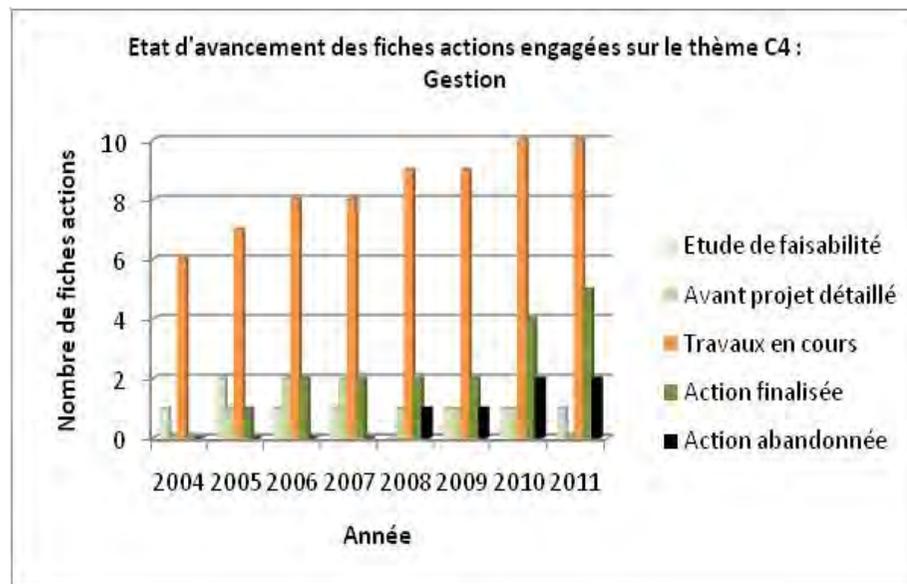
-  Ensemble des communes dans le périmètre du Contrat de Rivière Loue
 - C03-05 : Création d'une plaquette de communication annuelle et d'une vidéo
 - C03-06 : Création d'une plaquette de communication sur la Renoué du Japon
 - C03-07 : Création d'une plaquette à l'échelle du bassin-versant sur l'intérêt des zones humides
 - C03-08 : Création d'une plaquette sur la gestion des eaux pluviales
-  Ensemble des communes du sous-bassin de la Haute-Loue
 - C03-02 : Création de fiches pédagogiques sur la faune et la flore des milieux humides
-  Ensemble des communes du département du Doubs dans le périmètre du Contrat de Rivière Loue
 - C03-01 : Création d'une plaquette de communication et d'une vidéo



4.3.4 Thème C4 Gestion

Le thème C4 comporte 20 fiches actions dont l'objectif principal est d'assurer la gestion du Contrat de Rivière Loue. Ce thème porte sur un montant prévisionnel de 1 942 765 €HT.

A ce jour, 15 fiches actions ont été engagées (dont 4 réalisées), pour un montant total de 1 325 073 €HT, ce qui représente 69 % des fiches engagées et 69,8 % du montant prévisionnel.



A ce bilan s'ajoute :

Nouvelles fiche action : Création d'un CD Contrat de Rivière. Afin de diffuser le document de Contrat de Rivière aux 221 communes du

territoire (ou à des particuliers), le Syndicat Mixte de la Loue a créé un CD.

Coût réel : 6 637 €

Nouvelle fiche action : Création de panneaux de chantier 'Contrat de Rivière ». Afin de faire connaître le Contrat de Rivière, le Syndicat Mixte de la Loue a créé des panneaux de chantier « Contrat de Rivière » et les a mis à disposition des maîtres d'ouvrages si ils souhaitent les utiliser.

Coût réel : 10 582 €

Nouvelle fiche action : Journées d'informations pour les membres du Comité de rivière.

Le Syndicat Mixte de la Loue a organisé 2 journées d'informations à destination des membres du bureau : journée « zones humides » avec la Communauté de Communes du Pays de Salins (en 2005) et une journée agriculture avec la Chambre d'Agriculture du Jura (en 2007).

Coût réel : 1 495 €

Nouvelle fiche action : Réalisation d'un suivi de développement des algues, 2006, 2008, 2010.

Le Syndicat Mixte de la Loue a décrit le développement d'algues au niveau de 6 stations (Mouthier Hautepierre, Ornans amont, Ornans aval, Chenecey, Lombard, Port-Lesney, Parcey, Cussey-sur-Lison) lors des étés 2006, 2008, 2010 avec cartographie et estimation de la biomasse.

Coût réel : 7 035 €

4.3.4.1 Fiches-action C04-13, C04-17, C04-21, C04-22, C04-23 Gestion Personnel

Animateur et coordonnateur du Contrat de Rivière C04-17 en cours

Lors de l'élaboration du Contrat, il était proposé d'organiser l'équipe de projet avec un poste à temps complet pour la coordination du Contrat. Les missions prévues étaient l'organisation de réunions du Comité de rivière, la mise en place et le suivi de tableaux de bord, l'animation de l'équipe de projet, le suivi des fiches-actions et la présentation du Contrat de Rivière à la demande et selon les autres démarches (SDAGE, SAGE, LIFE Apron, Natura 2000)

Chargé de mission "Zone pilote-Inondabilité-Communication"

Lors de l'élaboration du Contrat, il était proposé d'organiser l'équipe de projet avec un poste à temps complet pour la mise en œuvre de la zone pilote comprenant le suivi de l'étude géomorphologique, la promotion de la zone pilote, et l'assistance technique vis-à-vis de la réduction de la vulnérabilité.

Description du projet 2004-2011

L'EPTB Saône Doubs a créé un poste de chargé de missions (1 ETP*) de 2005 à 2007 et 0,5 ETP en 2008 (suivi de l'étude géomorphologique)

A partir de 2009, la CCVA a créé un poste de chargé de mission (0,5 ETP) sur :

- La préparation et l'organisation de réunions du comité de pilotage
- La mise en œuvre des fiches "acquisitions foncières par la collectivité" et "valorisation des Mortes" (en cours),
- Le suivi des actions de l'aménagement foncier (Conseil Général) et des mesures d'accompagnements agricoles (Chambre d'agriculture).

ETP : Equivalent temps plein*

Technicien de rivière du contrat, département Doubs C04-21 en cours

Lors de l'élaboration du Contrat, il était proposé d'organiser l'équipe de projet avec un poste à temps complet pour la mise en œuvre des actions. Les missions prévues du technicien rivière coté 25, étaient :

- D'effectuer le montage administratif et technique des opérations
- De suivre les réunions de chantiers
- D'établir les contacts avec les entreprises
- D'aider à la conception d'autres projets (pour d'autres maîtres d'ouvrages)
- De participer aux réunions du comité technique.

De 2004 à 2011, le Syndicat Mixte de la Loue a effectué les missions suivantes:

Mise en œuvre des actions listées dans la fiche B2-01 (ouvrages du Syndicat Mixte de la Loue), passes à poissons, Morte Chissey (fiche B3-35), embarcadères canoë kayak, lavoirs, suivi des études hydrauliques (fiches B1).

Réponses aux sollicitations techniques (retour d'expérience) de la part de la CCVA, et de la Communauté de Communes du Pays de Salins

Chargé d'étude agricole du Contrat de Rivière C04-13 en cours

Lors de l'élaboration du Contrat, il était proposé d'organiser l'équipe de projet avec un poste à mi-temps sur les questions agricoles. Les négociations agricoles ayant eu lieu sur la Zone pilote de la Basse Loue, la Chambre d'agriculture du Jura avait été pressentie comme maître d'ouvrage potentiel.

Les actions consistaient en :

- La rédaction de synthèse par rapport aux essais, des expérimentations sur la fertilisation et la mutualisation des analyses de sols et d'effluents et l'animation de groupes agricoles locaux autour des thèmes du Contrat de Rivière

- La préparation, la mise en œuvre et le compte-rendu du programme agricole
- La participation avec l'équipe projet de la mise en œuvre du Contrat de Rivière Loue

Au niveau de la Zone pilote les actions consistaient à :

- La participation aux négociations pour la mise en place et les compensations dans la Zone pilote
- L'étude individuelle des impacts de la Zone pilote sur les exploitations concernées
- L'étude préalable à l'aménagement foncier (volet agricole) dans les 6 communes concernées

En 2007, de nouvelles fiches actions ont été rédigées suite au Plan de Développement Rural Hexagonal (PDRH) et suite au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

A partir de 2008

- Maîtrise d'ouvrage d'une opération collective MAET (Mesure agroenvironnementale territorialisée, dénomination utilisée pour mesure agroenvironnementale avant 2009 qui signifie un contrat sur 5 ans avec une mesure agroenvironnementale) sur la Zone pilote
- Etude de faisabilité pour une opération collective PMBE sur la Furieuse

Durant l'année 2011

- Etude de faisabilité pour une opération collective PVE (Plan Végétal pour l'Environnement) Basse Cuisance, ainsi que pour les points d'accès au bétail sur les 4 cours d'eau à « écrevisses ».
- Mise à jour des indicateurs agricoles du tableau de bord du Contrat de Rivière

4.3.4.2 Fiche-action C04-05, C04-06, C04-18, C04-19 Gestion Suivi de la qualité de l'eau

Méthodologie et suivi de la qualité de l'eau sur 3 sous-bassins agricoles tests C4-05

Lors de l'élaboration du Contrat de Rivière, la Chambre d'Agriculture du Doubs proposait de suivre des sous-bassins expérimentaux. Un diagnostic des données agricoles avait eu lieu sur 3 sous-bassins.

- St Renobert
- Vergetolle
- Plaisir-Fontaine

Le projet prévu en 2003 consistait à mettre en place une méthodologie et suivre la qualité de l'eau à l'exutoire de ces sous-bassins et de suivre les actions entreprises.

Dans le cadre du PMBE, le Conseil Général du Doubs prévoit de suivre le sous-bassin de Plaisir-Fontaine. La méthodologie d'échantillonnage, adopté par le maître d'ouvrage est de réaliser des prélèvements sur une année à différents débits, au début de l'opération collective et à son échéance (administrative).

Dans le cadre de l'opération collective PMBE mené par la Chambre d'Agriculture du Jura, le Conseil Général du Jura réalise un suivi (2 points au niveau du bassin de la Furieuse, en complément du point fixe de son réseau de suivi).

Suivi de la qualité des eaux superficielles au delà du RNB (Réseau National de Bassin) et du RCB (Réseau de Contrôle de Bassin) C04-06

Sur le bassin versant, il existe plusieurs stations de suivi des eaux superficielles (Agence de l'Eau, Etat). Le Conseil Général du Doubs réalisait par ailleurs un suivi de la qualité des eaux. Le projet prévu en 2003 consistait à définir un programme de suivi sur les sédiments et la

température de l'eau, coordonné entre les différents producteurs de données et de réaliser des mesures en 2004, 2008 et à la fin du Contrat. Au cours du déroulement du Contrat de Rivière, le réseau de suivi national (Agence de l'Eau, Etat) a été modifié, ainsi que le système d'interprétation, dans le cadre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

A plusieurs reprises, le Conseil Général du Doubs a réalisé des mesures de qualité de l'eau (avec des objectifs différents et des stations différentes) : en 2004, 2005, 2007-2008 et 2009-2010. A partir de 2009, le Conseil Général a ré-organisé son système de suivi (stations fixes dans le temps et selon les années, des stations complémentaires sont ajoutées pour des projets thématiques sur des territoires). Sur le territoire du Contrat de Rivière, les stations permanentes seront situées sur la Loue à Chenecey-Buillon, sur la Brême à Ornans et sur le Lison à Chatillon/Lison.

Suivi de la qualité des eaux de surface sur sous-bassins du Glanon et Sauvagny C4-18

En 2003, dans le cadre du PMPVV, il était prévu de faire suivre la qualité de l'eau sur deux sous-bassins (Sauvagny et Glanon) qui avaient été classés vulnérables vis-à-vis de l'érosion des sols. Le projet prévu était d'analyser les concentrations en phytosanitaires lors d'épisodes pluviaux singuliers.

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) a réalisé des mesures sur les ruisseaux de Rosière, Sauvagny, Monteiller et Glanon entre 2002 et 2005. Les prélèvements sont effectués après une pluie supérieure à 10 mm et après application de pesticides.

Suivi de la qualité des eaux superficielles (au delà du RNB et RCB) C04-19

Sur le bassin versant, il existe plusieurs stations RNB et RCB pour les eaux superficielles. Le Conseil Général du Jura réalisait des analyses de la qualité de l'eau (physico-chimie et hydrobiologie), par sous-bassins. La périodicité était de l'ordre de 10 ans. Le projet prévu en 2003 consistait à définir un programme de suivi coordonné sur les sédiments et la température de l'eau et de réaliser des mesures en 2008 et à la fin du Contrat.

L'objectif étant de mesurer l'efficacité des mesures entreprises.

En 2009-10, le Conseil Général du Jura a réorganisé son suivi départemental de la qualité de l'eau (stations fixes dans le temps et selon les années des stations complémentaires pour des projets thématiques sur des territoires). Désormais, deux stations permanentes se situeront sur le bassin de la Loue :

- La Furieuse à Pont d'Héry
- La Cuisance aux Planches près d'Arbois.

4.3.4.3 Fiches-actions C4-01, C4-02, C4-03 Gestion entretien de la végétation

Plan pluriannuel d'entretien de la végétation sur bassin Furieuse (hors Renouée Japon) C4-01

En 2003, le BETURE CEREC propose un plan de gestion pluriannuel de la végétation en bord de la Furieuse, de la Vache, du ruisseau d'Ivrey et du ruisseau de Gouailles. Ce plan de gestion correspond à un entretien sélectif de la végétation sur les berges selon les enjeux (retrait non-systématique de certains embâcles). Le coût annuel était évalué à 49 189 € (dont 29 700 € pour la traversé du milieu urbain de Salins-les-Bains).

Devis estimatif en 2003 : 245 945 € pour 5 ans.

Plan pluriannuel d'entretien de la végétation sur le bassin de la Cuisance C4-03

En 2003, le bureau Science Environnement a défini un plan de gestion pluriannuel de la végétation (selon les enjeux). Le coût global (Cuisance et affluents) a été évalué à 44 620 € par an.

Devis estimatif en 2003 : 223 100 € coût pour 5 ans.

4.3.4.4 Fiches-action C04-14, C04-15, C04-16 Gestion Programme de sensibilisation

Programme de sensibilisation sur les phytosanitaires autres qu'agricoles C4-16

. L'objectif étant d'améliorer la sensibilisation et de limiter les rejets dans le milieu aquatique.

En 2010/2011, le Syndicat Mixte de la Loue engage une action de sensibilisation auprès de 21 communes volontaires sur son territoire (prestataire FREDON Franche-Comté). L'action est constituée d'un diagnostic des pesticides utilisés avec l'employé communal, des lieux de traitement, des zones à risques par rapport aux écoulements de l'eau ainsi que les propositions de différentes alternatives à l'échelle de la commune

4.3.4.5 Fiches-action C04-07 jusqu'à C04-11, C04-20, C04-24 Gestion Collecte d'informations

Réalisation d'un inventaire piscicole de la Loue au terme du Contrat Rivière C4-07

Les inventaires piscicoles effectués sur la Loue en 1996 (Basse Loue) et 1998 (Haute et Moyenne Loue) montrent que le potentiel théorique de la rivière est loin d'être atteint. Le projet prévu en 2003

consistait à réaliser un inventaire aux mêmes endroits que lors des études en 1996 et 1998 et d'effectuer une analyse au bout de 10 ans. (14 stations sur la Haute et Moyenne Loue, 4 stations sur la Loue et Mortes sur le secteur Basse Loue)

Suite à l'épisode de mortalité piscicole sur la Loue amont, l'ONEMA a étudié en 2010, le peuplement piscicole au niveau de 4 stations de la Haute et Moyenne Loue (une des stations a été déplacée de quelques mètres par rapport à l'inventaire de 1998).

En 2011, la CCVA prévoit d'étudier les Mortes sur le secteur de la Zone pilote et profite de l'état initial, pour effectuer une comparaison du peuplement piscicole au niveau de 2 stations (par rapport à 1997).

Mise en place d'un centre bibliographique et liens avec d'autres bibliothèques C4-09

Les nombreuses études sur le bassin versant sont dispersées selon les maîtres d'ouvrages respectifs et sont difficilement accessibles rapidement. Cette situation peut conduire à des études redondantes et/ou à une perte de connaissance (« diagnostic peu concis... »).

Le projet prévu en 2003 consistait à recenser les ouvrages bibliographiques, à informatiser les données et d'essayer de mettre en réseau les bibliothèques de chaque partenaire.

Le Syndicat Mixte de la Loue dispose de documents bibliographiques (études spécifiques pour travaux, études générales sur la Loue), essentiellement sous format papier. Un listing des études a été fait ainsi que celles présentes à la CCVA.

En 2010, l'Agence de l'Eau réalise un recensement des études bibliographiques (pour transmission à l'ONEMA). Le Syndicat Mixte de la Loue a fourni ce listing à l'Agence de l'Eau.

Création d'un tableau de bord de suivi des actions du Contrat Rivière Loue C4-10

Le projet prévu en 2003 consistait à créer un tableau de bord de suivi du Contrat de Rivière et de le mettre à jour régulièrement. Cette action a débuté en 2004 et s'est poursuivi jusqu'en 2011.

Création d'une Maison de la Loue et/ou Maison du Karst C4-11

En 2003, des discussions étaient en cours, particulièrement au niveau du Syndicat Mixte de la Loue, sur la création d'un site visant à accueillir du public pour préserver la Loue (espace musée) ainsi qu'un espace administratif (salle de réunions, bibliothèque, archives). Toutefois le projet a été abandonné en 2008.

Observatoire du comportement géomorphologique de la Basse Loue C4-20

Lors des négociations en 2003, le protocole sur la Basse Loue précisait la mise en place d'un observatoire de la mobilité de la rivière, afin de constater des érosions et formations de bras secondaires, atterrissements et d'analyser l'impact positif/négatif de nouvelles formations. Le projet en 2003, consistait à confier à un prestataire extérieur, la détermination des indicateurs et le suivi.

En 2006, le cabinet Malavoi propose des indicateurs de suivi. Le coût avait été estimé entre 68 400 € et 110 000 € et le pas de suivi proposé était de 5 ans.

En 2011, La CCVA étudie les possibilités de reconnexion volontaire des Mortes de la zone pilote. Dans le cadre de l'étude initial avant travaux, des relevés topographiques sont prévus d'être réalisés, ainsi que la pose de sondes de température.

4.3.4.6 Fiches actions non engagées et fiches actions listées dans le Contrat de Rivière faisant partie d'autre programme

Fiches actions listés dans le Contrat faisant partie d'autre programme

C4-05 : (autre programme avec invitation au Comité de suivi de programme), CG25 PMBE

C4-06 : (autre programme avec invitation au Comité de suivi de programme), CG25 suivi qualité

C4-14 : (autre programme), PMPVV

C4-15 : (autre programme),

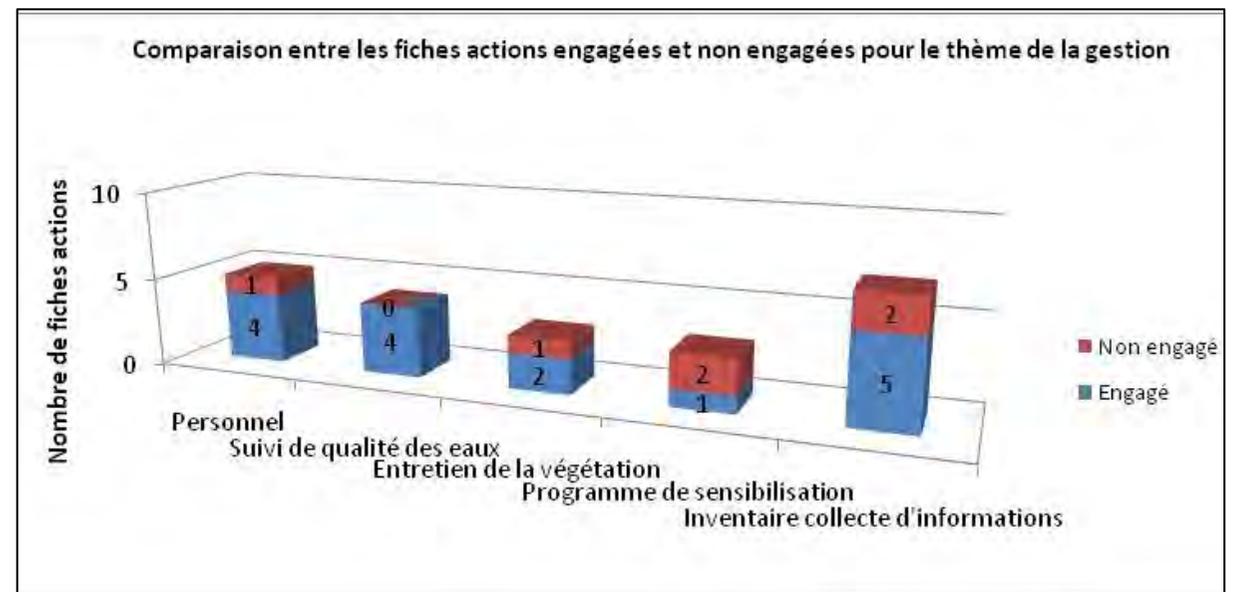
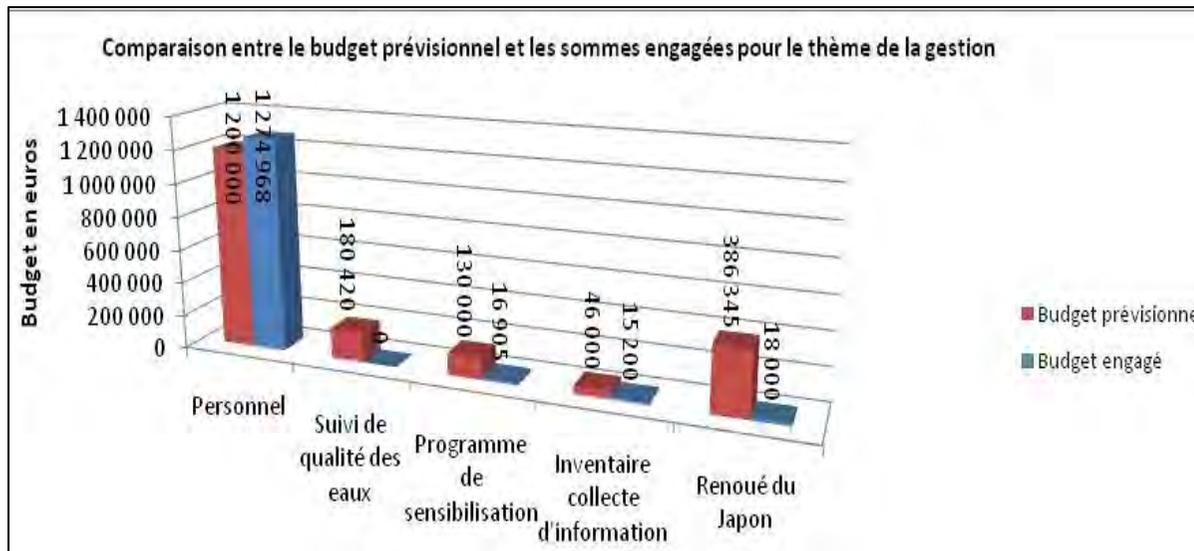
C4-16 : (autre programme), Ecophyto

C4-18 : (autre programme), PMPVV

C4-19 : (autre programme avec invitation au Comité de suivi de programme), CG39 suivi qualité

Fiches actions non engagées

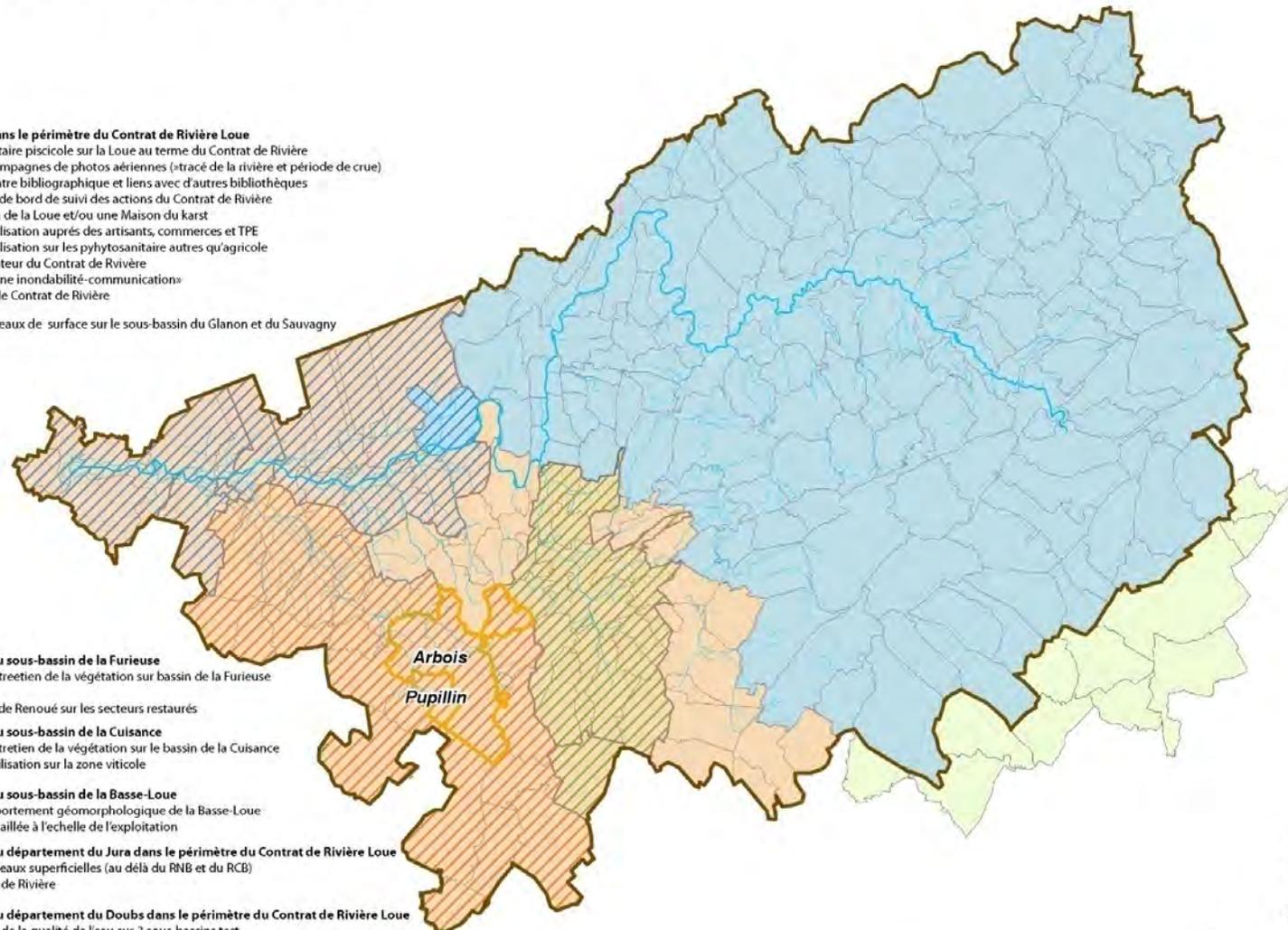
C4-02 ; C4-08 ; C4-22



Fiches actions sur le thème C4 : Gestion

Légende

-  Ensemble des communes dans le périmètre du Contrat de Rivière Loue
C4-07 : Réalisation d'un inventaire piscicole sur la Loue au terme du Contrat de Rivière
C4-08 : Réalisation de deux campagnes de photos aériennes (tracé de la rivière et période de crue)
C4-09 : Mise en place d'un centre bibliographique et liens avec d'autres bibliothèques
C4-10 : Création d'un tableau de bord de suivi des actions du Contrat de Rivière
C4-11 : Création d'une Maison de la Loue et/ou une Maison du karst
C4-15 : Programme de sensibilisation auprès des artisans, commerces et TPE
C4-16 : Programme de sensibilisation sur les pyhytosanitaire autres qu'agricole
C4-17 : Animateur et coordinateur du Contrat de Rivière
C4-23 : Chargé de mission «zone inondabilité-communication»
C4-13 : Chargé d'étude agricole Contrat de Rivière
-  C4-18 : Suivi de la qualité des eaux de surface sur le sous-bassin du Glan et du Sauvagny
-  Ensemble des communes du sous-bassin de la Furieuse
C4-01 : Plan pluri-annuel d'entretien de la végétation sur bassin de la Furieuse (hors Renoué du Japon)
C4-02 : Entretien de la coupe de Renoué sur les secteurs restaurés
-  Ensemble des communes du sous-bassin de la Cuisance
C4-03 : Plan pluri-annuel d'entretien de la végétation sur le bassin de la Cuisance
C4-14 : Programme de sensibilisation sur la zone viticole
-  Ensemble des communes du sous-bassin de la Basse-Loue
C4-20 : Observatoire du comportement géomorphologique de la Basse-Loue
C4-24 : Zone pilote, étude détaillée à l'échelle de l'exploitation
-  Ensemble des communes du département du Jura dans le périmètre du Contrat de Rivière Loue
C4-19 : Suivi de la qualité des eaux superficielles (au delà du RNB et du RCB)
C4-22 : Technicien du Contrat de Rivière
-  Ensemble des communes du département du Doubs dans le périmètre du Contrat de Rivière Loue
C4-05 : Méthodologie et suivi de la qualité de l'eau sur 3 sous-bassins test
C4-06 : Suivi de la qualité des eaux superficielles (au delà du RNB et RCB)
C4-21 : Technicien du Contrat de Rivière



0 10 20
Kilomètres

5 BILAN GENERAL TOUS VOLETS CONFONDUS

5.1 FINANCEMENT DES PARTENAIRES DU CONTRAT DE RIVIERE LOUE

5.1.1 Répartition des financements sur volet A :

Les partenaires financiers sur le volet A sont par ordre décroissant le Conseil Général du Doubs, l'Agence de l'Eau, le Conseil Général du Jura, l'Etat (anciennement la DIREN), Conseil Régional et l'Europe. L'ensemble de ces partenaires financiers ont participé au volet sur l'amélioration de la qualité de l'eau à hauteur de 49,9 % soit 21 452 407 €. Les 50,1 % restants soit 21 560 042 € ont été financés par les communes, les communautés de communes (la Communauté de Communes plateau Frasne et Val du Dugeon, et la CCVA), les Syndicats intercommunaux et les exploitants agricoles.

Sur l'Amélioration de la qualité de l'eau, le Conseil Général du Doubs et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ont été les deux principaux financeurs. Ils représentent à eux deux plus de 88 % de l'ensemble du budget qui a été engagé durant le Contrat de Rivière sur ce volet. Ils ont financé les travaux d'assainissement dans le département du Doubs à hauteur de 14 % pour l'Agence de l'Eau et 37 % pour le Conseil Général du Doubs.

L'argent apporté par le Conseil Général du Jura sur le volet de l'Amélioration de la qualité de l'eau a concerné quasi-exclusivement le programme d'assainissement qu'il a financé à hauteur de 30 %.

L'Etat a fourni 920 077 € sur l'Amélioration de la qualité de l'eau par l'intermédiaire des mises en conformités des bâtiments d'élevages dans le Doubs et le Jura qu'il a financé à hauteur de 12 % dans le cadre du PMBE.

Le volet Amélioration de la qualité de l'eau représente le budget le plus élevé (21 452 407 €) pour les partenaires, soit 85 % du budget total des financeurs tout volet confondus.

5.1.2 Répartition des financements sur le volet B :

Le volet B : Restauration physique de la rivière, représente une somme de 2 974 900 € engagée. Les partenaires financiers ont contribué pour 67,8 % de ce budget, soit 2 010 576 €. Un peu moins de la moitié de ce budget a été apportée par l'Agence de l'Eau. Les financements restants se répartissent en part similaires entre l'Europe, le Conseil Régional et le Conseil Général du Jura. L'Europe, sur le volet B, a apporté son financement à hauteur de 297 406 €. Les financements de l'Europe en dehors de ce volet sont modestes (19 685 € sur le volet C : Tourisme, Paysage, Communication, Gestion). Sur le volet B, les apports de l'Europe ont touchés trois actions qui sont :

Le remembrement de 3 000 ha sur la Zone pilote qui initialement avait été prévu sur Belmont, Nevy-les-Doles, La Loye, Souvans, Parcey et Augerans a finalement été ramené aux deux communes de La Loye et de Belmont. L'Europe a apporté son financement à hauteur de 40 %, soit 175 600 €.

La construction et le réaménagement de passe à poissons sur les communes de Chenecey Buillon, de Quingey, de Lombard et de Chay ont été financées à hauteur de 25 % par l'Europe soit une somme de 68 500 €.

La restauration de la « Morte » des Fontaines sur la commune de Chamblay a été financée à hauteur de 24 %, ce qui représente un budget engagé de 51 200 €.

5.1.3 Répartition des financements sur le volet C :

Une somme de 4 211 275 € a été prévue pour mener à bien l'ensemble des projets contenus dans le volet C : Tourisme, paysage, Communication, Gestion. Durant la phase effective du Contrat de Rivière (2004-2011), 2 127 898 € ont été dépensés dont 1 614 164 € apportés par les financeurs comme l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, l'Etat, le Conseil Général du Jura et du Doubs, le Conseil Régional et l'Europe soit 75,9 %. L'Agence de l'Eau a été la principale aide financière sur ce volet, elle représente 56,7 % des aides par les organismes cités ci-dessus. Le second apport financier provient du Conseil Régional (370 665 €) qui a participé au financement de 17 fiches actions sur les 62 que compte le volet C. Le troisième financeur est le Conseil Général du Jura à hauteur de 218 012 € pour 12 fiches actions. Le Conseil Régional et l'Etat (anciennement la DIREN) ont apporté des financements pour respectivement 2 et 5 actions à hauteur de 90 799 €. Les apports les plus modestes sont venus de l'Europe concernant l'action de valorisation de sentier de randonnées existants sur le Val d'Amour.

Dans l'ensemble, le volet C représente le budget le plus faible que ce soit sur le budget prévisionnel, le budget engagé et le budget apporté par les financeurs. Toutefois le rapport entre le budget prévisionnel et le budget engagé est moins important que pour le volet B (Restauration physique de la rivière). En ce sens l'ensemble des réalisations sur le volet C se sont plus approchées des objectifs initiaux que sur le volet B.

5.1.4 P Répartition des financements sur l'ensemble des projets

Le volet A (Amélioration de la qualité de l'eau) représentant 85,5 % du budget total des financeurs, on peut donc relever une répartition des financements sur l'ensemble du Contrat de Rivière très similaire à la répartition des financements du volet A. Le Conseil Général du Doubs ayant apporté peu de financements sur les volets B et C, sa part diminue entre le volet A et l'ensemble des financements du Contrat de Rivière

Loue. Son apport évolue donc de 56 % pour le volet A à 48 % de l'ensemble. Pour tous les autres financeurs qui sont par ordre décroissant l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil Général du Jura, l'Etat, le Conseil Régional et l'Europe, leur proportion a augmenté sur l'ensemble par rapport au volet A. Ces variations sont cependant minimes et ne dépassent pas plus de 2 %.

Le montant engagé pour 2004-2011 s'élève à 12 123 023 €HT, dont 12 018 445 €HT sur des programmes conjoints (Contrat départemental eaux usées, PMPOA, LIFE Apron).

■ Conseil Général du Doubs

Bilan de la participation financière du Conseil Général du Doubs sur la période 2004-2011		
	Fiches-actions	Fiches actions sur programme conjoint
Thème A1		11 236 727
Thème A2		767 785
Thème A3		
Thème A4		
Thème A5		
Total volet A		12 004 512
Thème B1		
Thème B2	41 238	
Thème B3		13 933
Total Volet B	41 238	13 933
Thème C1	3 630	
Thème C2		
Thème C3	59 710	
Thème C4		
Total Volet C	63 340	
Total tous volets confondus	104 578	12 018 445
TOTAL	12 123 023	

▪ **Agence de l'eau**

Le montant engagé pour 2004-2011 s'élève à 8 768 373 €HT, dont 7260 383 €HT sur des programmes conjoints (Contrat départemental eaux usées, PMPOA, LIFE Apron) ou fiche nouvelle.

Bilan de la participation financière de l'Agence de l'Eau sur la période 2004-2011		
	Fiches-actions	Fiches actions sur programme conjoint
Thème A1	1 432	5 045 247
Thème A2		1 840 154
Thème A3		
Thème A4		
Thème A5		
Total volet A	1 432	6 885 401
Thème B1	182 079	
Thème B2	33 450	
Thème B3	583 718	167 190
Total Volet B	799 247	167 190
Thème C1		
Thème C2		
Thème C3	211 089	
Thème C4	696 414	7 600
Total Volet C	907 503	7 600
Total tous volets confondus	1 708 182	7 060 191
TOTAL	8 768 373	

▪ **Conseil Général du Jura**

Le montant engagé pour 2004-2011 s'élève à 2 119 937 €HT, dont 1 646 399 €HT sur des programmes conjoints (Contrat départemental eaux usées, PMPOA) essentiellement.

Bilan de la participation financière du Conseil Général du Jura sur la période 2004-2011		
	Fiches-actions	Fiches actions sur programme conjoint
Thème A1		1 487 835
Thème A2		152 292
Thème A3		
Thème A4		
Thème A5		
Total volet A		1 640 127
Thème B1	146 777	
Thème B2	14 850	
Thème B3	100 170	
Total Volet B	261 797	
Thème C1	96 615	
Thème C2		6 272
Thème C3	7 291	
Thème C4	107 835	
Total Volet C	211 741	6 272
Total tous volets confondus	473 538	1 646 399
TOTAL	2 119 937	

▪ **Etat**

Le montant engagé pour 2004-2011 s'élève à 1 114 869 €HT, dont 920 077 €HT sur le PMPOA.

Bilan de la participation financière de l'Etat (anciennement la DIREN) sur la période 2004-2011		
	Fiches-actions	Fiches actions sur programme conjoint
Thème A1		
Thème A2		920 077
Thème A3		
Thème A4		
Thème A5		
Total volet A		920 077
Thème B1	63 620	
Thème B2	50 000	
Thème B3	53 722	
Total Volet B	167 432	
Thème C1	1 697	
Thème C2		
Thème C3		
Thème C4	25 663	
Total Volet C	27 360	
Total tous volets confondus	194 792	920 077
TOTAL	1 114 869	

▪ **Conseil Régional**

Le montant engagé pour 2004-2011 s'élève à 633 857 €HT, dont 7 696 €HT pour des nouvelles fiches.

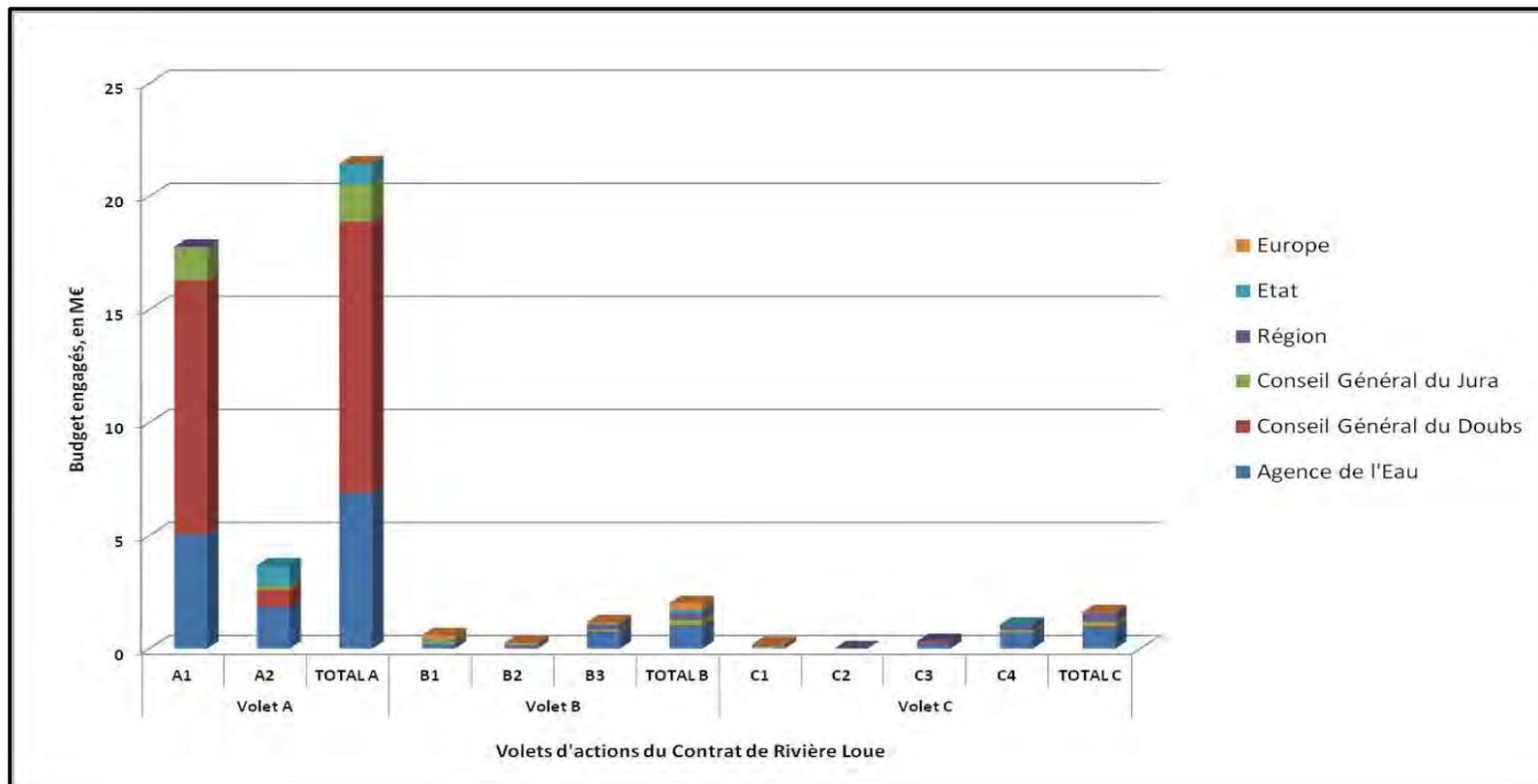
Bilan de la participation financière du Conseil Général sur la période 2004-2011		
	Fiches-actions	Fiches actions sur programme conjoint
Thème A1	859	
Thème A2		
Thème A3		
Thème A4		
Thème A5		
Total volet A	859	
Thème B1	21 209	
Thème B2	60 092	
Thème B3	181 033	
Total Volet B	262 334	
Thème C1	72 888	
Thème C2	7 832	3 136
Thème C3	62 321	
Thème C4	219 927	4 560
Total Volet C	362 968	7 696
Total tous volets confondus	626 161	7 696
TOTAL	633 857	

▪ **Europe**

Le montant engagé pour 2004-2011 s'élève à 317 091 €HT, dont 69 663 €HT dans le programme LIFE Apron.

Bilan de la participation financière de l'Europe sur la période 2004-2011		
	Fiches- actions	Fiches actions sur programme conjoint
Thème A1		
Thème A2		
Thème A3		
Thème A4		
Thème A5		
Total volet A		
Thème B1	175 600	
Thème B2	52 143	
Thème B3		69 663
Total Volet B	227 743	69 663
Thème C1	19 685	
Thème C2		
Thème C3		
Thème C4		
Total Volet C	19 685	
Total tous volets confondus	247 428	69 663
TOTAL	317 091	

▪ **Synthèse**



	VOLET A			VOLET B				VOLET C				TOTAL	
	A1	A2	TOTAL A	B1	B2	B3	TOTAL B	C1	C2	C3	C4		TOTAL C
Agence de l'Eau	5 046 679	1 840 154	6886833	182 079	33 450	750908	966 437			211 089	704 014	915 103	8 768 373
Conseil Général du Doubs	11 236 727	767 785	12004512		41 238	13 933	55 171	3 630		59 710		63 340	12 123 023
Conseil Général du Jura	1 487 835	152 292	1640127	146 777	14 850	100 170	261 797	96 615	6 272	7 291	107 835	218 013	2 119 937
Région	859		859	21 209	60 092	181 033	262 334	72 888	7 832	62 321	219 927	362 968	626 161
Etat		920 077	920077	63 620	50 000	53 722	167 342	1 697			25 663	27 360	1 114 779
Europe				175 600	52 143	69 663	297 406	19 685				19 685	317 091
TOTAL	17 772 100	3 680 308	21 452 408	589 285	251 773	1 169 429	2 010 487	194 515	14 104	340 411	1 057 439	1 606 469	25 069 364

5.2 FINANCEMENT PAR LES MAITRES D'OUVRAGES

5.2.1 Financements pour l'assainissement dans le cadre des programmes départementaux sur les eaux usées

Les maîtres d'ouvrages des travaux d'assainissement sont les communes, les Communautés de communes et les Syndicats intercommunaux. Les travaux ont coûté 35 338 141 €. Par ordre décroissant le Conseil Général du Doubs, l'Agence de l'Eau, le Conseil Général du Jura et le Conseil Régional ont apporté des financements à hauteur de respectivement 11 236 727 €, 5 046 678 €, 1 487 835 € et 859 € pour un total de 17 772 099 € soit 50,2 % de l'ensemble du budget dépensé sur l'assainissement des eaux usées. Cette somme s'est répartie au niveau des communes, communautés de communes et des syndicats intercommunaux à hauteur de 22 543 616 € pour les communes, de 4 480 300 € pour les communautés de communes du plateau de Frasne et du Val du Dugeon et la Communauté de Commune du Val d'Amour et à hauteur de 8 350 236 € pour les Syndicat intercommunaux.

5.2.1.1 Les communes

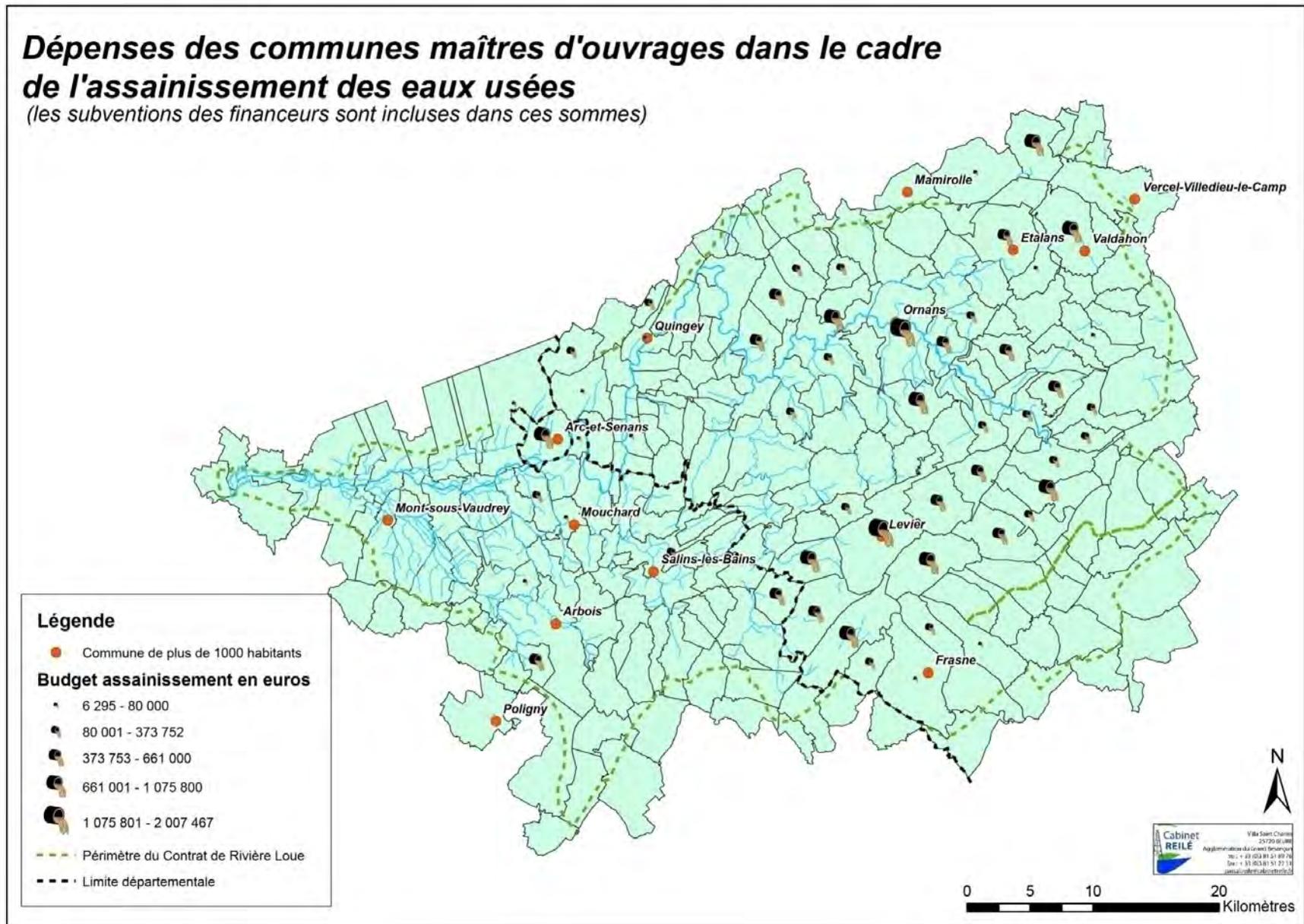
La majeure partie des communes ayant dépensé plus de 500 000 € dans l'assainissement sont situées sur le plateau de Levier, en partant des communes à l'est de Lemuy à la source de la Loue à Ouhans. D'importants budgets ont aussi été débloqués sur la Haute-Loue et sur les communes directement voisines tel que Chantrains, Longeville, Durnes, Lavans-Vuillafans, Hautepierre-le Chatelet. De la même manière les communes avoisinants Scey-Maisière et Cléron ont investi des sommes entre 100 000 € et 1 000 000 € pour la partie assainissement. De façon plus disparate, dans le département du Doubs on peut relever

d'importants budgets débloqués au niveau des communes d'Arc-et-Senans (881 000 €), d'Etalans (598 977 €), de Valdahon (978 866 €) et de Gonsans (742 241 €).

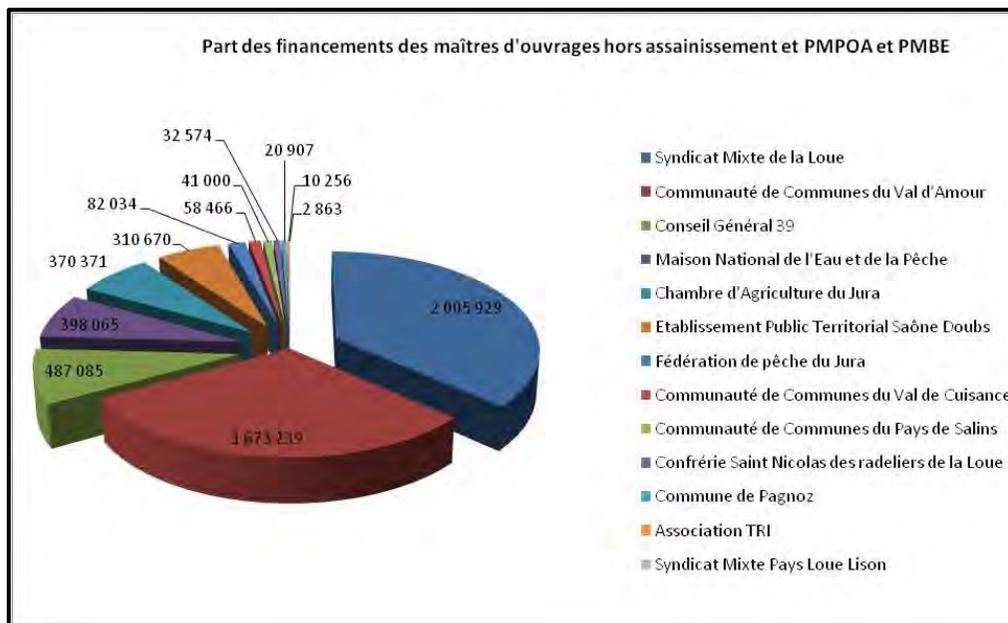
Dans le Jura les investissements sur l'assainissement ont été moins nombreux, ils sont localisés de manière éparse sur le territoire au niveau des communes de Pupillin, de Salins-les-Bains, de Mouchard, de Villette-les-Arbois, de Villers-Farlay et de Chissey-sur-Loue. Toutefois dans le département du Jura les Syndicats intercommunaux et les Communautés de communes sont plus représentés en tant que maître d'ouvrage.

5.2.1.2 Les communautés de communes et les syndicats intercommunaux

La CCVA, le Syndicat intercommunal de la Biche et le syndicat intercommunal du Val d'Amour ont financé les travaux d'assainissement dans le département du Jura à hauteur de 3 928 000 €. Les autres syndicats et la Communauté de Communes du plateau de Frasne et du Val du Dugeon ont apporté une partie de leur financement sur le département du Doubs à hauteur de 8 902 236 €. Les territoires qu'englobent ces structures administratives sont cartographiés dans la phase I du Bilan du Contrat de Rivière Loue « Etat des lieux initial et final ».



5.2.2 Financement des Maîtres d’Ouvrages hors assainissement et PMPOA et PMBE



5.3 COMPARAISON DES BUDGETS « ETUDES » ET « TRAVAUX » DANS LES DEPARTEMENTS DU DOUBS ET DU JURA

5.3.1 Comparatif Jura et Doubs sur le financement des travaux

Au commencement du Contrat de Rivière Loue, les sommes prévus pour les travaux dans le département du Doubs étaient du même ordre de grandeur. Cependant au fil du Contrat les budgets engagés dans le Doubs se sont révélés plus importants que ceux prévus et ce essentiellement du au volet assainissement. Dans le département du Jura les budgets engagés ont été moins élevés que les budgets prévisionnels.

5.3.2 Financement général des études

Dans le cadre du Contrat de Rivière Loue, 66 études ont été proposées pour un montant prévisionnel de 2 813 594 €HT. Sur ces 66 études, 35 ont été engagées et 11 ont été terminées. Durant les 8 années effectives du Contrat de Rivière, 411 238 € ont été dépensé dans les études soit 14,6 % du budget prévisionnel. Au final les budgets qui ont été engagés par rapport à ceux prévus sont encore moins importants pour les études que pour les travaux.

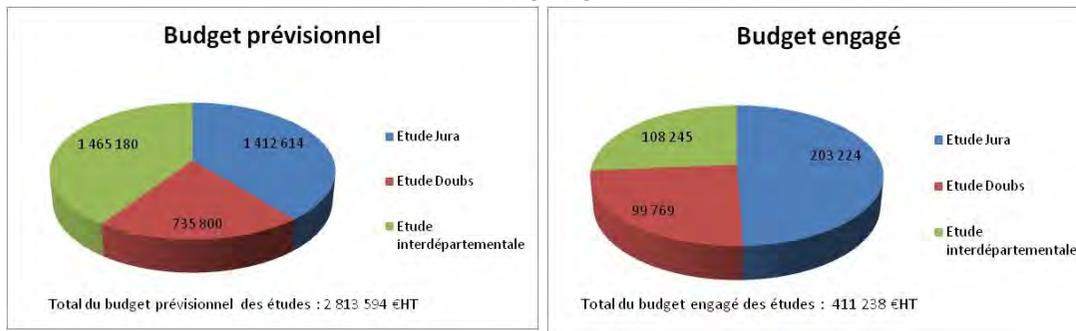
5.3.3 Analyse par département du financement des études

Au niveau des départements on peut noter qu'au départ les sommes prévues étaient sensiblement les mêmes entre le Jura et le Doubs. Toutefois plus de fonds ont été utilisés dans le Jura. Au niveau interdépartemental, l'étude géomorphologique de la Loue, avec 100 000 € engagé représente la quasi-totalité des fonds utilisés.

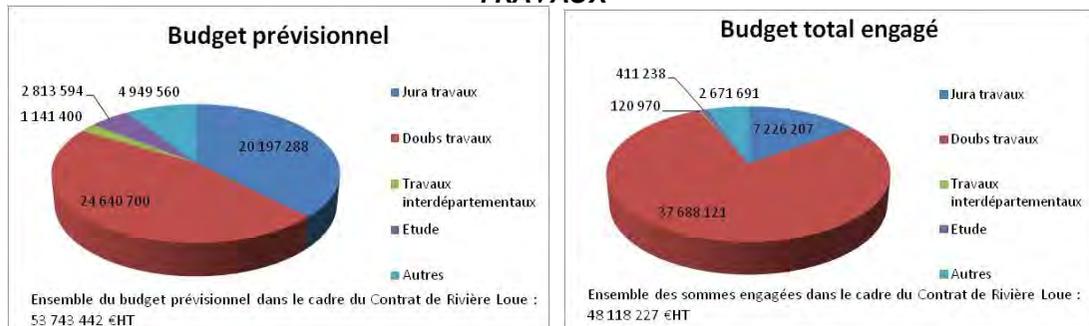
Dans le détail :

- Dans le département du Jura, sur 33 études proposées, 19 ont été engagées dont 4 qui ont été terminées
- Dans le département du Doubs, 19 études ont été proposées, 9 ont été engagées dont 3 qui ont été terminées
- Sur les études interdépartementales, 14 ont été proposées, 7 ont été engagées et 4 ont été terminées.

▪ ETUDES



▪ TRAVAUX



5.3.4 Analyse de la part de l'animation, de la sensibilisation et du fonctionnement.

Au total, 4 949 560 € ont été proposé au début du Contrat de Rivière pour permettre le fonctionnement de la structure et pour permettre aussi la sensibilisation et l'animation du Contrat de Rivière. La majeure partie de ces actions sont représentées dans le volet « C4 : Gestion » et « C3 : Communication ». Ces ensembles contiennent par exemple les animations en milieu scolaire, mais aussi des actions comme le remembrement sur 3 000 hectares dans la zone pilote. Dans cette partie nommée « autres » sur les diagrammes par secteurs ci-dessus, il est comptabilisé tout les financements pour l'animateur, le chargé de mission agriculture, le chargé de mission zone pilote, inondation, communication et le technicien du Contrat de Rivière.

Avec 2 671 691 € dépensé depuis 2004, c'est 54 % des sommes qui ont été engagées.

ANNEXES

ANNEXE 1 - Glossaire

ADIVALOR	Société ayant pour mission d'organiser et gérer l'élimination des déchets de l'agrofourriture
AEP	Alimentation en eau potable
ARS	Agence Régionale de la Santé
ATSR	Avenir du Territoire entre Saône et Rhin
CAD	Contrat d'agriculture durable
CCVA	Communauté de Commune du Val d'Amour
CUMA	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
DDAF	Direction départementale de l'agriculture et de la forêt
DDE	Direction départementale de l'équipement
DRAF	Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt
EcoPhyto 2018	Plan qui vise à réduire et sécuriser l'utilisation des produits phytosanitaires (y compris pour des usages non-agricoles). L'un de ses objectifs est de diviser par deux l'usage de pesticides avant 2018
EPTB	Etablissement public territorial de bassin
ETP	Equivalent temps plein
HAP	Hydrocarbure aromatique polycyclique
ONEMA	Office national de l'eau et des milieux aquatiques
PIMPAPF	Programme de Maîtrise des Ateliers de Fromagerie
PMBE	Plan de modernisation des bâtiment d'élevage
PMPOA	Plan de Maîtrise de Pollution d'Origine Agricole
PPMVV	Programme de Maîtrise des Pollutions Viti-Vinicole
PPRi	Plan de Prévention de Risque des Inondations
SAGE	Shéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAGE	Shéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône Méditerranée Corse
SIVOM	Syndicat intercommunal à vocation multiple
STEP	Station d'épuration
UGB	Unité Gros Bétail

ANNEXE 2 - Liste des fiches action non engagés

▪ REJETS INDUSTRIELS ET AUTRES

- **A3-02** : Programme de maîtrise des pollutions liées aux scieries et aux traitements du bois

-**A3-03** : Création de plateforme de distillation et d'une filière de compostage de marc de raisins

- **A3-04** : Retrait de dépôts d'ordures dans deux anciens bras de la rivière

A3-05 : Etude de l'ancienne décharge d'Arbois

A3-06 : Etude de dépollution de l'ancien site de la cartonnerie

▪ ZONES HUMIDES ET PLUVIALES

A4-04 : Etude, sensibilisation pour la gestion quantitative de l'eau notamment à l'étiage

Devis estimatif en 2003 : 50 000 €

▪ ALIMENTATION EN EAU POTABLE

A5-01 : Etude globale des moyens pour sécuriser l'alimentation en eau potable

A5-17 : Travaux pour sécuriser l'alimentation en eau potable, Doubs

A5-18 : Travaux pour sécuriser l'alimentation en eau potable, Jura

▪ PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

HAUTE-LOUE

B1-02 : Recalibrage du passage busé du ruisseau de Cornebouche sous la RD67

B1-03 : Rehaussement de la route RD 67

B1-04 : Mise en place d'un muret sur la commune d'Ornans

B1-05 : Restauration ruisseau Dessillot et calibrage passage busé

B1-06 : Etude de faisabilité pour les clapets anti-retour et pompes de refoulement

B1-07 : Travaux de mise en place de clapet anti-retour et pompes

LISON

B1-16 : Restauration du moulin de Myon et des vannages du barrage du Martinet

MOYENNE-LOUE

B1-11 : Mise en place d'ouvrage de décharge sous l'ancienne route nationale

B1-12 : Rehaussement de la route avec mise en place d'ouvrage de décharge

FURIEUSE

B1-21 : Etude de ruisseau de Gouailles et pièges à graviers

B1-51 : Redimensionnement du canal Sainte-Anne

BASSE-LOUE

B1-42 : Amélioration du ressuyage des sols dans le centre de Parcey

B1-45 : Zone pilote/ Déplacement des diguettes ; prolongement digue de Nevy les Dole

B1-46 : Zone pilote/ option reconstruction digues existantes (Nevy les Dole, La Loye, Belmont)

B1-52 : Etude fine pour définir les possibilités de protection des lieux habités et travaux

B1-53 : Zone pilote / Etude des moyens de protection des lieux habités Belmont, Nevy

CUISANCE

B1-23 : Création d'un bras de décharge du ruisseau de Javel vers la Cuisance

B1-25 : Mise en place de bassin de rétention sur une zone artisanale à Villette-les-Arbois

B1-26 : Mise en place de bassin de rétention sur une zone lotissement

AFFLUENTS SECONDAIRES BASSE-LOUE

B1-32 : Redimensionnement passage busé / Restauration ruisseau du Pontot

B1-33 : Redimensionnement pont de la RD 472 / retrait embâcle/ Restauration ruisseau de Clairvent

B1-35 : Reprise busage/création de bras secondaires de décharge sur le fossé d'Ounans

B1-36 : Etude hydraulique sur la Leue

B1-37 : Réhabilitation tronçon aval du Bief Rosselet et curage fossé au droit d'habitations

B1-48 : Réduction de la vulnérabilité des bâtiments inondables

▪ BERGES ET OUVRAGES

HAUTE-LOUE

B2-03 : Acquisition foncière et démolition

B2-32 : Etude du ruisseau de La Doye et travaux éventuels

MOYENNE-LOUE

B2-05 : Etude, expérimentation pour la consolidation des nassis et berges attenantes

B2-11 : Restauration du barrage dégradé de La Chapelle-sur-Furieuse

B2-13 : Réfection du radier au niveau du pont de la Route départementale 472

B2-15 : Restauration d'ouvrage à plus ou moins long terme

B2-17 : Protection de berges à plus ou moins long terme

B2-23 : Restauration d'ouvrages (moulins et ponts)

BASSE-LOUE

B2-07 : Rénovation de seuils de moulins avec passes à poissons éventuelles

B2-26 : Dévégétalisation de certains atterrissements

ZONE PILOTE

B2-29 : Zone pilote/Protection sur 1200 mètres pied de berge amont barrage/écrêtement/déversoir

B2-30 : Zone pilote / Mise en place de vannes sur l'ancien canal de Nevy

CUISANCE

B2-18 : Rénovation de vannage et seuils dégradés et évolution rapide

B2-19 : Etudes pour rénovation de seuils et anciens moulins à plus ou moins long terme

B2-20 : Protection de berges au droit d'infrastructures (85 mètres)

AFFLUENTS SECONDAIRES BASSE-LOUE

B2-24 : Protection de berges au droit d'ouvrages et fosses de dissipation d'énergie

▪ RESTAURATION DU MILIEU AQUATIQUE

HAUTE-LOUE

B3-01 : Plantations et/ou dévégétalisation partielle atterrissement

B3-04 : Etude des secteurs érosifs et confluences ruisseaux Bonneille, Brême amont et Raffenot

LISON

B03-05 : Restauration du milieu aquatique Lison

AFFLUENTS SECONDAIRES HAUTE-LOUE

B3-03 : Etude des secteurs érosifs et confluences ruisseaux Bonneille, Brême amont et Raffenot

MOYENNE LOUE

B3-18 : Restauration du ruisseau St Renobert / acquisition foncière

B3-19 : Restauration connexion aval ruisseau de la Blanchotte

B3-20 : Plantation et diversification du milieu ruisseau de Grande Fontaine

B3-21 : Réhabilitation ripisylve ruisseau de Champagnole

B3-22 : Reconstitution de seuils biologique et d'une strate arbustive sur le bief de Mange

B3-23 : Amélioration de la ripisylve sur les ruisseaux de Chay, de Bellefontaine

B3-24 : Rétablissement de la ripisylve ruisseau des Grands Prés / Connexion de frayères B3-24

B3-26 : Aménagement, détournement du ruisseau de la Basse

MOYENNE LOUE

B3-27 : Traçage des circulations souterraines, affluents de la Moyenne et Basse Loue

B3-04 : Etude de faisabilité pour reconnexion d'un lit secondaire

FURIEUSE

BASSE-LOUE ZONE-PILOTE

B3-07 : Restauration physique d'un tronçon du ruisseau de la Vache (2,9 km)

B3-34 : Plantation de végétation sur certains tronçons

B3-08 : Restauration physique d'un tronçon de la Furieuse (0,8 km) / Renouée

B3-37 : Etude et restauration de la "Morte" de la Dandanne

B3-09 : Restauration, plantation de ripisylve à plus ou moins long terme

▪ TOURISME, PAYSAGE, COMMUNICATION ET GESTION

B3-10 : Restauration physique des cours d'eau à plus ou moins long terme

TOURISME - CANOË KAYAK

AFFLUENTS SECONDAIRES BASSE-LOUE

C1-13 : Aménagement de 6 points d'embarquements

B3-31 : Plantation et restauration de secteurs du Froideau et Saron

C1-20 : Panneaux signalétique Canoë-Kayak sur l'eau

B3-32 : Plantation d'une ripisylve sur 400 mètres de berges sur le bief d'Augerans

C1-03 : Création d'un contournement (canoës, poissons) au barrage de la Tricotte

CUISANCE

B3-13 : Plantation prioritaire sur environ 10 km de berges Cuisance et affluents (en attente)

C1-06 : Aménagement prioritaire de 4 passes à canoës sur la Moyenne Loue

B3-14 : Plantation à plus ou moins long terme, sur 18 km de berges Cuisance et affluents

SENTIERS ET RANDONNEES

C1-09 : Mise en place d'un sentier pédestre sur le thème de l'eau

B3-15 : Remplacements à long terme d'épicéas et des peupliers par des espèces adaptées

C1-10 : Création d'un sentier sur le thème de l'industrie papetière et cartonnerie

B3-16 : Aménagement du seuil de prise d'eau de la pisciculture

VALORISATION TOURISTIQUE

C1-11 : Valorisation d'un parcours pêche pour personnes handicapées

C1-17 : Aménagement d'une aire de détente en bord de Loue à Chissey sur Loue

C1-18 : Valorisation touristique d'un étang communal à la Loye

C1-21 : Etude socio-économique des activités touristiques sur le bassin versant

C1-22 : Création d'un topo-guide "activités nature" sur la Loue et affluents

REFECTION DE LAVOIRS

C2-01 : Réfection de 6 lavoirs et fontaines sur la Communauté de communes du Canton de Quingey (décision approuvée)

PETIT PATRIMOINE LIE A L'EAU

C2-06 : Etude identifiant les éléments du petit patrimoine lié à l'eau

MISE EN VALEUR DU PAYSAGE

C2-05 : Mise en valeur de l'ouvrage de la source de la Fontaine du Breu

C2-08 : Mise en valeur paysagère des belvédères routiers, routes Courbet et Pasteur

CREATION DE BROCHURE, DE FICHES, DE PLAQUETTES DE COMMUNICATION

C3-01 : Création d'une brochure présentant les règles de navigation sur la Loue

C3-06 : Création d'une plaquette de communication sur la Renouée du Japon

C3-07 : Création d'une plaquette à l'échelle du BV sur l'intérêt des zones humides

C3-08 : Création d'une plaquette sur la gestion des eaux pluviales

GESTION / PERSONNEL

C4-22 : Technicien de rivière du contrat, département Jura

Fiches actions C04-01, C4-02, C4-03 Gestion Entretien de la végétation

C4-01 : Plan pluri-annuel d'entretien de la végétation sur bassin Furieuse (hors Renouée Japon)

C4-02 : Entretien de la coupe Renouée sur les secteurs restaurés

C4-08 : Réalisation de deux campagnes de photos aériennes (tracé rivière et période de crues)